

**DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
2020**

Préambule

A l'heure où les élections municipales approchent, les 15 et 22 mars 2020, le Budget 2020 est l'ultime budget programmé de la mandature actuelle.

Il s'appuie toujours fermement sur les orientations de la municipalité, fil conducteur de l'action municipale.

- Poursuivre la réduction de la pression fiscale afin de ne pas faire porter une charge supplémentaire sur le pouvoir d'achat des Boulonnais.
- Développer les activités portuaires, avec le soutien à la pêche et à l'ensemble des secteurs d'avenir (Transmanche, croisière, plaisance, construction navale, pôle de compétitivité, énergies renouvelables, industries de l'agroalimentaire...).
- Accompagner l'emploi et la formation, les parcours professionnalisant, préparer l'école de demain avec la formation dès le premier âge au travers des activités périéducatives.
- Poursuivre la transformation et la modernisation de la ville pour renforcer son attractivité avec la poursuite de l'aménagement du quai Gambetta et du quai des Paquebots
- Renforcer la solidarité, la politique des âges en améliorant les modalités d'accueil des jeunes, en soutenant les projets des jeunes adolescents et des jeunes adultes, en plaçant au cœur des défis les questions de mobilité et d'accessibilité pour les aînés.
- Assurer aux Boulonnais respect, dignité et tranquillité en répondant aux questions quotidiennes sur le logement, l'accessibilité, l'ordre public, la propreté, les incivilités.
- Attirer les investisseurs pour dynamiser notre ville et favoriser la création d'emplois.

Les finances des collectivités territoriales sont concernées par les multiples réformes conduites dans le domaine de la fiscalité et des dotations. Si les exercices antérieurs pouvaient soulever beaucoup d'interrogations, il semble que 2020 soit l'année d'éclaircissements en la matière. Pilier fondamental des recettes fiscales de la commune, la taxe d'habitation demeure virtuellement dans l'assiette de l'état de notification des recettes fiscales. La perspective la plus probable est son remplacement partiel par le reversement du produit de la taxe foncière, actuellement perçue par le Conseil Départemental, complété par une dotation de péréquation visant à maintenir son niveau au niveau actuel. La construction budgétaire fera très certainement l'objet de modifications en profondeur, à l'occasion du Budget Supplémentaire.

Le budget supplémentaire dans ce contexte prendra un sens spécifique, en matière de recettes, compte tenu des décisions post construction budget primitif dans la Loi de Programmation sur les Finances Publiques (LPPF). D'autres éléments de contexte feront aussi l'objet d'adaptations comme les recettes tirées de l'exploitation du Casino, suite à l'attribution de la délégation de service public à la société Golden Palace.

Le budget primitif est, pour la seconde année consécutive, soumis aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 13 de la précédente LPPF lequel prévoit l'affichage de l'évolution des dépenses de fonctionnement, exprimée en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement. Cette indication permet de mesurer la maîtrise des dépenses de fonctionnement. L'évolution figure dans le DOB dans la partie consacrée aux ratios structurants. Ces dispositions précisent également que l'évolution du besoin de financement annuel, différence entre les emprunts et les remboursements des dettes, doit figurer dans le DOB. Cette formule témoignera, dans les années à venir, d'un recours accru à l'emprunt pour accompagner le financement des investissements.

L'assiette de cette nouvelle obligation correspond à la globalité des budgets communaux, à savoir le budget principal et les différents budgets annexes : budget annexe Obellianne, budget annexe Grand Projet de Ville, budget annexe FISAC, budget annexe Gestion des parkings en ouvrage, budget annexe gestion du stade municipal, budget annexe construction Obellianne 2, budget annexe centre socio culturel Le Nautilus, budget annexe centre social MAES.

Dans un contexte marqué par des contraintes financières croissantes, des exigences toujours plus grandes des usagers ainsi que par des mutations d'exercice des compétences, les collectivités territoriales se doivent d'engager des démarches de pilotage et de recherche de performance.

La gestion rigoureuse de la ville est le fruit d'un travail au quotidien où chaque euro est compté au regard du service rendu au public.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Les éléments de contexte
Le recours au financement externe
Les mutualisations et les changements de périmètre
La dématérialisation

LA MAITRISE DES RESSOURCES

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion
Les enjeux de la fiscalité et des dotations
La maîtrise de la gestion
Le personnel
La gestion active de la dette
La programmation pluri annuelle des investissements
Les ratios structurants

LA CITOYENNETE

Le processus électoral
Le traitement des dossiers cartes d'identité et passeports

LES MANIFESTATIONS PROTOCOLAIRES

LA REUSSITE EDUCATIVE

Le service de la petite enfance
Les affaires scolaires
Le programme de réussite éducative

LES SOLIDARITES

Le Centre Socio Culturel Le Nautilus
L'Espace MAES
La politique de la ville
Le Domaine des Enfants du Boulonnais
L'action du C.C.A.S.

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité
L'environnement et le développement durable
Les aménagements urbains et les interventions sur le patrimoine bâti
Le logement
Les opérations de développement de la ville

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

L'animation de la ville
La proximité avec les habitants
La culture tout au long de la vie
Le rayonnement de la ville
L'accessibilité et le lien social
La politique sportive

Les éléments de contexte

Le paradigme des collectivités territoriales a radicalement changé depuis 2017. Le changement de gouvernement est à la source de ce changement fondamental de l'environnement sur lequel les collectivités pouvaient s'appuyer. Antérieurement, les collectivités pouvaient appuyer l'exercice de leurs missions, la mise en œuvre des animations ou la mise en perspective de l'investissement sur des mécanismes de financement pluri annuels dans le domaine des dotations et une visibilité à moyen terme sur les ressources fiscales.

Désormais, la réforme d'ampleur depuis 2 exercices portant sur la taxe d'habitation interroge la préservation des ressources tirées de la fiscalité directe locale. Ainsi, si aucune réforme ne semble toucher la taxe foncière, celle relative à la taxe d'habitation soulève plusieurs inconnues.

La taxe d'habitation pèse 11 millions d'euros soit près de 20% des recettes réelles de fonctionnement de la commune. A ce jour au titre de 2019 comme pour 2018, la taxe d'habitation est provisoirement restée ancrée dans les états de notification de bases fiscales sur le modèle des années précédentes.

D'autres questions se posent aujourd'hui. Alors que les collectivités disposaient d'une véritable autonomie en matière fiscale, avec la possibilité de disposer d'une certaine élasticité dans l'évolution des recettes, les annonces en matière de fiscalité devraient rendre majoritaire le poids des dotations, minoritaire celui de la fiscalité directe locale selon nos dernières évaluations. Avec pour effet induit de corseter le niveau des recettes, sans d'autre option que de réduire progressivement l'assiette des dépenses de fonctionnement, ce qui n'est pas sans interpeller sur l'efficacité du service public au bénéfice des habitants.

Le contexte 2020 sera la troisième année d'exonération pour les ménages de la taxe d'habitation. Le mécanisme pour 2020 sera donc complet pour les contribuables se situant dans la fourchette d'exonération progressive de la taxe d'habitation.

On rentrera à partir de 2021 dans la phase exonérant les derniers foyers qui ont continué à payer la taxe d'habitation, foyers dont le revenu fiscal de référence se situe au-delà d'une tranche de 27 000 € pour un célibataire. Subsistera alors la taxe d'habitation perçue au titre des résidences secondaires.

On peut donc s'interroger sur la flexibilité en matière d'autonomie financière des collectivités locales.

Sur le plan international, une nouvelle donne apparaît avec la poursuite des mesures protectionnistes choisies par les Etats Unis, leurs retentissements avec des décisions de rétorsion de la Chine, ou d'autres pays, européens sans doute, un contexte général de retour de barrières douanières dans une économie mondialisée.

Des interrogations subsisteront sur l'évolution du coût des matières premières ou des fluides avec la situation actuelle entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, sans compter le contour toujours incertain lié au Brexit de l'Angleterre, dont l'échéance est actuellement reportée à une décision au 31 janvier de l'année 2020.

Sur le front des fluides, la commune s'attend à gérer une nouvelle progression du coût des fluides pour le gaz, sachant que le coût du pétrole pourrait à nouveau rebondir.

Le recours au financement externe

La Commune a fait valoir, durant ces derniers exercices, une politique de saisie d'opportunités sur les marchés financiers et de diversification des produits.

Au 1^{er} semestre 2019, elle a mobilisé 2 millions d'Euros sur 2 opérations distinctes : la couverture du financement des travaux de rénovation du Théâtre Municipal à hauteur de 0.9 Million d'Euros, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, dans le cadre de l'Action Cœur de Ville, ainsi que la couverture du financement de la future résidence Obellianne 2, constituée de 12 logements au 12/14 rue Victor Hugo, pour 1.1 Millions d'Euros contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Une nouvelle campagne au second semestre est destinée à couvrir les besoins communaux.

Dans le contexte de la poursuite d'une dynamique forte d'investissement, la Commune passe d'une situation d'excédent de financement à une situation de besoin de financement : le recours à l'emprunt sera désormais égal ou supérieur au remboursement en capital de la dette contractée auprès des partenaires financiers.

Dès le moment où les dotations sont sous pression, dès le moment où la fiscalité tend à se sédimer voire prendre le contour d'une dotation, la Commune est dans l'obligation de recourir au financement externe pour alimenter

l'investissement communal, générateur de marchés pour les entreprises, en particulier locales, générateur d'emplois. L'investissement local des collectivités territoriales renforce son rôle moteur dans l'économie, la croissance et la création d'emplois.

Les mutualisations et les changements de périmètre

Afin de réduire les dépenses et les coûts de fonctionnement, la ville de Boulogne a engagé en interne une politique de mutualisation des ressources, complétée par le schéma de mutualisation mis en œuvre avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB).

A l'initiative de la ville de Boulogne sur Mer, un groupe de travail réunissant les responsables numériques et informatiques des 22 communes de la CAB a permis d'échanger sur les attentes du domaine, définir les stratégies en matière d'équipements, d'aménagement des infrastructures réseaux. Les compétences des équipes informatiques de la ville de Boulogne ont été mises à disposition de la CAB et des communes volontaires.

L'audit des différentes collectivités débouchera sur le lancement d'autres marchés en groupement de commande sur des thématiques comme la TOIP (Téléphonie sur IP) ou la vidéosurveillance. Il y a un véritable enjeu de mettre en place un service de télécommunications commun.

Les mutualisations mises en œuvre avec la CAB consistent essentiellement à évaluer le besoin des collectivités et à apporter un service ou un soutien mutualisé.

La création de services communs forts et expérimentés entre la ville centre et la CAB, la prise en charge d'équipements à vocation communautaire doivent apporter soutien et services aux collectivités dans un rapport gagnant/gagnant : gains de productivité à court et moyen terme sur les services existants, réduction des coûts d'exploitation, de fonctionnement, de maintenance...

Les communes de Saint Martin, Outreau, le Portel situées en périphérie immédiate de la ville de Boulogne sur Mer présentent des opportunités de collaborations intercommunales et des possibilités de réduction des coûts.

La commune de Boulogne sur mer a engagé plusieurs vagues de mutualisation avec le Centre Communal d'Action Sociale : le service logement a été intégré au Centre Communal d'Action Sociale. Par ailleurs, la fonction informatique du CCAS a été pleinement intégrée à la Direction des Systèmes d'Information de la commune tandis que la fonction financière a été intégrée.

La ville continue de déployer son réseau privé pour fournir le même service à l'ensemble de ses bâtiments. Etant au bout des opportunités en matière de fibre optique en propre, elle doit utiliser des alternatives du type GC-BLO (location de fourreaux Orange) ou du type équipement VPN (Virtual Private Network).

Elle poursuit l'effort de sécurisation de son réseau par la mise en place de routes informatiques secondaires et sur le déplacement de son site de secours en dehors de la Vieille Ville (maintenant repris au CCAS).

Dans ce cadre la Direction des Systèmes d'Information (DSI) poursuivra la sécurisation de ses données par une refonte de son infrastructure de sauvegarde qui s'amorcera sur cette fin d'année et se poursuivra sur 2020.

La commune ouvrira toujours un peu plus son SI (Système d'information) tout en respectant les principes de sécurité, avec l'utilisation d'un système de clients légers sur une solution VPN pour que l'équipement mobile n'ait aucune donnée en local.

La DSI a pour ambition de garder la maîtrise et la propriété de ses données. Le but est de pouvoir les exploiter et de les valoriser dans le cadre d'un SID (Système d'Information Décisionnel). Certaines de ces données pourront être exploitées dans le cadre d'un projet OPEN DATA.

La dématérialisation

La dématérialisation est au cœur des enjeux de la DSI. Cette année a vu la mise en œuvre du portail Intranet qui évolue progressivement. Le but à terme est d'apporter à l'ensemble des agents un portail Agent (fiche de paie, arrêtés, évaluation, demande de congés..).

Un projet devra également s'amorcer l'année prochaine autour de l'archivage électronique (réglementaire puis patrimonial).

En matière de E-dématérialisation et dans l'espace de Boulogne, Ville numérique, la commune a mis en œuvre un service dématérialisé pour le règlement des prestations périscolaires (cantines, garderie...) avec une chaîne de facturation automatisée sur l'ensemble du processus.

Elle a également procédé à la mise en œuvre d'un guichet unique de réservation des salles communales mises à disposition des tiers avec l'appui logistique d'une application PLANITECH de réservation, d'assistance de contractualisation et de pré facturation.

La dématérialisation a encore progressé dans de nombreux domaines.

L'ensemble du processus de préparation du conseil municipal est désormais articulé autour d'un process automatisé aboutissant à la constitution de dossiers délibérations comprenant délibérations et annexes dans un environnement technique baptisé Gecco Assemblée.

La dématérialisation du processus courrier sera conduite courant 2020.

Pour le service des finances et de l'exécution budgétaire, le service des marchés publics continue sa phase de dématérialisation avec la mise en place de la plateforme AWS (Avenue Web Système). Le partenariat avec la société MARCO continue à porter ses fruits. L'année 2020 sera donc un tournant au niveau de la dématérialisation des marchés notamment pour répondre aux obligations légales.

LA MAÎTRISE DES RESSOURCES

L'évaluation des politiques publiques et le contrôle de gestion

Lors de sa création en juin 2018, la mission Evaluation des Politiques Publiques et Contrôle de Gestion (EPP CG) dont l'objectif est d'encourager la transversalité, le collectif, la mutualisation, l'efficacité, et de contribuer à la diffusion d'une culture partagée de gestion, s'est vue fixer comme priorité le développement de deux outils de pilotage.

Depuis février 2019, un 1^{er} outil de pilotage a pu être formalisé et mis en œuvre grâce à la contribution des agents de la ville, encadrés et accompagnés par la mission EPP CG : Le guide des procédures.

Celui-ci regroupe en un espace unique les procédures générales transversales, ainsi que les chartes, règlements et protocoles, sous format dématérialisé, accessible à l'ensemble des agents municipaux. Le guide permet ainsi de donner un cadre de référence commun pour l'action des services, de répondre à un impératif de fiabilité et de sécurité et de rechercher une efficacité accrue dans le cadre d'une démarche qualité. Il continuera à être complété courant 2020.

Le développement des tableaux de bord synthétiques constitue le 2^{ème} outil qui sera finalisé en 2020. A partir des éléments déjà produits par les services, une fois généralisés, ces tableaux permettront d'améliorer l'information et le suivi de l'activité, de mettre en avant les points forts, et serviront de supports supplémentaires à la poursuite du travail d'évaluation des politiques publiques.

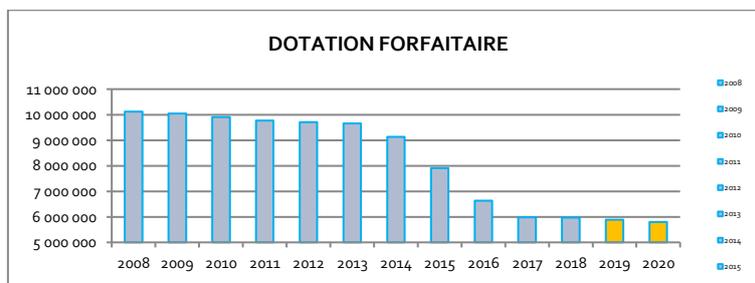
Ces deux outils de pilotages se devront d'être régulièrement actualisés, consolidés et complétés par les différents services opérationnels.

Les enjeux de la fiscalité et des dotations

L'Etat a poursuivi sa politique de redressement des comptes publics et les collectivités territoriales ont été une nouvelle fois sollicitées en 2019 pour participer à l'effort commun de réduction des dépenses. L'hypothèse pour 2020 est la stabilité de ce concours.

L'observation historique de l'évolution de la dotation forfaitaire fait apparaître un plafonnement de la ressource.

Aussi comme le reflète le tableau suivant, la dotation forfaitaire aura très légèrement baissé en 2019, la prévision 2020 en légère baisse tient compte de cette érosion.



L'évolution de la DGF est la suivante :

DGF	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation globale de fonctionnement	6 626 989	5 986 610	5 972 321	5 888 118	5 800 000

Cette hypothèse pour 2020 prend en compte le maintien de l'enveloppe globale de l'état avec une légère diminution du fait du tassement de la population.

La commune de Boulogne-sur-Mer est pour autant en question sur la politique de péréquation verticale avec la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) ou la Dotation Nationale de Péréquation (DNP), voire de la péréquation horizontale, en relation avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais avec le Fond de Péréquation Intercommunal (FPIC).

L'hypothèse budgétaire est de tableer à nouveau pour 2020 sur une relative progression des dotations de péréquation verticale, la stabilité de la péréquation horizontale et de préserver le dynamisme de la politique d'investissement au profit du développement économique et de l'emploi sur le territoire.

Concernant la fiscalité directe locale, plus précisément la disparition programmée de la majorité de la taxe d'habitation, hors résidences secondaires, les collectivités seront privées d'une recette dynamique, fondée sur les bases fiscales, avec une maîtrise locale des taux.

L'hypothèse budgétaire pour 2020 sera fondée sur le principe de compensation à l'euro près. Sachant que la commune supporte désormais en année pleine deux effets :

- la demi part veuvage, à hauteur de 250 K Euros et la politique de l'Etat en faveur de la qualité de vie urbaine dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la ville
- le transfert de la ressource abattement Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) au profit des bailleurs sociaux à hauteur de 160 K Euros.

3 facteurs risquent de déstabiliser fortement les finances communales, à l'échelon local mais également à l'échelle de toutes les collectivités : la réforme en cours sur la taxe d'habitation d'une part, la compression des dispositifs relatifs aux contrats aidés d'autre part, les transferts de compétence enfin.

Chacun de ces impacts bouscule les équilibres structurels de la collectivité, dans un schéma classique de forte baisse des ressources communales d'abord, constatée en 2017, poursuivie en 2018, puis diminution de la capacité d'autofinancement, constatée en 2017, poursuivie en 2018 et 2019, enfin questionnement des investissements et du niveau de prestations du service public.

La réforme de la taxe d'habitation passera, peut-être, par une aide compensatoire de substitution à la dynamique de la taxe d'habitation. On évoque la possibilité d'avoir en substitution la part départementale de la taxe foncière. Cette substitution ne permettrait pas de retrouver la totalité des montants perdus.

Une telle dotation compensatrice sera naturellement soumise à de futures coupes budgétaires tandis que la fiscalité directe locale présentait la souplesse d'être adaptative et garantissait l'autonomie de la collectivité. Ce premier volet est celui qui engendre le questionnement le plus important dans le cadre d'une vision prospective.

La pression sur les contrats aidés a fait également peser un double risque, social et organisationnel, interrogeant le maintien de certaines activités du secteur public. La pression pourrait encore être accrue sur ce dispositif. Le recours à d'autres types de personnel en remplacement fera augmenter la facture pour la collectivité sur un facteur de 4 à 5, impossible à maintenir pour tenir les équilibres budgétaires.

Les transferts de compétence, loin d'être neutres, privent depuis 2 ans la collectivité de ressources de fonctionnement, bien au-delà de la stricte et théorique balance entre transferts de recettes et de dépenses.

Selon des évaluations préalables, ces impacts ont conduit à une réduction de la capacité d'autofinancement communal à hauteur de - 10%, en 2017 et en 2018. Cette baisse de la capacité d'autofinancement s'est poursuivie sur l'exercice en cours.

Si le résultat de fonctionnement annuel continuait jusqu'en 2016, à se positionner à un niveau relativement élevé propre à assurer un volume suffisant d'autofinancement des investissements, le retournement de conjoncture ne permet plus de garder une capacité d'autofinancement suffisant. La baisse continue des dotations commence à produire ses effets sur le résultat général.

Les recettes des communes sont répertoriées selon la doctrine en trois parties.

La première est liée au produit fiscal, sans réelles marges de progression. La part fiscale du budget communal se restreindra progressivement, du fait de l'exonération progressive de la taxe d'habitation, depuis 2018. La politique fiscale communale en 2020 demeurera placée sous le sceau de la modération fiscale dans un contexte où les dotations de l'Etat subissent régulièrement un réajustement significatif.

La fiscalité locale peut aussi être un outil pour la ville, d'accompagnement de la vitalité et de l'attractivité commerciale, depuis la récente mise en place de la taxe sur les friches commerciales. La taxe sur les friches commerciales a un effet incitatif sur l'occupation commerciale des biens. La délibération a été présentée en septembre 2019.

Par ailleurs, le budget 2020 prend en compte la nouvelle délégation du casino avec la taxe sur les jeux. Cette délégation est établie sur 12 ans. Elle a été attribuée au Groupe Golden Palace. Ce nouveau délégataire amène une nouvelle répartition de la taxe communale sur les jeux. La part communale est remontée à hauteur de 15 %.

La deuxième partie des recettes est liée aux dotations de l'Etat. Elles ne progressent plus et supporteront, en fonction des collectivités, une forte érosion. Les dotations de l'état se décomposent en péréquation verticale et en péréquation horizontale. La ville de Boulogne-sur-Mer bénéficie de l'effort de péréquation tout en accueillant les charges de centralité.

La troisième partie est liée aux recettes diverses, sera à analyser sous l'angle de la tarification des services. La délibération traditionnelle de décembre permet d'appréhender à la fois l'exhaustivité des services offerts par la ville et les tarifs proposés.

La présentation fiscale de la ville 2019

Les recettes fiscales pèsent significativement dans les recettes communales.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Impôts	41 586 424	42 046 692	42 568 267	42 770 678	39 193 756	38 933 662	38 486 307

La taxe d'enlèvements des ordures ménagères n'est plus dans les recettes fiscales suite au transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

Pour mémoire, le montant des recettes de fonctionnement représente plus de 70 M €. Le montant de la fiscalité en représente 55%.

La suppression partielle et progressive de la taxe d'habitation n'a finalement pas engendré, techniquement, de modification du rapport entre les dotations et la fiscalité. En effet, la disparition progressive de la part de la taxe d'habitation a été compensée intégralement, à ce jour. La part exonérée de la taxe d'habitation a été comptabilisée comme une véritable fiscalité et pas comme une compensation.

Les deux facteurs qui ont été confirmés en 2019 sont les suivants :

En premier lieu, la volonté de poursuivre la réforme de la taxe d'habitation, en ce qui concerne le dernier tiers d'exonération de la taxe d'habitation. Ce qui exonérera de la totalité de la taxe d'habitation 80 % de la population selon les critères qui ont été définis par la loi de finance. En second lieu il a été aussi confirmé que les 20 % non concernés par l'exonération de 1/3 de la taxe d'habitation seront exonérés à la fin des trois ans par tiers également.

La Ville de Boulogne-sur-Mer a fait le choix politique fort de ne plus augmenter depuis 2009 les taux de fiscalité directe. La politique locale va même dans le sens de réduire les taux de fiscalité directe pour préserver le pouvoir d'achat des Boulonnais tout en continuant d'offrir les meilleurs services à la population. La perspective pour 2020 s'inscrit en ligne directe avec cette position.

Evolution des taux de 2011 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation	30.04	29.74	29.68	29.68	29.68	29.68
Taxe foncière	33.83	33.69	33.62	33.62	33.62	33.62
Taxe foncière non bâtie	66.72	66.18	66.05	66.05	66.05	66.05

L'année 2020 sera aussi synonyme de modération fiscale. Les taux devraient rester inchangés en 2020.

La commune perçoit le produit des trois taxes ménages Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti et Non Bâti. Le produit fiscal est légèrement meilleur que le montant envisagé lors de la prévision. Le montant notifié, plus important que prévu, est lié au dynamisme des bases sur Boulogne-sur-Mer.

Montant perçu par Taxe pour la ville de Boulogne sur Mer

	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe habitation	11 821 353	12 354 003	11 725 381	11 743 189	11 912 068
Taxe foncière bâtie	13 604 696	13 427 492	13 767 726	13 956 671	14 487 194
Taxe foncière non bâtie	18 001	19 022	19 881	20 343	23 184

L'augmentation des bases fiscales est la résultante de deux effets : le dynamisme des permis de construire engendre la revalorisation des logements existants au travers de l'augmentation des catégories fiscales de ces logements. Le nombre de logements classés dans la catégorie vétuste a sensiblement diminué. Les services fiscaux ont aussi relancé progressivement le mécanisme des déclarations cadastrales. En effet, la ville de Boulogne a signé un partenariat avec la DGFIP. Ce partenariat a pour but de mettre en place un contrôle progressif des bases fiscales. Progressivement la valeur moyenne fiscale de la Ville de Boulogne se rapproche de la valeur moyenne départementale. L'année 2020 sera encore marquée par le travail des services fiscaux sur les bases fiscales.

L'année 2020 sera aussi marquée par l'arrivée de nouveaux ensembles immobiliers (terrasses de la falaise et ensemble immobilier portuaire). Il convient de préciser que l'exonération de deux ans sur la taxe foncière a un effet retard sur la prise en compte des nouveaux ensembles immobilier. De ce fait, les terrasses de la falaise arriveront progressivement dans les bases à partir de 2020 et 2021.

Il est prévu pour l'année 2020 une exonération progressive de la taxe d'habitation. Cette exonération a commencé en 2018 à hauteur de 1/3. Cette exonération concerne 80 % des contribuables. Pour Boulogne-sur-Mer, cette exonération concerne 90 % des contribuables.

Le Ministre des comptes publics, Gérald Darmanin, a précisé au Club de l'économie du quotidien « Le Monde » que le plafond d'exonération serait de 30 000 € de revenus annuels pour un célibataire (2 500 € par mois), soit 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) en intégrant l'abattement de 10%.

Seuils de revenus maximum permettant d'être exonéré de taxe d'habitation à partir de 2018

Seuils	Célibataire	Célibataire avec 1 enfant	Couple	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couple avec 3 enfants
Revenu Fiscal de Référence (RFR)	27 000 €	35 000 €	43 000 €	49 000 €	55 000 €	61 000 €
Revenus annuels du foyer	30 000 €	38 890 €	47 780 €	54 440 €	61 110 €	67 780 €
Revenus mensuels du foyer	2 500 €	3 240 €	3 980 €	4 540 €	5 090 €	5 650 €

Les seuils sont réévalués chaque année.

Pour la commune, la taxe d'habitation représente 11 912 068 €. Si on considère que 80 % des contribuables sont concernés par l'exonération de taxe d'habitation. L'exonération conduit à une perte théorique fiscale d'environ 3.2 millions d'euros par an, soit pour l'exercice 2020 une exonération à hauteur de 6.4 millions d'euros.

Une interrogation majeure était posée sur le Budget 2020 sur la nature, le volume et la pérennité du mécanisme de compensation annoncé pour les collectivités. La compensation 2019 est à hauteur du manque à gagner cependant deux interrogations demeurent :

En premier lieu, la pérennité de la compensation par l'état a été garantie pour 3 ans. Il résulte donc un questionnement pour la fin du dispositif en 2022.

En second lieu, à la fin des trois ans de mise en place du dispositif. Les quatrième, cinquième et sixième années doivent conduire à une suppression totale de la taxe d'habitation. Cette année sera sans doute aussi marquée par un retour dans les dotations des 11 millions initialement dévolues à la taxe d'habitation. Cette nouvelle situation devrait engendrer une série de questions et une perte d'autonomie des collectivités locales.

Des allocations compensatrices fiscales sont versées aux villes en contrepartie des pertes de recettes résultant des exonérations et des allègements de fiscalité locale accordés par le législateur. Ces compensations font figure de variable d'ajustement dans la loi de finances afin de permettre le financement des autres composantes de la dotation globale de fonctionnement, notamment les dotations de péréquation Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), Dotation de Solidarité Rurale (DSR) et Dotation Nationale de Péréquation (DNP).

Les exonérations de taxe d'habitation :

- Exonération de la Taxe d'habitation pour les revenus modestes, part compensée par l'Etat
- Les titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ou de l'allocation supplémentaire d'invalidité
- Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés
- Les contribuables âgés de plus de 60 ans
- Les contribuables atteints d'une infirmité ou d'une invalidité

Les exonérations de taxe foncière :

- Les personnes de condition modeste
- Les immeubles professionnels situés dans les zones franches urbaines
- Les logements à usage locatif situés en zones urbaines sensibles
- Les constructions neuves et les logements sociaux sous certaines conditions

Montant des allocations compensatrices de 2015 à 2019 par allocation

	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation (Base)	1 233 676	1 006 588	1 338 737	1 385 893	1 424 404
Taxe foncière personnes modestes (Base)	27 938	18 832	8 105	8 585	8 768
ZFU /ZUS	41 515	171 837	165 641	161 541	164 759
Exonération longue durée	34 439		17 506	18 381	2 145
Abattement 16 %	143 163	121 413	37787	22 850	

La hausse de l'exonération longue durée résulte de la livraison des appartements situés dans la zone du Chemin Vert. Cette exonération est de 10 ou 15 ans selon le mode de financement de ces immeubles.

L'évolution des allocations compensatrices s'explique par la dilution, avec le temps, des effets de la réforme de la taxe professionnelle et de l'impact des abattements fiscaux de taxes foncières pour certaines catégories de salaires.

Cela prive, dans le temps, les collectivités, du dynamisme fiscal et paralyse la dynamique locale.

Le tableau suivant présente la valorisation de la taxe foncière par habitant. Les valeurs moyennes données pour le Département, la Région et pour la France sont établies avec les villes de 20 000 à 50 000 habitants.

Valeur foncière par habitant	2015	2016	2017	2018
Boulogne sur Mer	928	889	948	965
Département	931	NC	970	1009
Région	926	NC	946	975
France	1365	NC	1423	1444

2018 est le dernier chiffre connu.

Valeur habitation par habitant	2018
Boulogne sur Mer	882
Département	938
Région	909
France	1426

Il résulte de ce tableau que l'exonération progressive de taxe d'habitation rapporte moins à la ville de Boulogne sur Mer que pour les autres villes. En effet, un remboursement à l'euro près est défavorable à notre commune.

Effort fiscal	Taux
Boulogne sur mer	1.47

La moyenne fiscale par habitant est moins forte à Boulogne-sur-Mer que sur l'ensemble du territoire. Les taux d'imposition sur Boulogne amènent à un produit fiscal moins important que sur le reste du territoire.

Pour mémoire la moyenne des foyers fiscaux non imposés est la suivante

Foyers fiscaux non imposés	Boulogne-sur-Mer	Moyenne départementale	Moyenne Régionale	Moyenne Nationale
Moyenne	70.9 %	69.70 %	64.7 %	56.0 %

Le budget 2020 a été envisagé dans la perspective de ne pas accentuer la pression fiscale. La progression du produit des impôts ne résultera donc que de l'augmentation des bases proposée par la loi de finances. Le budget 2020 a été établi avec une prévision d'augmentation cadastrale à hauteur de 0,5 %. Cette augmentation cadastrale serait conforme à la prévision d'inflation. Aujourd'hui, l'inflation glissée est à hauteur de 1.2 % annuellement. Ce taux correspond au taux de revalorisation proposé ces dernières années par la loi de finances.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) apparaît en baisse depuis quelques années, en raison du tassement de la population boulonnaise mais aussi des orientations budgétaires de l'Etat, tandis que la dotation de solidarité urbaine (DSU) augmente.

La péréquation est le mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse et donc les écarts d'inégalités entre les différentes collectivités territoriales. Elle prend donc sur Boulogne-sur-Mer toute sa dimension à la fois à l'intérieur de l'agglomération mais aussi entre les différentes collectivités françaises. Le classement entre communes riches et communes moins riches s'effectue selon différents critères. L'effort de péréquation verticale permet à la commune de Boulogne d'enregistrer une progression forte de sa dotation de solidarité urbaine. Jusqu'alors, le gouvernement faisait donc valoir un effort supplémentaire envers les communes moins favorisées.

	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation globale de fonctionnement	6 626 989	5 986 610	5 972 321	5 888 118	5 800 000
Dotation de solidarité urbaine	7 612 050	8 161 836	8 800 000	8 749 516	8 800 000
total	14 239 039	14 148 446	13 900 000	14 637 634	14 600 000

Le tableau montre que la dotation de solidarité urbaine compensait partiellement la baisse de la dotation globale de fonctionnement. La DSU a comme critère d'attribution le potentiel fiscal des communes et le nombre de logements sociaux ainsi que le potentiel fiscal par habitant.

La commune est aussi éligible à la Dotation Nationale de Péréquation qui évolue au rythme de l'inflation, depuis le gel des dotations en 2010, la DNP suit la même évolution zéro. Seule la Dotation de solidarité Urbaine augmentait, notamment grâce à l'effort de péréquation voulu par le gouvernement précédent. L'inversion de tendance en 2019 montre une stagnation de la péréquation verticale.

Le budget 2020 est donc présenté avec des prévisions budgétaires de dotation (DGF) en baisse. A l'inverse, le dynamisme de la péréquation est supposé prorogé.

Le Fonds de Péréquation Intercommunal permet une péréquation horizontale entre les communes de l'intercommunalité. Elle est basée sur trois critères cumulatifs. Le premier représente 60 % de cette péréquation et se situe au niveau de l'écart de revenus par habitant par rapport à la moyenne de la Communauté d'Agglomération

du Boulonnais. Le deuxième qui se situe à 20 % est établi en fonction de la richesse fiscale. Le troisième qui représente 20 % est fonction de l'effort fiscal.

Schéma péréquation horizontale

	2016	2017	2018	2019	2020
Dotations de Solidarité Communautaire	310 000	310 892	310 000	310 000	310 000
Fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)	1 025 269	1 107 000	901 663	900 000	900 000

Le FPIC ne devrait plus progresser en 2020

Les autres recettes issues des prestations offertes par les communes, sont souvent stables voire subissent une diminution liée au pouvoir d'achat des ménages. Les recettes qualifiées de poche qui progressaient régulièrement depuis quelques années sont stables.

Certaines activités ont en revanche progressé, comme l'encaissement des droits d'emplacements pour camping-cars, dont les recettes ont dépassé le seuil d'assujettissement à la TVA en 2019.

En 2020, le nouveau Parcours Acrobatique en hauteur au Parc Montplaisir devrait également engendrer de nouvelles recettes.

La maîtrise de la gestion

Les dépenses se décomposent en charges de fonctionnement selon des chapitres budgétaires : « charges à caractère général », « charges de personnels », « autres charges », « charges d'intérêts » et « charges exceptionnelles ».

I Les charges à caractère général

	2015	2016	2017	2018
charges à caractère général	11 258 257	10 528 976	11 270 843	9 697 295

Pour l'électricité, une augmentation moyenne de 1 à 2 % par an est observée depuis le début du 21^{ème} siècle, les annonces des prévisionnistes tablent sur une augmentation, par rapport à aujourd'hui, de 50% d'ici à 2030.

Pour le gaz il est envisagé une augmentation de 6% par an jusqu'en 2020 pour atteindre une augmentation de 30% d'ici 2018 et de 50% d'ici 2020. Le gaz a connu des fluctuations en rapport avec les cours du pétrole. La commune a signé une convention pour adhérer à la FDE (Fédération Départementale de l'Énergie) qui permet d'obtenir de meilleurs prix.

L'augmentation du prix du pétrole sur les dix dernières années (107%) justifie le phénomène d'augmentation du coût de l'énergie. Les prévisionnistes qui envisageaient un baril de pétrole à plus de 100 € sont maintenant persuadés que le pétrole va continuer une spirale haussière. L'année est à nouveau marquée par une forte hausse du coût du pétrole. La ville s'est engagée dans l'acquisition progressive de véhicules électriques et cherche à optimiser la consommation énergétique de ses bâtiments.

II Les charges de personnel

Le budget du personnel a été prévu avec une légère augmentation liée à la mise en place de nouveaux services à la population, notamment le centre social MAES qui fait l'objet d'un agrément en tant que Centre Social.

Tendance du chapitre 012 « charges de personnel »

	2015	2016	2017	2018
012 « Charges de personnel »	34 591 854	34 754 491	33 389 000	32 174 000

Moyenne par habitant	Boulogne-sur-Mer	Département	Région	Nationale
012 Charges de personnel	732	776	715	755

La ville de Boulogne-sur-Mer se situe plutôt en dessous de la moyenne. Cependant ce comparatif est toujours à prendre avec certaines précautions ; en effet, les villes ont des périmètres d'action souvent très différents.

III Les subventions

Tendance du chapitre 65 « subventions »

subventions	2015	2016	2017	2018
	9 725 662	10 483 860	10 384 884	9 231 274

IV Les charges d'intérêts

Tendance du chapitre 66 « charges d'intérêts »

Charges d'intérêt	2015	2016	2017	2018
	2 266 549	2 021 285	2 069 272	1 620 862

Moyenne par habitant	Boulogne-sur-Mer	Moyenne ville	Département	Région	Nationale
	36	38	45	32	32

La baisse des charges d'intérêt traduit l'effort de gestion de la dette en parallèle de la baisse des taux généralisée.

IV Les charges exceptionnelles

Tendance du chapitre 67 « charges exceptionnelles »

	2015	2016	2017	2018
« Charges exceptionnelles »	806 851	728 643	737 767	807 152

Le personnel

Situation en matière de Ressources Humaines

Structure des effectifs

EFFECTIFS PAR CATEGORIE					
ANNEE	12-2015	12-2016	12-2017	12-2018	12-2019
Titulaires / stagiaires	735	727	666	659	660
Non Titulaires	242	255	182	178	180
Contrats aidés	98	106	97	49	50
TOTAL	1075	1088	945	886	890

L'évolution des effectifs fait désormais apparaître une baisse des effectifs titulaires et non titulaires.

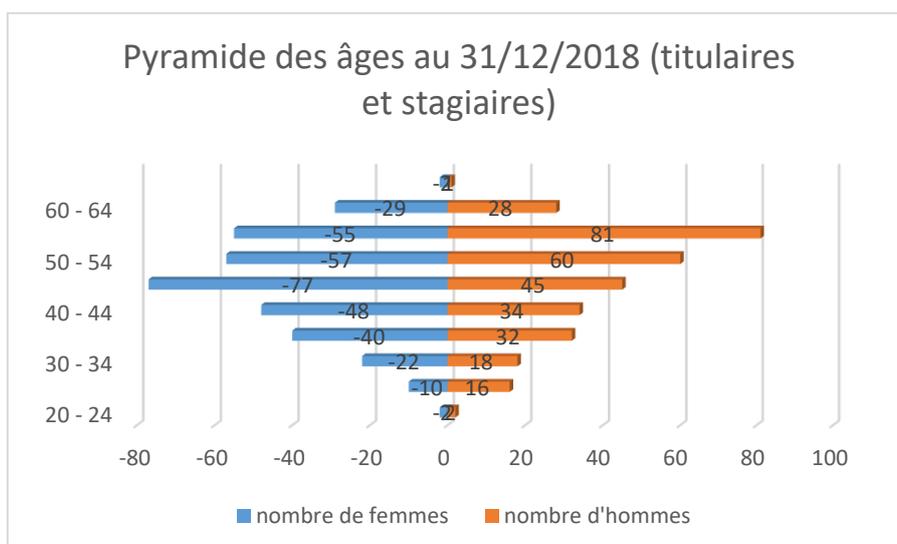
L'objectif est désormais de maintenir ce niveau et la maîtrise d'effectifs. On peut également remarquer la très nette baisse des emplois aidés de 50%.

Cette baisse a eu un impact d'un point de vue organisationnel notamment dans certains services. Un recours aux associations d'insertion a été indispensable pour pallier la baisse des effectifs et conserver un service public de qualité.

EFFECTIFS PAR FILIERE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)				
ANNEE	2015	2016	2017	2018
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	735	727	666	659
FILIERE ADMINISTRATIVE	161	163	152	149
FILIERE ANIMATION	23	23	25	22
FILIERE CULTURELLE	53	55	56	54
FILIERE MEDICO-SOCIALE	32	30	31	31
FILIERE SOCIALE	31	31	31	32
FILIERE SPORTIVE	17	17	16	16
FILIERE TECHNIQUE	418	408	355	355

EFFECTIFS PAR CATEGORIE (AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES)				
ANNEE	2015	2016	2017	2018
TOTAL TITULAIRES/STAGIAIRES VILLE	735	727	666	659
CATEGORIE A	44	45	44	43
CATEGORIE B	80	83	81	76
CATEGORIE C	611	599	541	540

Le maintien des effectifs concerne toutes les filières et toutes les catégories. Il y a peu d'évolution dans la structure de la collectivité.



La structure de la pyramide des âges reste sensiblement identique aux années précédentes malgré le nombre de départs à la retraite croissant :

- 47% des agents ont plus de 50 ans comme les années précédentes.
- La moyenne d'âge est de 47 ans comme les années précédentes.

Il est à noter que 30 % des agents ont plus de 55 ans. Ainsi, près d'un tiers des effectifs partirait à la retraite d'ici 10 ans.

Un équilibre doit être trouvé entre la source d'économies potentielles que peuvent constituer ces départs et la continuité du service à assurer.

Dépenses de personnel

MASSE SALARIALE (TOUTES CATEGORIES)					
ANNEE	2015	2016	2017	2018	2019
MASSE SALARIALE	34 335 465	34 429 671	33 025 812	31 807 117	32 400 000

DETAILS DES REMUNERATIONS ANNEE 2018					
	TRAITEMENT INDICIAIRE	INDEMNITES ET PRIMES	NBI	HEURES SUPPLEMENTAIRES	AVANTAGES EN NATURE
AGENTS STAGIAIRES ET TITULAIRES	18 109 202	2 993 589	274 793	474 501	52 444
NON TITULAIRES	2 281 299	267 538		84 289	2 420

La commune poursuivra la maîtrise de ses dépenses de personnel.

La politique menée notamment en matière de recrutement consiste à une analyse fine de chaque poste suite aux départs d'agents de la collectivité (maintien, transformation, fusion, suppression...).

La collectivité poursuit également le maintien d'une politique active d'amélioration des carrières individuelles grâce aux avancements de grade et promotions internes qui permettent de reconnaître l'implication des agents mais également la favorisation des montées en compétences au sein de la collectivité par le développement de la mobilité interne.

Une vigilance particulière est portée sur les situations individuelles des agents qui rencontrent des difficultés de santé et les actions de reclassement accompagnées seront poursuivies.

En parallèle, un chantier de lutte contre la précarité sera poursuivi pour limiter le nombre d'agents contractuels et ainsi valoriser les emplois permanents, tout en stabilisant les effectifs.

La maîtrise des effectifs et de la masse salariale passe également par le développement et la modernisation du service public.

L'objectif est de maintenir le cap tout en offrant un service public de qualité aux habitants de la commune. Ainsi, ce développement doit continuer de se traduire sous diverses formes :

- Développer la polyvalence et la solidarité entre services pour assurer une présence accrue au contact du public ou lors de manifestations (ex La Côte d'Opale fête la mer).
- Intégrer la saisonnalité dans la réalité du travail des équipes (horaires des agents des écoles, du musée, des parcs et jardins...).
- Moderniser les matériels pour faciliter l'exercice des missions confiées (ex : dématérialisation).
- Mutualiser et organiser les ressources qui facilite les synergies et évite les redondances : dans cette logique, les évolutions de notre organisation ont été orientées vers une convention de mutualisation avec le CCAS. Les services informatiques et financiers ont déjà été mutualisés. De nouvelles étapes sont prévues : RH, groupements de commande...

Les conventions passées avec le centre de gestion du Pas-de-Calais s'inscrivent également dans la même démarche : mise à disposition des personnels de médecine préventive, des personnels de santé au travail...

NOMBRE DE JOURS D'ARRETS PAR FILIERE EN 2018									
	FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE ANIMATION	FILIERE CULTURELLE	FILIERE MEDICO-SOCIALE	FILIERE SOCIALE	FILIERE SPORTIVE	FILIERE TECHNIQUE	AUTRES	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL	46			395		22	1562	274	2299
CONGE MATERNITE	363		156	155	125		47		846
LONGUE MALADIE	802	365		310	365		3417		5259
MALADIE LGUE DUREE	1044		292	365			1278		2979
MALADIE ORDINAIRE	1925	140	536	631	263	41	5992	350	9878
Somme :	4180	505	984	1856	753	63	12296	624	21261

NOMBRE DE JOURS D'ARRETS PAR AGE EN 2018							
	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - 59	60 - 69	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL		444	134	396	1232	93	2299
CONGE MATERNITE			615	231			846
CONGE PATERNITE		22	66				
LONGUE MALADIE				959	1818	2482	5259
MALADIE LO NGUE DUREE				679	1825	475	2979
MALADIE ORDINAIRE	2	419	1065	3082	2605	2705	9878
Somme :	2	885	1880	5347	7480	5755	21261

NOMBRE DE JOURS D'ARRETS PAR SEXE EN 2018			
	FEMININ	MASCULIN	Somme :
ACCIDENT DU TRAVAIL	948	1351	2299
CONGE MATERNITE	846		846
LONGUE MALADIE	2348	2911	5259
MALADIE LGUE DUREE	2614	365	2979
MALADIE ORDINAIRE	6304	3574	9878
	13060	8201	21261

Les données en matière d'absentéisme font apparaître que la filière technique est la plus impactée par les arrêts de travail et concernent principalement les femmes.

62 % des arrêts de travail concernent les agents de plus de 50 ans.

Sur un nombre de total de jours payés de 364872, le taux d'absentéisme s'élève à 5.83% en 2018 (en légère baisse par rapport à 2017 : 6.37%).

On peut aisément comprendre que les agents techniques de plus de 50 ans ont plus de problèmes de santé, les métiers techniques exercés dans les collectivités étant physiquement difficiles et pénibles (agents de voirie, maçon, couvreur, jardinier, agents d'entretien...).

De réelles mesures pour lutter contre l'absentéisme sont mises en place. Par exemple, le délai de carence mis en place au-delà du 21^{ème} jour d'arrêt est maintenu parallèlement au jour de carence institué par la loi de finances n°2017-1837 du 30 décembre 2017 au titre de 2018.

Face à tous ces constats, la mise en place d'une réelle politique de prévention apparaît comme étant une des solutions face à l'absentéisme en intervenant bien en amont des absences :

La création du réseau d'assistants de prévention,

La priorité donnée aux formations en hygiène et sécurité dans le plan de formation,

Le bien-être au travail : mise en place d'ateliers de sophrologie, intervention d'un médiateur pour gérer des conflits entre la direction et les agents d'un service.

Situation en matière de temps de travail

Le protocole relatif au temps de travail à la Ville de Boulogne-sur-Mer validé en 2002 a fait l'objet d'une refonte complète au 1^{er} juillet 2018.

Depuis cette date, les agents de la Ville de Boulogne-sur-Mer effectuent 37 heures hebdomadaires et bénéficient de 12 jours de RTT. La journée de solidarité est un jour de RTT posé le lundi de Pentecôte. Les services ayant un temps de travail annualisé ont également revu leurs emplois du temps afin de respecter le protocole mis à jour.

Certains ajustements ont été nécessaires afin de pallier les difficultés d'application du protocole dans les services. Ces ajustements ont fait l'objet de discussions lors de comités techniques et ont été validés en conseil municipal pour une application au 1^{er} juillet 2019.

Situation en matière de gestion prévisionnelle des ressources humaines de la collectivité

L'année 2020 doit voir se poursuivre la mise en place d'une véritable démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) dont l'entretien professionnel annuel des agents constitue le socle.

Pragmatique, la finalité de la démarche de GPEC doit permettre d'optimiser la gestion des ressources humaines de la collectivité, d'anticiper les conséquences de ses stratégies et de s'adapter aux besoins liés à son évolution. Elle doit à présent s'inscrire dans la constance, en fonction d'objectifs à moyen voire long terme bien identifiés, devant être, autant que faire ce peu, périodiquement analysés et si nécessaire ajustés. C'est là un enjeu majeur en raison de l'évolution de la pyramide démographique (pour rappel, près d'un tiers des effectifs partira à la retraite d'ici 10 ans).

La GPEC repose pour l'heure sur plusieurs axes stratégiques qui seront poursuivis :

- Développement et valorisation de la mobilité interne des agents
- Optimisation de la politique de formation :
 - Responsabilisation des encadrants
 - Meilleur recensement des besoins de par une meilleure gestion des priorités
 - Développement des formations internes (ex. bureautique)
- Gestion stratégique des départs à la retraite
- Accompagnement au repositionnement professionnel d'agents souffrant d'inaptitude physique nécessitant un reclassement.

Avant tout qualitative dans ses prémices, la GPEC doit dorénavant s'attacher à évaluer quantitativement les moyens humains et à développer à présent des stratégies en la matière afin de répondre à des besoins futurs, préalablement identifiés et quantifiés.

A cet effet, il conviendrait d'envisager la création de nouveaux outils de GPEC, ciblés plus particulièrement sur les compétences des agents. Dans un premier temps, il sera nécessaire de diagnostiquer les compétences individuelles à partir des entretiens professionnels et les compétences organisationnelles à partir des fiches de poste, avant de structurer les compétences en élaborant un « référentiel de compétences »

Le « référentiel de compétences » favorisera le développement des outils de GPEC complémentaires (aires de mobilité, parcours professionnels, métiers sensibles...) tout en renforçant les outils existants (fiches de postes, grilles d'évaluation...). Ses usages seront multiples aussi bien pour la DRH, les encadrants que les agents et sa mise en œuvre impactera les nombreux domaines de la GPEC (recrutement, mobilité, formation).

Ainsi, son élaboration permettra de :

- Faire reconnaître et développer les compétences des agents (formation)
- Mieux évaluer et gérer les compétences des agents (formation)
- Mieux définir et enrichir les parcours de professionnalisation des agents
- Mieux appréhender les mobilités internes et en développer davantage la politique en mettant en place des « aires de mobilité »
- Fiabiliser et objectiver le recrutement

- Travailler la question des métiers sensibles (métiers à évolution significative de compétences, métiers stratégiques, métiers en tension, métiers à forte usure professionnelle...)

Enfin, la gestion stratégique des départs à la retraite pourrait être renforcée par les prémices de l'élaboration d'un « plan de relève », basé notamment sur une cartographie des départs à la retraite couplée avec une analyse par métiers et structures.

Renforçant la planification des ressources humaines, la mise en place progressive de ce nouvel outil devrait permettre à terme de construire une politique de recrutement adaptée, portant une attention toute particulière à la fuite des compétences.

La gestion active de la dette

La commune de Boulogne-sur-Mer bénéficie aujourd'hui du programme pluriannuel de gestion active de la dette, amorcée lors de la précédente mandature. Les actions engagées ont porté sur la simplification des lignes d'encours, les renégociations pour tirer parti des opportunités de marchés, la réduction de la dette globale, la diminution de l'exposition au risque des différents emprunts, la diversification des partenaires bancaires.

En 2019, l'objectif de la ville concernant la gestion de sa dette, était de continuer à être attentive aux évolutions des marchés financiers afin de saisir toutes les éventuelles opportunités.

Pour ce faire, la rencontre avec les partenaires bancaires est importante afin de faire le point sur l'encours, renégocier éventuellement certains contrats, et faire part des attentes et objectifs de la commune pour les années à venir. La Commune a fait valoir, durant ces derniers exercices, une politique de saisie d'opportunités sur les marchés financiers et de diversification des produits.

L'objectif de la ville est, depuis plusieurs années, de faire preuve d'une gestion active de sa dette et d'en maîtriser l'équilibre. Pour se faire, des actions ont été mises en place et notamment la réduction de la dette globale, la diminution de l'exposition au risque des différents emprunts ou encore la recherche d'opportunités sur les marchés financiers.

Afin de faire un bilan sur les attentes et objectifs de la commune, une rencontre annuelle est programmée avec les différents partenaires bancaires. Ces rendez-vous permettent notamment de faire un point sur l'encours ou encore sur les perspectives d'évolution des marchés financiers dans le but de contracter des emprunts aux taux les plus attractifs et classés A1 suivant la charte GISSLER, c'est-à-dire soit à taux fixe, soit à taux variable simple. C'est pourquoi, en 2020, l'encours sera intégralement classé A1.

De plus, les partenaires bancaires sont sollicités lors de chaque campagne d'emprunt pour le financement des investissements, des restes à réaliser ou encore lors du renouvellement de la ligne de trésorerie ; le montant de cette dernière étant actuellement de 5 000 000 € et a été contractée cette année encore, après analyse des propositions, auprès de la Banque Postale.

Pour mémoire, lors du premier semestre 2019, deux emprunts ont été contractés, l'un afin de permettre la rénovation d'un bâtiment à destination des aînés, pour un montant de 1 079 505 €, puis le second pour un montant de 900 000 € dans le cadre du projet « Action cœur de ville », permettant la redynamisation du centre-ville et plus particulièrement du théâtre Municipal Monsigny. Ces deux emprunts ayant été souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Pour ses besoins futurs, la ville réalise chaque année, en amont, un prévisionnel de sa politique de recours à l'emprunt. Pour cette fin d'année 2019, un projet d'emprunt est en cours pour un montant de 6 000 000 € afin de financer les restes à réaliser de l'année.

Pour 2020, deux projets d'emprunts sont étudiés, dont un premier pour un montant estimé à 2 000 000 € lors du premier semestre, puis un second pour 6 000 000 € au deuxième semestre.

Le souhait de la commune étant de renforcer l'attractivité du territoire, ces prévisions d'emprunts auront pour but de permettre une couverture de la politique d'investissement.

La programmation pluri annuelle des investissements

Tandis que de nombreuses collectivités font le choix de ralentir leur programme d'investissements au cours de ces dernières années, la commune de Boulogne sur mer compte maintenir une vraie dynamique d'investissement, favorable à l'économie locale, destinée à mieux répondre aux attentes des habitants, dans l'esprit de conforter l'attractivité de la commune et favoriser l'emploi.

		2015	2016	2017	2018	2019	2020
INVESTISSEMENTS	VILLE	12 507 079	14 454 000	17 455 296	13 655 381	14 797 350	12 280 732
	ASSAINISSEMENT	754 050	890 000	747 556	0	0	0
	OBELLIANNE	1 627	29 800	1 624	35 000	58 150	50 000
	GPV	1 449 020	3 254 500	1 232 197	800 000	444 000	311 000
	FISAC	0	0	0	0	0	0
	GESTION DU STADE MUNICIPAL	41 744	53 000	68 218	156 876	160 000	1 440 000
	CONSTRUCTION OBELLIANNE 2	0	300 000	551 694	400 000	1 000 000	650 000

Plusieurs opérations significatives mobiliseront plus fortement les ressources. En premier lieu, la fin des aménagements des quais portuaires autour de NAUSICAA, la restauration du clos couvert et du dôme, de la basilique le programme en partenariat avec la SPL ATB autour de l'aménagement du secteur République Eperon, la poursuite des réaménagements du centre-ville en symbiose avec l'action cœur de ville, la poursuite de travaux dans les secteurs de l'enfance, de la petite enfance et la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics.

Le stade de la Libération sera équipée d'une nouvelle pelouse hybride pour un investissement de 1 200 000 Euros.

Conformément aux engagements pris en faveur des aînés et des personnes en situation de handicap, la municipalité a adopté un agenda d'accessibilité programmée qui concerne l'ensemble des bâtiments communaux et reprend les travaux nécessaires lesquels seront étalés sur une période de neuf ans. La rénovation du théâtre municipal sera engagée pour un coût global d'opération de près de 4 000 000 Euros. Plusieurs financements extérieurs sont d'ores et déjà obtenus, d'autres en cours de finalisation.

Enfin, la résidence Obellianne 2 sera livrée en 2020 (pour un investissement sur le seul exercice 2020 de 450 000 Euros)

Les ratios structurants

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement devrait s'afficher autour de la stabilité à l'échelle consolidée de l'ensemble des budgets. Sachant que le Budget Primitif est toujours en cours de finalisation puisqu'il fera l'objet d'un vote à l'occasion du Conseil Municipal de Décembre prochain et il s'agit de paramétrer pas à pas l'ensemble des curseurs techniques tant sur les dépenses que sur les recettes, tant sur l'ordre que sur les opérations en flux réel.

Au final le Budget 2020 est construit sur la base d'une augmentation de +2.40%, de ses dépenses de fonctionnement dans le contexte général d'augmentation des coûts.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
TOTAL BUDGETS	60 236 302,45	61 680 711,56	1 444 409,11	2.40%

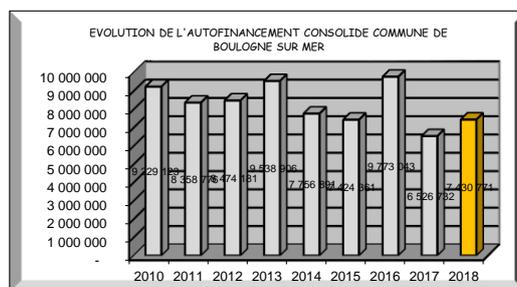
(données calculées du budget primitif 2019 au budget primitif prévisionnel 2020)

Afin d'accompagner son développement et favoriser l'attractivité de la commune, l'objectif est de continuer à accroître sa politique d'investissement : revitalisation du centre-ville, aménagement des quais, espace république éperon, projets de restauration des édifices culturels et culturels. C'est la raison pour laquelle, en 2020, la dette prévisionnelle atteindra encore la somme de 8 000 000 €, expliquant ainsi que le besoin de financement s'élève à 864 303,52 €, mais en glissement cependant par rapport à 2019 puisque celui-ci était de 1 401 300,01 €.

La variation du besoin de financement est donc positive et s'élève à 536 996,49 € en 2020. Cela montre donc que la commune fait preuve d'une gestion active de sa dette et recherche la préservation de l'équilibre.

EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT TOUS BUDGETS							
	BESOIN DE FINANCEMENT	VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT	TOTAL MONTANT EMPRUNTE	DETTE CERTAINE		DETTE PREVISIONNELLE	
				RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL	PREVISION RECOURS EMPRUNT	REMBOURSEMENT CAPITAL
2018	2 017 559,02		10 000 000,00	10 000 000,00	7 982 440,98		7 982 440,98
2019	1 401 300,01	-616 259,01	7 979 505,00	1 979 505,00	6 578 204,99	6 000 000,00	6 578 204,99
2020	864 303,52	-536 996,49	8 000 000,00		6 835 696,48	8 000 000,00	7 135 696,48

Ce besoin de financement résulte de la volonté municipale d'amplifier sa politique d'investissement au bénéfice du développement de la commune.

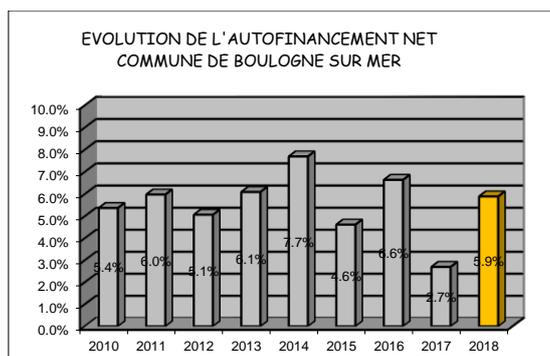


- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

La Commune dispose, en réel, d'une capacité d'autofinancement propre conséquente depuis plusieurs exercices et dégage un excédent de financement net de haut niveau. Le tassement relatif depuis 2014 prenait sa source dans la baisse de la pression fiscale pour les habitants, choix stratégique pour la mandature en cours, qui limite la vigueur des recettes et pèse sur l'autofinancement, les effets d'évolution des dotations et la progression des charges de personnel

L'autofinancement net revient à un niveau antérieur en raison de la diminution de la capacité d'autofinancement alors même que la surface d'endettement est toujours maîtrisée.

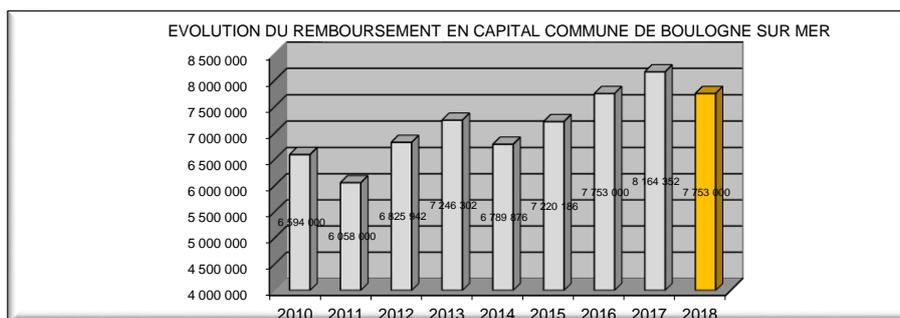
Le tassement est structurel et s'explique par de nouveaux facteurs externes depuis 2017 : déséquilibre entre recettes et dépenses dans le cadre des mutualisations, consommatrices de ressources, diminution des dotations, suppression des contrats aidés.



- Après retraitement de -1 ME en 2010 et de + 1 ME en 2011 écritures neutres sur les 2 exercices.

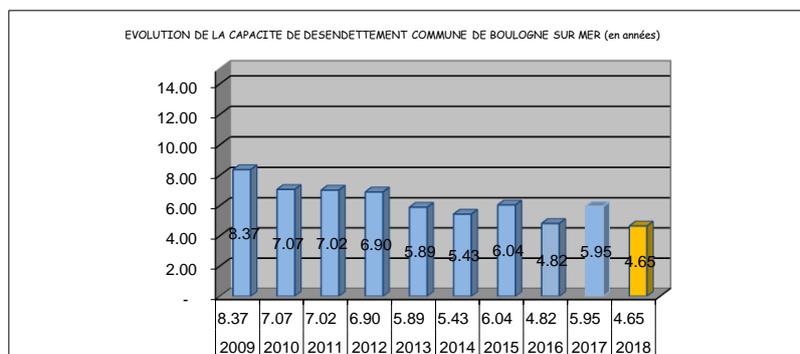
La diminution de l'auto financement net cette année est le nouveau cadre des perspectives à moyen terme. Elle résulte essentiellement de trois facteurs conjoints : Tout d'abord, la volonté municipale d'alléger la pression fiscale sur les Boulonnais avec le maintien de la modération de la fiscalité directe locale, engagement fort et réitéré de la mandature pour redistribuer aux habitants une partie des bénéfices tirés de la maîtrise de gestion. Ensuite, la baisse des dotations et des participations voire des mesures fiscales comme celles relevant des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville dans un contexte général de réduction des coûts. Enfin, les effets des transferts de gestion avec un effet solde entre recettes et dépenses défavorable à la capacité d'autofinancement.

La perspective de moyen terme est dorénavant d'assister à une diminution mécanique de l'auto financement en raison de la démassification budgétaire et des nouveaux effets externes soulignés ci-dessus.



En contrepoint de l'observation des exercices précédents, au cours desquels le volume du remboursement en capital de la dette tendait vers une linéarisation de son profil au fil des renégociations et des recours à l'emprunt, 2017 a révélé une reprise sensible du niveau du capital remboursé. Si généralement, les renégociations sont autant d'opportunités, au-delà de la renégociation des conditions financières à l'étalement et à l'échelonnement le plus adapté pour éviter les à-coups de remboursements annuels de la dette, certaines pointes peuvent encore apparaître. Dans la mesure où l'appel à emprunt nouveau s'est stabilisé, la variation de dette, en progression négative, consolide la structure financière de la commune sur le moyen terme.

La constance historique du remboursement en capital souligne encore l'enjeu décisif de rechercher des financements auprès des partenaires institutionnels, dans le contexte général de concentration autour des cœurs de métier pour accompagner la dynamique de l'investissement.



La capacité de désendettement de la commune demeure sur un niveau historiquement bas. S'il fallait plus de 10 années d'auto financement pour rembourser la dette totale, il n'en faut plus que 4.65 années aujourd'hui, témoignant de la maîtrise des équilibres structurants.

La baisse de 5.95 à 4.65 reflète la maîtrise des équilibres structurants.

En effet, traditionnellement les budgets des communes sont consacrés pour plus de 50 % aux charges de personnel, les autres dépenses étant imputables à d'autres secteurs comme notamment la consommation des fluides. La commune s'est engagée dans une politique volontaire de mutualisation et de développement des synergies internes pour favoriser le maintien des équilibres. Celui des collectivités territoriales est plus fort que le taux d'inflation ménagé du fait de la typologie des dépenses des collectivités.

Le processus électoral

Les dates des prochaines élections municipales ont été fixées aux 15 et 22 mars 2020.

L'organisation des opérations de mise sous pli des documents électoraux (qui comprend le libellé, la mise sous pli des enveloppes de propagande destinées aux électeurs de la commune et la préparation des paquets de bulletins de vote destinés aux bureaux de vote) sera confiée aux communes sous le contrôle des commissions de propagande. L'Etat assure la prise en charge financière de ces opérations.

Une enveloppe budgétaire pour le recrutement du personnel nécessaire au bon déroulement des opérations sera attribuée par la Préfecture. La dotation sera basée sur un ratio calculé à partir du nombre d'électeurs inscrits à l'arrêt des listes électorales, au plus tard le vingtième jour précédant le scrutin, à raison de 0,29€ par électeur et du nombre de tours de scrutin.

Un nouvel outil de vérification d'inscription sur les listes électorales a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur. Une télé-procédure qui permet à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales et dans quel bureau il doit voter.

Il s'agit d'une application concrète de la réforme du Registre Electoral Unique (R.E.U) : une liste unique de tous les électeurs du pays, gérée par l'INSEE et qui a permis de construire ce dispositif dit I.S.E. « Interrogation de la Situation Electorale ».

Le traitement des dossiers cartes d'identité passeports

Depuis le mois de mai 2019, un nouvel espace a été ouvert en centre-ville pour l'instruction des dossiers CNI/Passeports. C'est une offre supplémentaire, parmi d'autres, de proximité de service public aux habitants.

Les usagers ont maintenant le choix, pour déposer leurs dossiers, de se rendre en mairie sur rendez-vous du lundi au samedi matin ou en centre-ville sans rendez-vous du mardi au samedi soir. Des plages horaires ont été adaptées pour répondre au mieux aux attentes de la population.

Le nombre de dossiers instruits par le service continue d'augmenter.

En 2018 : 7 944

Les 8 premiers mois de 2019 : 7 000

Les demandes réalisées par le télé service « pré-demande CNI ou Passeports » stagnent à 30%.

ETAT CIVIL

La volumétrie des échanges de données des actes d'état civil par COMEDEC (Communication Electronique des Données d'Etat-Civil) continue de progresser significativement.

En 2018 : 13 631 demandes d'actes ont transité par COMEDEC

dont 5 220 parviennent des Préfectures pour l'instruction des dossiers CNI/passeports (39%) et 8 411 des notaires (61%)

En 2019 (de janvier à octobre) : 20 956 (10 mois) dont 4 026 des Préfectures (25%)

et 12 466 des notaires (75%)

La croissance des échanges se confirme. Les offices notariaux sont largement connectés à COMEDEC.

La participation financière de l'Etat est de 0,50€ par acte renvoyé pour les notaires.

COMEDEC réduit progressivement le traitement multi-canal des demandes (guichet, courrier papier, mail) et optimise le suivi des demandes et le délai. Mais ce succès s'accompagne de temps de saisie et de vérification importants. 2 agents doivent être affectés au dispositif pour répondre aux 100 demandes quotidiennes.

Une circulaire du 20 mars 2019 a mis en place un nouveau dispositif de prévention des reconnaissances frauduleuses de paternité et maternité. Toute personne souhaitant établir un lieu de filiation par reconnaissance doit présenter dorénavant des justificatifs d'identité et de domicile.

L'officier de l'état civil doit procéder à une audition des auteurs d'une reconnaissance d'enfant et saisit le Procureur de la République lorsqu'il existe des indices sérieux laissant présumer que cette reconnaissance est frauduleuse. C'est une procédure identique aux dossiers de mariages qui demande un temps supplémentaire d'instruction des dossiers.

Suite à une nouvelle législation, les tables annuelles qui étaient annexées aux registres des naissances, reconnaissances, mariages et décès doivent dorénavant être reprises dans un registre séparé des actes. 2 registres supplémentaires doivent donc être confectionnés, un pour la commune, le double pour le tribunal de grande instance, sans contrepartie financière. Toutes les reliures et restaurations des registres sont à la charge de la commune.

En 2020, la dématérialisation de la facturation des décès (achat et renouvellement des concessions, inhumations, exhumations) devrait se mettre en place pour une simplification des contrôles financiers du Trésor Public. Elle sera effective avec une coordination des services concernés au travers du Logiciel Eternité.

LES MANIFESTATIONS PROTOCOLAIRES

Bilan 2019

Sur le plan du protocole, la Ville de Boulogne-sur-Mer a connu une forte activité tant en accueil protocolaire qu'en réception ou en cérémonie publique.

Les personnalités reçues

- Monsieur **Philippe DUTRIEUX**, Préfet Maritime de la Manche et de la Mer du Nord, le 30 janvier 2019
- Monsieur **Gérald DARMANIN**, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, le 28 février 2019
- Monsieur **Didier GUILLAUME**, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, le 21 mars 2019
- Son Excellence, Madame **Patricia O'BRIEN**, Ambassadeur de la République d'Irlande en France, le 11 avril 2019
- Madame **Amélie de MONTCHALIN**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangère chargée des Affaires européennes, le 12 avril 2019
- Madame **Florence PARLY**, Ministre des Armées, le 22 juillet 2019
- Son Excellence, Monsieur **Mario VERON GUERRA**, l'Ambassadeur de la République d'Argentine en France, les 13 juin et 21 août 2019
- Son Excellence, Monsieur **Rodolfo TERRAGNO**, Ambassadeur de la République d'Argentine auprès de l'Unesco, le 21 août 2019
- Son Excellence, Monsieur **Juan SALAZAR SPARKS**, Ambassadeur de la République du Chili en France, le 21 août 2019
- Le Lieutenant de vaisseau **Yves CLOAREC**, Commandant du patrouilleur Le Pluvier le vendredi 6 septembre 2019
- Le **Général d'Armée Benoît PUGA**, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, le 7 septembre 2019
- Le Capitaine de corvette, **Jacques MERIAUD**, Commandant du Chasseur de Mines Tripartite Capricorne, le 18 septembre 2019
- Le **Capitaine Juan Carlos ROMAY**, Commandant du navire école « Fragata Libertad », le 17 octobre 2019



Cette année encore, le service Intérieur/Protocoles s'est fortement investi dans l'organisation des réceptions, assemblées générales, séminaires, colloques dont les plus importants ont été :

- Réception nouveaux arrivants
- Soirée des talents
- Réception pour le concours d'Eloquence
- Séminaire de la Fédération Européenne des Transports et de l'Agriculture
- Assemblée Générale des Pensionnés de la Marine Marchande
- Assemblée Générale de la Confrérie des Chevaliers de Saint Antoine
- Assemblée Générale de l'Association des anciens Maires et Adjoints du Pas-de-Calais
- Assemblée Générale du Souvenir Français
- Remise des prix du concours de la Société des Membres de la Légion d'Honneur en Pays Boulonnais
- Prix du travail manuel
- Festival B.D
- Fête du timbre
- Défilé de mode

- Réception de mise à l'honneur de Steve DUPONT, Champion du monde semi-pro moins de 67 kg et de Benoît BELLANCE, Vice-champion du monde amateur moins de 67 kg « MMA »
- Remise des prix aux commerçants
- Réception de mise à l'honneur des Shooting Stars, Championnes d'Europe en groupe de Twirling Bâton
- Remise des prix du concours contes et nouvelles Opalivres
- Remise des diplômes de fin d'année de la Faculté de Droit ULCO

Par ailleurs, le service du Protocole a organisé les réceptions pour les remises de médailles ou insignes, notamment :

- Réception pour les remises des diplômes de la Médaille d'Honneur du travail
- Réception dans l'Ordre du Mérite Maritime et de la Médaille d'honneur du Marin
- Réception pour la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques



Perspectives 2020

Le service du Protocole renouvellera son soutien dans l'organisation des réceptions annuelles en l'Hôtel de Ville et devra s'investir dans des réceptions d'envergure comme celle de l'assemblée générale nationale de l'Ordre du Mérite Maritime programmée en avril.

Le service Petite Enfance

La ville de Boulogne-sur-Mer compte **3 multi-accueil, 2 crèches collectives, 1 crèche familiale, 1 Relais Petite Enfance et 1 lieu d'accueil parent enfant**. Destinés aux enfants de 0 à 6 ans, ils ont pour vocation d'offrir aux tout-petits un cadre d'éveil propice et adapté à leur épanouissement.

Ces établissements accueillent les enfants à partir de l'âge de 2 mois ½ jusqu'à l'entrée en école maternelle et proposent de l'accueil en périscolaire en fonction des places disponibles jusqu'à l'âge de 4 ans. Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis jusqu'à l'âge de 6 ans sous réserve de l'accord du médecin de crèche. Chaque structure propose un mode de fonctionnement respectant leurs rythmes, leurs émotions, et prenant en compte les attentes des parents.

Les établissements d'accueil, ouverts de 7h à 19h maximum, avec un accueil continu possible du lundi au samedi offrent 230 places pour 600 familles différentes par an. Il y a environ 1000 enfants inscrits dans l'année.

Le relais Petite Enfance Célestine : 100 assistantes maternelles pour environ 300 familles bénéficiaires

Le Monde de Jeanne : lieu d'accueil enfant-parents favorisant la socialisation précoce des enfants et l'accompagnement à la parentalité.

- Les besoins des familles boulonnaises restent couverts cette année encore par l'offre d'accueil de la ville. Sur l'année scolaire 2018-2019, aucune famille boulonnaise ne s'est vue refuser une entrée en crèche. Une solution a été proposée à chaque demande.
- Les horaires d'ouverture conviennent à la grande majorité des familles car les parents qui ont besoin d'horaires dits atypiques (la nuit ou les week-ends) peuvent se rapprocher du Relais Petite Enfance Célestine
- Les plages libérées par les temps partiels dans les crèches Casablanca et du Chemin Vert ont été proposées à des enfants à particularité sociale ou médicale. Auparavant, ces enfants étaient majoritairement accueillis aux p'tits Margats et à Arc-en-Ciel car pour les familles comme pour les partenaires médico-sociaux, seules ces anciennes haltes-garderies pouvaient accueillir des enfants quelques heures par semaine. Les résultats sont sensibles :
 - Évolution de la mixité sociale au sein des Etablissements d'accueil du Jeune Enfant (EAJE),
 - Réponse proposée au plus près du domicile des parents,
 - Répartition de l'effort demandé pour l'accueil de ces enfants sur l'ensemble des équipes du Pôle.
- Le service constate une augmentation de la proportion des demandes d'admission pour des enfants de 18 mois et plus. Les raisons les plus fréquentes dans ces cas sont des demandes de familles dont l'un des deux parents avait pris un congé parental ou suite à un retour au travail suite à une période de chômage, ou pour faire un stage de réinsertion.

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

1- Amélioration du cadre d'accueil des familles et des conditions de travail des agents :

Travaux d'amélioration du confort phonique à la maison de Célestine pour les enfants et les agents

Rénovation d'Arc-en-Ciel : pose d'un sol souple de 100m² pour améliorer le confort de jeu en extérieur des enfants.

2- Boulogne plus simple pour les familles

Mise en place du paiement par internet des factures des crèches et multi-accueils et factures éditées en post-facturation.

3- Intégration sociale des familles en difficulté :

- Priorisation lors des commissions d'admission des familles en réinsertion pour un retour à l'emploi ou en formation. Elles sont traitées en urgence sous 24 à 72h si le retour à l'emploi se fait de façon rapide entre 2 commissions.
- Renforcement du travail en collaboration avec le Conseil Départemental pour faciliter l'accueil et la concertation pour des enfants suivis par la Protection Maternelle et Infantile.
- Renforcement du travail en collaboration avec le Centre Action Médical Précoce pour l'accueil d'enfants à particularités (handicap physique, mental, social) : création et développement du dispositif LIANE.
- Développement de la coopération avec l'AMIE (Association Mission Insertion Emploi) et Tous parrains : participations à des salons organisés par ces partenaires et à des journées d'informations vers les personnes entrant en parcours d'insertion pour leur expliquer comment anticiper l'accueil de leur enfant en cas de formation ou d'emploi. L'anticipation des besoins de garde est également travaillée afin de sécuriser le retour à l'emploi et de préparer le plus sereinement possible la séparation avec l'enfant.
- Participation aux journées d'informations organisées par la CAF de Boulogne-sur-Mer en direction des parents et des futurs parents.

4- Soutien à la parentalité et label « Ville amie des enfants »

- Multiplication des d'actions au sein des crèches pour créer du lien entre parents et, entre parents et professionnels : semaine du goût, verre des rencontres, café des parents, Ah les bonnes soupes, les ateliers Patouille, les temps de lecture...
- Organisation d'une Semaine de la Parentalité pour mettre en lumière toutes les actions Parentalité portées par la Ville. En novembre 2019 au Palais des sports : une semaine de portes ouvertes, de conférences avec un temps fort les samedi et dimanche 23 et 24/11
- Participation à la célébration des 30 ans de la signature de la convention des droits de l'enfant : fête le 20 novembre, en lien avec l'évènement mondial organisé par l'UNICEF.
- Mise en place d'un label « Bébés friendly » : simplification de la vie des boulonnais en installant et repérant des points de change pour les bébés, faciles d'accès, propres et répartis sur toute la ville

5- Lutte contre l'inégalité d'accès à la culture : La Petite Enfance de l'Art

Il existe des différences entre les enfants qui peuvent avoir une influence sur leurs parcours scolaires : différences de niveau langagier et de niveau culturel. Le projet « La Petite Enfance de l'Art » propose des ateliers parents/enfants d'éveil culturel. Cette sensibilisation précoce permettra d'élargir le champ culturel des enfants, d'éveiller leur curiosité, d'accompagner la parentalité, de créer du lien avec les équipements culturels de la ville pour que ce contact devienne pérenne après la fin de l'accueil en EAJE.

- Autour de la musique avec EntreLAsons
- Autour des arts plastiques avec TRACES
- Autour de la littérature jeunesse avec PLUME
- Autour du cinéma très jeunes public avec Bébétoiles : bb ★
- Initiation à l'anglais avec les comptines de Rainbow Songs
- Visites au musée adaptées au très jeune public : Château-Comptines

Ces ateliers rencontrent un grand succès et seront inscrits en 2020-2022 dans le programme des Cités Educatives.

FOCUS SUR Bébétoile, films pour très-jeune public

La ville de Boulogne-sur-Mer s'associe au cinéma Mégarama-les Stars, au réseau parentalité 62 et à l'association Ecran d'Opale pour organiser des séances de cinéma bboile . Cette nouvelle offre programme des séances spécialement conçues pour les 2-4 ans. Le samedi matin, le cinéma Mégarama-les Stars sera ouvert pour les spectateurs.

6- La communication

Pour faciliter la connaissance des boulonnais des services proposés par la Petite Enfance

Site internet : le site a été entièrement réécrit et organisé. Il permet de mettre plus en valeur les structures, les solutions de garde, les projets, l'offre pédagogique...

Facebook : le service Petite Enfance communique toutes les semaines par un post Facebook afin de partager son actualité par un média prisé par les jeunes parents.

PARTENARIAT INTERNE ET EXTERNE

1. Renforcer les nouvelles dynamiques avec le service enseignement, le PRE et l'Education Nationale pour répondre aux demandes de l'équipe municipale concernant l'éducation et l'égalité des chances.

Echanges de pratiques professionnelles entre agents des crèches et professeurs de maternelle en REP et REP+ : visite de crèches, temps d'échanges sur l'accueil des 2-3 ans.

Participation à l'observatoire des maternelles organisé par le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) 62 : visite de maternelles pour évaluer les possibilités d'amélioration de l'accueil et de l'organisation de la journée des tout-petits.

Mise en place d'une passerelle entre la crèche Casablanca et l'école maternelle Grimm pour faciliter la primo-scolarisation.

Achat coordonnés avec le service enseignement des jeux éducatifs offerts par la Ville à Noël

Participation à l'écriture de la Charte des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles(ATSEM) et à l'élaboration du cahier des charges pour la formation conjointe innovante ATSEM/professeur. Participation aux actions du PRE : intervention à l'école Florian.

2. **Entretien les partenariats avec les services de la Ville**

Ateliers avec l'EMA : TRACES pour découvrir l'expérimentation en arts plastiques

Avec le Quadrant : Plume, livraison de livres jeunesse aux crèches

Participation au festival Mur Mur

Histoires à petits pas avec la Médiathèque du Sandettie

Adhésion au programme national « Lire et Faire Lire »

Avec le Château-Musée : création de visites spécifiques pour les tout-petits

FOCUS SUR les Château-Comptines Une nouvelle offre culturelle à Boulogne-sur-Mer qui permet à toute la famille de découvrir le musée et ses riches collections. Le service Petite Enfance et le service Culture, par le biais de l'équipe du Musée et du multi-accueil les P'tits Margats, se sont associés pour créer des visites adaptées au très jeune public afin de sensibiliser à la culture.

Les parents avec leurs enfants âgés de 10 mois à 4 ans peuvent suivre des parcours conçus spécialement pour intéresser les tout-petits lors d'une visite agrémentée de comptines et de manipulation d'objets. Il y a 2 visites finalisées : le Calao (Alaska, Pérou, Afrique) et la Baleine (Egypte, Grèce, Alaska). Une nouvelle est en phase de test avec les familles des p'tits Margats sur le département peintures et une dernière est en cours d'écriture autour des vases grecs.

PROJETS POUR 2020

1- Label « Cités Educatives »

Monsieur Le Maire s'est fortement engagé cet été 2019 pour que la ville de Boulogne-sur-Mer, tout d'abord évincée, puisse être reconnue comme cité pouvant prétendre au label « Cités Educatives ».

Ce nouveau dispositif gouvernemental ouvre en effet la possibilité à des territoires impliqués pour leur jeunesse, les moyens et l'organisation nécessaires pour mobiliser autour de l'école tous les acteurs éducatifs d'un territoire. Si le dossier est accepté, plusieurs centaines de milliers d'euros seront fléchés en 2020-21-22 dans l'éducation des jeunes boulonnais de 0 à 25 ans avant, pendant et après l'école.

Grâce aux « Cités Educatives », toute la communauté éducative du territoire, aux côtés des familles, renforcera son action pour accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel de la petite enfance à l'insertion professionnelle pour :

- Favoriser la réussite scolaire,
- Offrir à chaque enfant un parcours éducatif de qualité faisant le lien avec le temps scolaire et les actions mises en place sur les temps péri et extrascolaire (plan mercredi, centres d'activités sportives, accueils de loisirs, propositions des clubs et des associations locales, ...),
- Développer les modes de coopération pour garantir la continuité éducative entre tous les responsables et acteurs de l'éducation des jeunes
- Compléter les mesures déjà engagées (dédouplements, devoirs faits, stages pour les 3èmes, etc. ...).
- Améliorer les conditions d'éducation : petite enfance, santé et action sociale, temps périscolaires et extra scolaires, PRE, etc.
- Favoriser l'insertion professionnelle.

Ces actions, normalement prévues exclusivement pour des quartiers prioritaires, seront grâce à l'action de Monsieur Le Maire, étendues à tous les quartiers et écoles de Boulogne : maternelles, primaires et collèges.

Le pilotage local du programme se fait entre la Ville, le Rectorat et la Sous-Préfecture. Des référents locaux sont désignés par ces trois partenaires institutionnels du co-pilotage. Le collège Langevin est désigné chef de projet opérationnel pour l'Éducation Nationale. Les parents et acteurs éducatifs du territoire seront associés.

Le diagnostic local sera partagé entre tous et une stratégie ambitieuse et innovante sera mise en place pour répondre aux objectifs suivants :

- Conforter le rôle de l'école,
- Promouvoir la continuité éducative,
- Ouvrir le champ des possibles.

En plus de la mobilisation des moyens existants (investissement très important de la Ville depuis des années), des moyens supplémentaires seront donc alloués par le biais d'une enveloppe spécifique déléguée aux Préfets, mobilisée pour soutenir les actions contractualisées après labellisation.

La Ville de Boulogne-sur-Mer, suite à sa demande, a été retenue parmi les sites répondant aux critères de labellisation. Le dossier de labellisation sera soumis au Commissariat Général de l'Égalité des Territoires (CGET) et à la Direction Générale de l'Enseignement SCOLAIRE (DGESCO) à partir de mi-novembre pour une réponse fin décembre 2019.

Exemples d'actions :

- Soutien aux pédagogies innovantes : achat de matériel
- Recherche d'amélioration du climat scolaire et du bien-être à l'école
- Projet autour des apprentissages scientifiques (fab-lab) et culturels (les explorateurs du patrimoine boulonnais, comité de jeunes lecteurs, ...),
- Renforcement de certains dispositifs (CLAS),
- Fond de participation des écoles.

2- Crèches écologiques

La Ville de Boulogne-sur-Mer est soucieuse d'offrir aux enfants un espace de développement respectueux de l'environnement tout en rassurant les parents qui souhaitent que leur progéniture s'épanouisse dans un endroit aussi sain que possible. Les crèches s'engagent donc dans une démarche globale de respect de l'environnement et de la santé des enfants :

- **Réduction de la consommation de plastique** : équipement en fontaine à eau pour limiter l'achat de bouteilles en plastique (sauf pour l'eau des biberons).
- Équipement respectant l'enfant et sa santé : comme dans l'ensemble des bâtiments fermés, l'**air intérieur des crèches** peut contenir des polluants toxiques pour nos enfants. Les responsables des crèches prennent des mesures favorisant la qualité de l'air intérieur :
 - achat de **meubles écologiques** et de **produits d'entretien naturels** éco-labellisés.
 - Les meubles traditionnels sont aérés 2 mois après achat avant d'être mis dans les salles de jeux
 - Un protocole d'aération des pièces lors de l'entretien quotidien a été mis en place

3- Travaux à la crèche du chemin vert et à la Maison de Célestine

Dans le cadre de la DPV 2019, 2 établissements Petite Enfance ont été retenus pour des travaux de rénovation. Les plans sont actuellement à l'étude ainsi que le montage du dossier d'agrément avec le département. Dans les 2 cas il s'agit d'amélioration de l'utilisation de l'espace intérieur et pour la crèche du Chemin Vert, de renforcer son isolation. Commencement des travaux fin 2020- début 2021.

Les affaires scolaires

➤ Situation des Ecoles en SEPTEMBRE 2019-2020

A la rentrée 2019, l'administration Municipale a recensé plus de 2 800 élèves inscrits dans les écoles publiques de Boulogne. Ils se répartissaient comme suit :

- 1 104 en Maternelle
- 1 707 en Élémentaire
- 12 écoles sont classées en REP ou REP +

Les écoles sont déployées sur 27 bâtiments.

L'objectif fixé visait à faciliter les démarches des administrés en permettant d'effectuer des réservations d'activités en ligne pour son enfant. Il répondait à un engagement de campagne de la municipalité portant sur la facilitation des démarches des administrés

La ville a adapté son offre de service auprès de la population afin de mieux répondre à son attente. Les améliorations suivantes ont été apportées auprès du public pour éviter les déplacements systématiques des usagers en Mairie.

Possibilité pour les familles de créer un « Compte Famille » consultable et modifiable sur les réservations d'activités par connexion internet, à domicile ou sur des bornes accessibles dans certains établissements.

Possibilité de se connecter à son compte famille depuis son smartphone et d'effectuer des paiements.

Création d'un paiement en ligne consultable et rechargeable par connexion internet, à domicile ou sur des bornes accessibles dans certains établissements.

Mise en place d'une assistance physique ou téléphonique auprès des familles qui rencontrent des difficultés avec internet (connexion, espace famille etc.).

Ces objectifs ont été atteints. 85 % des paiements sont effectués via internet par les familles. Lors de la rentrée de septembre 2019, 1324 comptes familles ont été comptabilisés.

ACTIONS ENVERS LES FAMILLES ET LES ENFANTS

- 2 ouvertures de classes sont intervenues à l'école Deseille, école classée en réseau d'éducation prioritaire par l'Education nationale. Les enfants de CP et CE1 travaillent par petits groupes avec un enseignant. Cette organisation vise à leur apprendre à mieux maîtriser les bases de la lecture et du calcul. La municipalité a pleinement accompagné cette démarche de réussite éducative en programmant d'importants travaux dans cette école pour que les enfants bénéficient de meilleures conditions de travail.
- Un guide très pratique relatif à l'Education des enfants de la naissance à l'adolescence à destination des parents et futurs parents a été créé afin de leur délivrer des informations relatives à l'addiction aux écrans, au rôle de parent.
- L'intégration dans des écoles d'enfants en situation de handicap a également été soutenue par la municipalité.

Une convention a été signée avec le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile pour l'année 2019-2020 pour l'ouverture d'une classe Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme. Elle permet à des enfants de maternelle présentant des troubles autistiques d'être scolarisés au sein d'une école maternelle tout en bénéficiant d'un accompagnement spécifique. L'école Grimm Andersen a été sélectionnée en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

Environ 700 000 euros ont été investis dans les écoles en 2019.

Les travaux ont été de différentes natures (reprise d'étanchéité à l'école Fabre d'Eglantine, changement de sol salle d'activité Jean Macé, dans de nombreuses classes (Jean Macé, Fabre d'Eglantine, Condorcet etc.) Remise en peinture du préau, de couloirs et façades de l'école Deseille, de la façade de l'école Grimm, remise en peinture complète de toute l'école Ferry etc...).

D'autres travaux sont programmés pour le mois de novembre tels que la pose de visiophones dans plusieurs groupes scolaires.

En 2020, la ville souhaite poursuivre le déroulé du calendrier des travaux d'entretien des écoles

a- Equipement des écoles en Tablettes et tableaux Interactifs :

Une rencontre est intervenue avec les services de l'Education afin de recenser les besoins prioritaires dans le domaine du numérique à l'école. Cinq nouvelles écoles ont été dotées de matériel numérique

A l'école Ferry, l'ensemble du parc d'ordinateurs a été remplacé, soit l'achat de 22 ordinateurs.
Le programme d'équipement des classes en tableaux numériques interactifs, tablettes et autres outils numériques initié par la municipalité dans le cadre de « **Boulogne, ville numérique** » se met en place progressivement dans toutes les écoles publiques. Les retours par les enseignants utilisateurs sont très encourageants.

La sélection des écoles bénéficiaires en 2020 s'effectuera à nouveau en lien avec le conseiller informatique de l'Inspection de l'Education Nationale.

b- Ouverture des enfants à la culture :

La ville de Boulogne a financé de nombreuses actions culturelles et sportives qui entrent dans le cadre de projets des écoles

Ecole en fête (logistique et transports durant toutes les répétitions au Théâtre)

Voyages culturels des écoles

Financements de transports vers le cinéma en lien avec l'Education Nationale dans le cadre école et cinéma (environ 50 prises en charge de classes par la ville vers le cinéma stars)

Action avec le service des sports (fête des écoles publiques, piscine, salles de sports, challenges, berges de la liane)

Actions avec le service Culturel (spectacle au carré Sam, à la faïencerie)

Accompagnement des projets d'écoles (plages du littoral ou les forêts, salles de spectacle)

La ville de Boulogne a initié de nombreuses actions culturelles et sportives dans le cadre péri et extra-scolaire en complément des *projets des écoles*

Activités périscolaires sportives sur les quartiers (par exemple la mise en place d'ateliers parents enfants au Palais des sports en lien avec les éducateurs sportifs de la ville)

Actions d'éducation au goût dans les garderies de maternelle (jeux auprès des enfants avec des fruits et légumes, confection de salades de fruits)

Découverte de l'art et de l'histoire avec la programmation de visites du château musée dans le cadre du plan mercredi et de restitution avec l'école municipale d'art

Sensibilisation à la santé, à l'équilibre alimentaire en partenariat avec des associations (BAJ, ferme Beaufort, etc.)

Découverte de la robotique et de la science en partenariat avec le DSU dans le cadre du plan mercredi

c- Actions civiques à destination des enfants et des parents

La ville s'est associée à un projet de l'Inspection de l'Education Nationale relatif à la légion d'honneur. Des classes d'écoles élémentaires (Duchenne, Arago et Bucaille) se sont rendues sur les différents lieux de mémoire du bouloonnais afin de fleurir des tombes de soldats ou des stèles (site de la légion d'honneur, cimetières, etc.)

PROJETS 2020

FACILITER LES DEMARCHES DES ADMINISTRÉS

Ce projet qui a déjà été partiellement réalisé en 2019 doit se poursuivre en 2020

Pour permettre sa mise en œuvre, il sera encore nécessaire de moderniser l'accueil du public en proposant des prises de rendez-vous pour certains dossiers (bourses communales, inscriptions scolaires) , créer une borne informatique dans un local semi-fermé pour la saisie par le public des renseignements de l'espace famille (site internet de la dématérialisation) ainsi que développer les communications et informations « ciblées » vers les familles par SMS via l'application Every one ou via internet « espace famille ».

SENSIBILISER A L'ÉCOLOGIE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES ET VALORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La municipalité s'est largement engagée dans le domaine de l'écologie et du développement durable. De nombreuses actions ont été menées avec les écoles (visite de déchetterie, expositions sur les déchets, réemploi de déchets etc.).

Cette action doit être complétée par les projets suivants :

Renforcer le partenariat avec l'Education Nationale pour la mise en place de projets pédagogiques relatifs au développement durable comme des visites du bois Farjon afin de sensibiliser les enfants à la flore locale.

Continuer à installer des carrés potagers dans les écoles.

Continuer à équiper les écoles maternelles de poubelles de tri sélectif identiques à celles achetées par la ville dans toutes les écoles élémentaires.

Continuer en 2020 le partenariat avec la CAB pour l'acquisition de composteurs pédagogiques dans les écoles.

Lutter contre le gâchis alimentaire en incitant les familles à effectuer des prévisions de repas pour leur enfant. Cette démarche évite l'achat inutile de nourriture. Des actions de sensibilisation sont programmées en 2020 dans les écoles.

MENER DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA PARENTALITE ET DE LA CITOYENNETE

Poursuivre les visites de l'Hôtel de ville, par les écoles publiques et privées et organiser des rencontres d'enfants avec des élus.

A l'initiative du PRE, une rencontre avec les parents d'élèves élus a été organisée en 2019 pour présenter le guide très pratique. L'opération sera reconduite en 2020.

Dans le prolongement du Forum « Parents...Présents ! » et dans le même esprit, effectuer une large diffusion du livret ludique à destination des parents et futurs parents afin de leur délivrer des informations relatives à l'addiction aux écrans, au rôle de parent et créer une application informatique pour smartphones vers différents liens de ressources numériques.

FAVORISER L'INTEGRATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP A L'ECOLE

Apporter une aide spécifique aux classes ULIS de Cary Sauvage par l'acquisition de tablettes interactives et de logiciels spécifiques

Faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap

Le programme de réussite éducative

La Ville de Boulogne-sur-Mer s'est engagée pleinement dans la mise en place du Programme de Réussite Educative (PRE). Il constitue maintenant une partie intégrante des contrats de ville et est au cœur d'un réseau de partenaires coordonnant leurs actions pour aider les enfants âgés de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilités scolaires. Ces enfants résident dans les quartiers prioritaires et/ou sont scolarisés dans les établissements scolaires du premier et second degré situés dans les réseaux REP + et REP.

L'aide prend la forme d'un accompagnement individualisé dans les domaines du social, culturel, sanitaire, sportif, éducatif. Le PRE concourt ainsi à une meilleure réussite scolaire des enfants ou à leur rattachement. La prise en charge peut être de 2 types :

1/ Prise en charge simple en direction des enfants et des familles : pour proposer une action de type culturel, sportif, ou de loisirs permettant d'aider l'enfant à accéder à un changement dans le savoir-être ou savoir-faire en accord avec la famille.

2/ Prise en charge spécifique de soutien à la réussite scolaire en direction des enfants et de leurs familles :

- Remobilisation scolaire et lutte contre l'absentéisme : travail sur l'orientation et le projet personnel de l'élève, orientation vers les dispositifs d'accompagnement à la scolarité, reconstruction du lien Ecole parents...
- Prise en charge spécifique des troubles d'apprentissages
- Prise en charge spécifique centrée sur les questions de santé, accompagnement des familles dans l'accès aux soins et dans le domaine de la prévention/ information.
- Aide aux familles pour l'amélioration de l'hygiène : mise à disposition des produits de soins et d'hygiène (lutte contre les parasitoses)
- Troubles du comportement scolaire : vacations de psychologue et atelier de remobilisation et de socialisation visant à une meilleure intégration sociale et scolaire de l'adolescent
- Atelier bien être et mieux être à destination des enfants et adolescents en surpoids, ateliers « estime de soi », éveil corporel pour les plus jeunes, Aide et accompagnement psychologique des adolescents en situation de mal être. Renforcer les relations avec les professionnels du secteur médical et paramédical.

Chaque fois que cela est nécessaire lors de la mise en place d'accompagnements individualisés, il est fait appel aux ressources de services municipaux et de différents organismes (CPAM, Département, CMPP, CAMPS,

CIDFF) et associations du Boulonnais. Les accompagnements s'appuient également par des intégrations au cas par cas dans les actions culturelles (Festival « mur mur », ateliers du patrimoine et du musée), les actions sportives opération « savoir nager pendant l'été » et « Challenge du Margats » ou des intégrations dans les centres de loisirs-mini séjours municipaux et séjours organisés par le Lion 's club.

Les mesures mises en place en termes d'accompagnement éducatif et d'aide individualisée par l'Education Nationale sont prises en compte par les membres des équipes restreintes pour la mise en œuvre des parcours individualisés.

Avec l'entrée de nouveaux quartiers en politique de la ville, le PRE de Boulogne-sur-Mer a étendu son champ d'action et s'est structuré en deux antennes Nord (secteur Chemin Vert) et Sud (secteur Centre-Ville et Damméont). En juin 2018, une troisième antenne s'est ouverte sur la ville de Saint Martin Boulogne pour le quartier Malborough. En 2019, le travail a consisté en la consolidation de cette implantation. 2019, fut aussi l'année du déploiement des actions du PRE sur le territoire de la CAB, à Le Portel et Outreau, avec la mise en place d'un travail partenarial dans le cadre de l'Intercommunalité avec des ateliers Santé Ville (repas nomades) et le dispositif Enfance de l'Art (atelier cirque et photos)

Le PRE de Boulogne a également œuvré dans le travail en réseau avec les autres PRE du réseau Hauts de France

Perspectives 2020

- Par le déploiement du dispositif Cités Educatives :
 - Mise en place d'actions du PRE sur l'ensemble de la ville, pour toutes les écoles et les collèges, même hors réseau d'éducation prioritaire et extension des actions du PRE aux 16-18 ans
 - Maillage avec les partenaires du réseau plus étroit encore et élargissement de ce réseau partenarial. La Caisse des écoles sera particulièrement en responsabilité opérationnelle sur l'évaluation et la communication des Cités et pour les actions ciblées sur les 16-25 ans (travail partenarial avec les professionnels locaux de l'insertion, les entreprises, les universités, l'école de la 2^{ème} chance...)
- Le PRE volet individualisé du Projet Educatif de Territoire (PEDT) doit être associé aux activités mises en place par le pôle réussite éducative en 2019 afin de concourir à une politique éducative globale de territoire, tout en conservant la spécificité de l'accompagnement des publics fragilisés vers les activités culturelles sportives et éducatives, l'équipe de Réussite Educative pourrait apporter son expertise sur les projets transversaux pour l'élaboration de projets périscolaires et éducatifs et les projets favorisant le lien « parent-enfant » afin de remettre le parent dans son rôle de 1er éducateur de ses enfants.
- Poursuivre le travail engagé avec les représentants de parents d'élèves
- Au niveau de la structure porteuse du PRE la Caisse des Ecoles, il est envisagé un travail de remise à jour des statuts, afin de faciliter la tenue et la gestion des réunions du comité de caisse des écoles et repenser les attributions à vocation sociales de la Caisse des Ecoles vers les enfants et les familles Boulonnaises.
- Poursuivre la collaboration avec l'extérieur et les réseaux : RFVE, ANARE, et autres collectivités afin de conforter la mise en place de projets locaux et du partenariat, organisation au dernier trimestre 2019 d'une rencontre intercommunale de la réussite éducative et de ses partenariats.

LES SOLIDARITES

Le centre socio culturel Le Nautilus

Les centres sociaux jouent un rôle majeur dans le maintien et le développement de la cohésion sociale. Les fonctions d'animation de la vie sociale et d'accompagnement des habitant·es des centres sociaux sont des points d'appui indispensables pour favoriser le développement social des quartiers et leur évolution à long terme.

Les centres sociaux sont des lieux ouverts à tous les publics, pluri- et intergénérationnel.

Le Nautilus s'engage tant en direction de la jeunesse et des familles qu'envers les adultes et les seniors. S'appuyant sur les compétences et l'engagement de ses adhérent·es, les équipes des centres sociaux organisent la solidarité et participent au développement du pouvoir d'agir des habitant·es.

Le centre socio-culturel est organisé autour de quatre pôles : Parentalité(s), Accompagnement Educatif, Enfance - Jeunesse et Adultes - Seniors. A ces pôles s'ajoute la Maison du Projet. Le territoire d'intervention de cette structure correspond au quartier du Chemin Vert et ses abords (env. 8000 habitant·es). Plus de 20 personnes représentant 10 métiers différents (éducateur·rices sportifs, éducateur·rices spécialisé·es, animateur·rices, référent·es famille, secrétaire...) – accompagnent au quotidien la mise en œuvre du projet social contractualisé avec la CAF.

Le Centre Social Municipal est devenu Le Nautilus - Centre Socio-Culturel. Le Nautilus s'est doté, de manière participative, d'une nouvelle identité visuelle. L'imaginaire, la rupture avec le quotidien, l'envie de rêver et de se projeter dans l'avenir sera au cœur du projet du Nautilus. Le projet social et d'Animation Collectif Famille (ACF) agréé par la Caisse d'Allocation Familiale arrive à échéance au 31 décembre. L'année a été consacrée à de nombreux échanges, discussions et groupes de travail (les « Cafés du Projet ») avec les habitant·es du quartier du Chemin Vert pour construire une vision commune de ce que sera le projet du Nautilus pour les quatre années à venir. Ce diagnostic partagé a abouti à la rédaction des « Voyages Extraordinaires du Nautilus ». Ce projet renforcera le rôle d'animation de la vie sociale.

Cinq grandes orientations guideront l'action de proximité du Nautilus. La première visera à accueillir et à aller vers l'ensemble des habitant·es du quartier du Chemin Vert. La mission des médiateurs et médiatrices du Nautilus prendra une importance particulière dans ce cadre avec le développement d'activités hors-les-murs, d'animation des places publiques et de projets partenariaux sur le territoire d'intervention de la structure. La deuxième orientation visera à mettre en place des activités et des services adaptés à tous les publics. La prise en compte des besoins, compétences et capacités des usager·ères devra permettre d'améliorer l'attractivité et l'efficacité des actions entreprises. La troisième orientation concernera la jeunesse. L'ouverture de perspectives pour les jeunes des quartiers prioritaires apparaît indispensable. La quatrième orientation concerne la santé et le bien-être. La cinquième orientation vise à accompagner les changements socio-urbains à l'œuvre sur le quartier du Chemin Vert. Enfin, ce projet social est complété par le projet d'Animation Collective Famille (ACF) qui vise à assurer un soutien aux parentalité(s) et au développement des liens interfamiliaux.

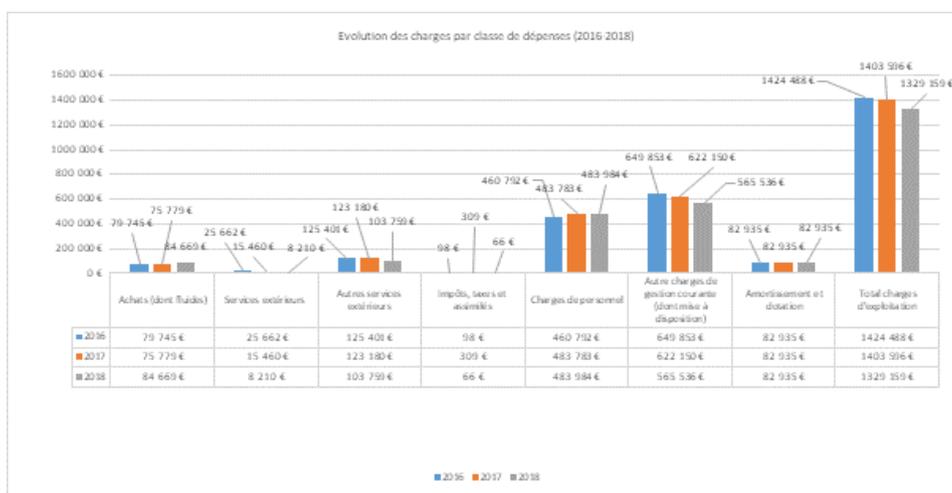
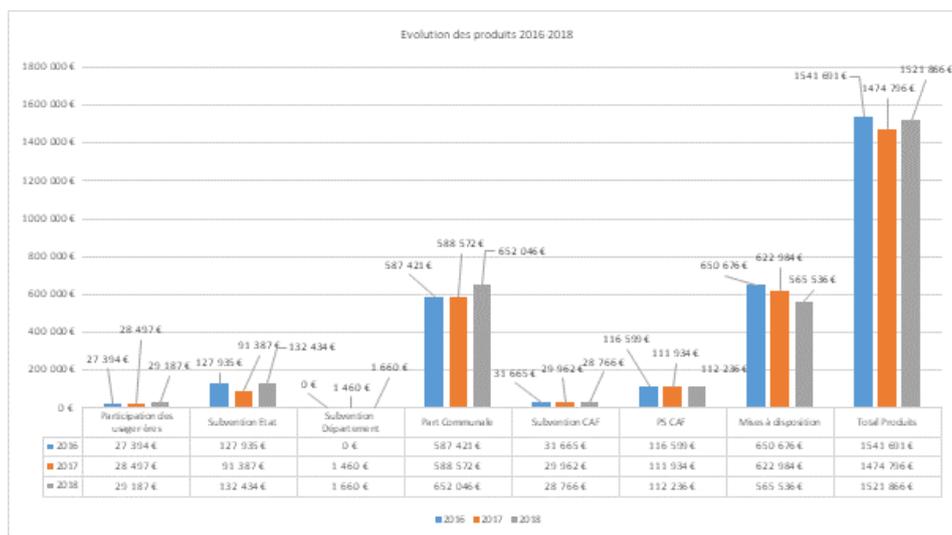
Au cours de l'année 2020, plusieurs actions structurantes se déploieront pleinement : mise en place du projet européen INTERREG AGE'IN, mise en place de la démarche CENTRES SOCIAUX CONNECTES, installation d'un Mini Lab dans le cadre des MICRO FOLIES.

Depuis 2016 le Nautilus a connu une augmentation continue du nombre de ses adhérent·es. Ses missions ont été complétées par la mise en place de parcelles de jardins partagés et par le rattachement de la Maison du Projet à son projet social. Le maillage territorial de la structure et la mise en place d'actions hors-les-murs ont également permis au Nautilus d'agir au plus proche des habitant·es.



Le budget du Nautilus a fait l'objet d'un rééquilibrage entre les différents pôles d'activité en 2019. Le renforcement de la fonction pilotage apparaissant nécessaire afin d'assurer la transversalité des interventions auprès des habitant·es. L'extension de l'offre de service a également eu un impact significatif sur le niveau des engagements budgétaires. Le départ progressif des agent·es mis à disposition par la CAF du Pas-de-Calais va également impacter fortement le budget du Nautilus. Un travail de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences est mené afin de limiter l'impact de ce transfert.

Un travail de diversification des sources de financements est également à l'œuvre depuis deux ans avec la recherche de subventions européennes, l'implication du Nautilus dans la mise en œuvre des projets « Politique de la Ville », la recherche de partenaires comme le Département du Pas-de-Calais, la Région (Fond de Travaux Urbains), permettront le développement des projets.



Le Nautilus a restructuré son offre de service et ses horaires d'accueil du public. Un relatif rajeunissement de ses adhérents a été permis par la mise en place de créneaux sportifs en soirée, par la mise en place d'ateliers théâtre et par la restructuration des ateliers Hip-Hop.

Des projets participatifs ont été mis en place. A titre d'exemple, un triporteur électrique a été construit par les bénévoles du Nautilus avec l'accompagnement du collectif *Les Saprophites*. Cet outil doit permettre aux structures et/ou aux collectifs d'habitant·es de mettre en place des actions hors-les-murs festives et conviviales.

Les activités ont commencé à évoluer vers une logique de projet. Des actions menées en transversalité avec les services culturels ont permis une implication des bénévoles dans des projets tels que les journées du Patrimoine, les « Jardins Parties » ou la mise en place d'un Escape Game par les jeunes du Nautilus sur le patrimoine boulonnais. Cette logique de projet doit faire évoluer les pratiques professionnelles et permettre de favoriser le « pouvoir d'agir » des habitant·es.

Le Nautilus est service pilote pour la commune de Boulogne-sur-Mer sur le projet européen INTERREG 2 MERS AGE'IN, qui se déploiera pleinement en 2020. Il vise à mettre en place et à articuler les démarches de lutte contre l'isolement des personnes âgées et de lutte contre la perte d'autonomie. Ce projet fédérera les différents services municipaux et associera le CCAS dans une démarche partagée et complémentaire. Les habitant·es dits seniors seront associés à la mise en place et à l'évaluation de ce projet.

Le Nautilus et ses usagers se projettent également dans l'avenir avec la mise en place de deux autres projets partenariaux structurants.

Le premier, intitulé CENTRES SOCIAUX CONNECTES est mené avec les cinq centres sociaux fédérés du bouloonnais. Cofinancé par le FEDER et la Caisse d'Allocations Familiales, il vise à mettre en place des solutions numériques collaboratives pour répondre aux besoins et enjeux repérés par les habitants. Ce projet vise également à promouvoir un usage positif et apaisé des outils numériques.

Le second s'inscrit dans la démarche MICRO FOLIE et vise à la mise en place d'un « Mini Lab » au sein du Nautilus. Cette salle des machines regroupera des imprimantes 3D, presses thermiques, brodeuses numériques, etc. Ce « Mini Lab » sera à la fois mis à disposition en accès libre aux adhérents du Nautilus pour l'ébauche de projet mais sera aussi un lieu d'apprentissage de ces techniques. Des créneaux seront réservés aux groupes scolaires afin de mettre à disposition ces outils pédagogiques. Ce travail avec l'Education Nationale sera mené dans le cadre d'un partenariat renforcé. Une articulation avec le musée numérique installé au CARRE SAM sera trouvée afin de faire vivre le label MICRO FOLIE.

Perspectives 2020 :

Déploiement du projet AGE'IN (dont mise place et/ou pérennisation de créneaux et d'activités à destination des seniors)

Maintien de la dynamique autour des parcelles de jardins partagés

Mise en place de la démarche CENTRES SOCIAUX CONNECTES

Installation et animation du Mini Lab MICRO FOLIE

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) représentent la partie la plus importante de l'action jeunesse du Nautilus. La mise en œuvre des ALSH est soumise à agrément auprès de la DDCS. La diversification des activités proposées aux enfants est fondamentale au développement de ceux-ci.

Une extension de l'offre de service a été mise en œuvre avec un alignement sur les autres structures jeunesse de la ville de Boulogne-sur-Mer. Les horaires d'accueil ont été étendus les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires les matins (8h-9h) et soirs (17h-18h). Un service de restauration a été mis en place au sein du groupe scolaire Jean MACE.

L'ALSH 3/5 ans a également vu son nombre de places passer de 16 à 24. L'année 2019 sera la première année de fonctionnement en année pleine.

Des projets participatifs ont été mis en place avec les jeunes des ALSH (projet jeunes lecteurs jeunes acquéreurs avec la médiathèque du Sandettie, projet C'est Mon patrimoine, etc.). Ces projets trouveront une continuité sur l'année 2020 afin de maintenir la dynamique participative mise en œuvre. Les ateliers socio-éducatifs ont été développés avec la mise en place d'un créneau théâtre.

Dans le cadre du projet jeunesse, les jeunes de l'ALSH sont accompagnés dans la structuration de leur association « l'Asso Môme ». La mise en place de cette association permet aux jeunes d'acquérir des compétences dans le domaine de la gestion de projet. L'implication citoyenne est au cœur de ce projet.

Un travail sur l'articulation des ateliers socio-éducatifs avec le projet jeunesse du Nautilus est en cours. Des nouveaux créneaux seront expérimentés autour du monde du cirque. Enfin, les ateliers socio-éducatifs seront structurés autour de projet tels que la « Battle Kids » organisée en 2019. Les ateliers « théâtre » proposeront des temps de restitution et de découverte (spectacles, rencontres, etc.).

L'équipe d'Accompagnement Educatif a renforcé son positionnement au sein du Nautilus et au sein du réseau partenarial. Ce positionnement renforcé a permis d'augmenter le nombre de suivis individuels de 45%. Ces suivis individuels – et familiaux – représentent une part importante de l'action du pôle. Les besoins sont particulièrement forts au sein d'un territoire d'intervention de près de 8000 habitants. L'équipe mène des actions liées à l'orientation scolaire et professionnelle, des actions ludo-éducatives, des sorties familiales, un accompagnement à la scolarité, des échanges citoyens et des chantiers jeunes.

Le travail de terrain – hors-les-murs – demande également un investissement important afin d'aller à la rencontre des publics les plus éloignés des structures d'animations sociales. Des actions « Cap ou pas Cap » sont mises en place lors de chaque vacance scolaire. Ces temps festifs et conviviaux permettent de travailler sur le vivre ensemble et le développement du lien social au sein du quartier. Enfin, la mise en place de chantiers-jeunes permet de travailler sur les parcours citoyens et l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes.

En 2018 et 2019, grâce aux financements FIPD, un nouveau collaborateur est venu compléter le binôme qui compose cette équipe. Un travail transversal avec l'ALSH (12-17 ans) a été mené et porte ses fruits puisque 5 jeunes décrocheurs ont été orientés vers l'ALSH (droit commun).

Perspectives 2020 :

Pérennisation des ateliers socio-éducatifs

Renouvellement de l'évènement Battle Hip-Hop et cultures urbaines

Expérimentation d'un atelier socio-éducatif « Monde du cirque »

Le pôle parentalité a développé des offres de sorties et d'activités attractives. Des activités parents-adolescents ont été expérimentées et demandent à être enrichies. Concernant les jeunes parents et la petite enfance, la labélisation du Lieu d'accueil Enfant Parent « La Ronde des Petits » a permis d'obtenir un accompagnement financier de la CAF.

La construction du projet ACF (Animation Collective Famille) 2020-2023 s'articulera sur deux enjeux principaux : le soutien aux parentalité(s) et le développement des solidarités et des liens interfamiliaux. Les référentes « familles » (financées dans le cadre de l'ALF) doivent avoir un rôle pivot dans la démarche d'accompagnement des familles.

La restructuration du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) est un enjeu pour l'année 2019-2020 (projet mené sur un calendrier scolaire). Le CLAS fonctionne avec des bénévoles engagés auprès des enfants pour leur permettre de trouver un appui et une écoute dans leur parcours scolaire. Un temps ludo-éducatif dédié à la découverte culturelle, sportive et de loisirs permet de travailler sur l'ouverture socio-culturelle des jeunes. Un travail avec les familles est mené afin d'impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants et de leur fournir un appui. Le partenariat avec l'Education Nationale est un enjeu fort.

Le projet visera à mettre en place un accompagnement global des cellules familiales. Une attention particulière sera portée sur les adolescentes.

Perspectives 2020 :

Assurer la transition avec le départ programmé des deux référentes « familles »

Mise en place d'une offre Parents-Adolescent-es

L'espace MAES

L'Espace Maës renforce et développe le lien social et le « vivre ensemble ». Le personnel met en œuvre la politique d'animation dont les axes prioritaires sont : L'Education - la Parentalité - la Santé, sur les 4 pôles d'interventions.

L'équipe élabore le projet social favorisant la mixité des publics par des actions et animations de proximité qui prennent en compte les besoins et demandes des habitants de la ville et plus particulièrement de sa zone d'intervention : Damrémont/Montplaisir/Liane-Daunou.

Le pôle Famille/Parentalité.

L'Espace Maës bénéficie de subvention de la Caisse d'Allocations Familiales pour les actions « Le coin des Parents », « Babiscotto » et « Les p'tits ateliers » et de Prestations de Service C.L.A.S pour des ateliers d'aide à la scolarité. Ces actions sont menées depuis plusieurs années dans le cadre du développement de sa politique **de Réussite Éducative** et d'animation familiale.

Les objectifs principaux de cette politique sont :

- Soutien et renforcement des parents dans leur rôle de 1^{er} éducateur.
- Favoriser la réussite éducative des publics fragilisés.
- Impliquer les parents dans la vie sociale du quartier et de la structure.

L'Espace Maës est intégré au Réseau Parentalité 62.

Des financements complémentaires ont été alloués par le département dans le cadre d'un projet de découverte du milieu marin et littoral « La mer et les enfants d'abords »

Perspectives 2020

- Asseoir l'Espace Maës en tant que lieu ressource pour les familles des Quartiers politique de la Ville Damrémont-Montplaisir.
- Consolider les temps d'animation Parents/enfants sur les périodes de vacances.
- Renforcer le partenariat avec les structures éducatives crèches, écoles et collèges du secteur.
- Mise en place du dispositif CAF « Vacances en famille ».

Le pôle Jeunesse/Accompagnement éducation.

L'Espace Maës accompagne et soutient l'adolescent dans son cheminement en tant que futur citoyen. Trois dispositifs sont établis pour répondre à cet objectif.

L'offre de service ALSH pour les 12-17ans, fonctionnant dans un premier temps uniquement sur les vacances scolaires (9h-12h, 13h30-18h) a augmenté son offre de service en accueillant les samedis après-midi (14h-18h) en période scolaire. Le taux annuel de fréquentation est de 87% en période de vacances et 60% le samedi pour un effectif total de 38 inscrits. Avec 65% de publics bénéficiaires de l'ATL, l'ALSH remplit sa mission éducative d'ouverture culturelle, de prévention et d'animation auprès des enfants issus de familles modestes (notamment séjours courts offrant des primo départ en vacances). Une passerelle est établie avec le pôle famille/parentalité via l'Accompagnement à la Scolarité qui accueille une partie de ce public.

Le dispositif ALSH Plage regroupe un ALSH ouvert pour 24 jeunes et un Accueil de Jeunes uniquement sur la période juillet-août. La transformation du dispositif CAJ en ALSH entraîne des changements de prestation que la population doit intégrer car habituée depuis des dizaines d'années à un autre type de fonctionnement.

Ce dispositif permet d'accueillir des jeunes qui n'intègrent pas les structures habituelles à l'année. Il est un complément de l'action éducative et de prévention notamment pour cette période estivale où de nombreux jeunes fréquentent la plage. La structure se fait le relais de ce qui est développé à l'année dans les centres sociaux.

« Teens Connection » dispositif éducatif accueillant les adolescents 14-17ans. Celui-ci bénéficie de financements Politique de la Ville (dossier « Multi'Act ») et de la C.A.B. Il met en place des actions citoyennes par l'intermédiaire de :

- Chantiers jeunes portant sur l'amélioration du cadre de vie (création et pose de bancs fleuris, réfection de hall HLM...)
- Action de prévention santé (Capitaine de soirée SAM...)
- Participation aux manifestations de quartier et de la ville (Bal costumé, Fête de la mer),
- Prévention santé par le sport les vendredis soirs « Sports ados ».

Le partenariat se développe avec le Service des Sports, le Centre Social Municipal, la CAB et le PIJ.

Perspectives 2020

- Maintenir l'offre éducative ALSH et des 14-17ans.
- Renforcer le partenariat existant en termes de prévention et d'actions citoyennes.

Le pôle Adulte/Sénior.

Ce pôle développe des activités et actions répondant aux divers besoins tout au long de la vie.

- Mieux considérer et améliorer son état de santé et son bien-être général (équilibre alimentaire, activité physique, travail de mémoire)
- Accéder, connaître et savoir utiliser les outils numériques (ordinateurs, tablettes, téléphones et Internet) et éviter la « fracture numérique ».
- Pratiquer l'économie durable par le savoir-faire économique et écologique (jardinage, atelier création produit d'entretien et d'hygiène).

De nouveaux ateliers ont vu le jour (jardinage, jeux de logique) et ont permis d'accueillir de nouveaux adhérents. Des sorties culturelles sont programmées sur l'année en complément des ateliers récurrents. L'ensemble des ateliers sont des espaces de rencontres qui favorisent la mixité et les initiatives collectives des adhérents donnant lieu à de l'autonomie, à de l'interaction avec la vie de la structure et du quartier et à l'émergence de bénévolat pour des actions solidaires au profit d'associations.

Perspectives 2020

- Accentuer la prévention santé bien-être (alimentation, hygiène de vie) et augmenter le nombre de bénéficiaires.
- Améliorer l'accès au numérique.
- Favoriser le développement des projets d'amélioration du cadre de vie et d'économie durable.

Le pôle Vie de Quartier/vivre ensemble.

L'Espace Maës continue de multiplier les actions d'animations globales du quartier génératrices de lien social permettant :

- De favoriser les rencontres entre habitants et d'éviter l'isolement de certains.
- D'offrir des animations de proximité gratuites pour les publics fragilisés économiquement.
- De favoriser les temps et échanges familiaux.
- D'informer sur la prévention santé.
- De sensibiliser les habitants à l'amélioration du cadre de vie.

Plus d'une vingtaine de manifestations thématiques (Téléthon, Journée internationale droits de la Femme...) et animations de quartiers (Damrémont s'amuse, En attendant Noël, Les voisins en fête...) sont mises en place tout au long de l'année. Avec le nouveau dispositif « Projet Habitants » des projets ponctuels et d'autres à plus ou moins long terme mettant en avant la participation des habitants naissent des échanges entre professionnels et habitants. C'est pour chacun l'opportunité de participer à la vie de la cité.

Perspectives 2020

- Légitimer et officialiser la représentation du comité usager/habitant.
- Intensifier la participation des habitants au travers du dispositif « Projet habitants »
- Développer l'animation hors les murs avec le dispositif « Des mercredis animés » et sur la période estivale juillet/août.

La Politique de la ville

La politique de la Ville de Boulogne-sur-Mer s'élabore tous les ans grâce à la mise en réseau que permet le Contrat de Ville. Fort du diagnostic partagé et des axes précisés pour 2015-2020, les services municipaux concourent au mieux vivre ensemble dans les quartiers prioritaires, par un programme d'actions concertées, élaboré dans la continuité mais aussi dans la réactivité pour s'adapter au plus juste des besoins de la population.

En 2019, la Ville de Boulogne-sur-Mer a poursuivi toutes les démarches engagées depuis plusieurs années, pour amplifier le travail mené en transversalité dans les quartiers prioritaires. S'appuyant aussi bien sur les structures sociales à proprement parler que sur les ressources locales en matière culturelle, un plan structuré a été mené en co-construction. Les groupes « culture/acteurs sociaux », associés aux habitant-es, ont permis la conception et la mise en œuvre d'actions favorisant l'intégration sociale, scolaire et culturelle.

La parentalité tout d'abord est un axe prioritaire. Au cœur de projet Funky Family qui déploie tout un programme d'actions associant les services de la petite enfance, les services d'animation de la vie sociale, le service des sports et les services culturels, l'accompagnement des parentalités, dans leur diversité, est un enjeu majeur pour accomplir la transformation sociale des quartiers prioritaires. Ce programme a à cœur de s'appuyer sur les savoirs et les compétences de parents pour que le partage d'expérience sans jugement :

- Renforce leur sentiment d'être de bons parents,
- Développe les liens parents-enfants
- Les inscrit dans la communauté éducative au sens large : entre parents, avec tous les acteurs de l'éducation dans la volonté de permettre une vraie continuité éducative.

La question de l'égalité femmes-hommes est également très en pointe dans l'action municipale. Elle est traitée afin favoriser la confiance en elles-mêmes des femmes et leurs prises d'initiatives dans les quartiers prioritaires. Suite à leur succès, les stages « autodéfense féministe » sont poursuivis, ainsi que les groupes de discussion, les ateliers bien-être, les diagnostics en marchant genrés et les conférences. Cette continuité permet de laisser le temps aux femmes de se familiariser avec les actions pour mieux y participer, faire marcher le bouche-à-oreilles et ainsi répondre aux enjeux identifiés avec les partenaires du territoire, les habitant-es et les professionnel-les de terrain.

La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) mise en place sur le quartier du Chemin Vert a permis l'émergence de nouvelles actions, changements d'usages de certains espaces, nouveaux modes de consommation énergétique, nouveaux usages en termes de propreté urbaine ou encore l'appropriation des nouveaux espaces publics, grâce à des réunions de concertation, des ateliers de sensibilisation, des actions ludoéducatives et participatives. Ces actions doivent permettre de répondre à l'enjeu de pérennisation des investissements réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine.

Pour permettre de faciliter l'accès à la culture, 2 actions phares ont rencontré un grand succès :

- La création d'un tri-porteur servant de messenger au sein du quartier pour diffuser les actualités culturelles. Imaginé, construit et utilisé par des usagères du Nautilus, il a servi lors de l'inauguration de la saison culturelle 2019.
- Le projet Escape Game réalisé en partenariat entre le service Patrimoine, Archéologie et le Nautilus, lors duquel un groupe de jeunes s'est à la fois familiarisé avec le Patrimoine et le théâtre. Depuis, ils assistent à des représentations au Carré Sam et ont réclamé la création de cours de théâtre au Chemin Vert. Ce projet a reçu le prix Talents Boulonnais en 2019.

Perspectives 2020 :

- Accompagner la montée en compétence des habitant-es : développement du pouvoir d'agir et des projets
- Maintenir la dynamique d'évolution d'image qui tend à s'opérer sur une partie des quartiers prioritaires
- Proposer des actions sur le quartier Damrémont-Montplaisir
- Mettre en place des outils d'évaluation communs pour les différents projets (différents opérateurs)

Le Domaine des Enfants du Boulonnais

Le Domaine des enfants du Boulonnais, outil pédagogique dont dispose la ville de Boulogne, accueille chaque année les enfants des écoles de Boulogne avec ou sans hébergement.

Le but de ces séjours est d'apporter une vision « grandeur nature » de leur environnement naturel et de leur faire découvrir le monde rural grâce à la ferme pédagogique.

8000 visiteurs séjournent chaque année à Desvres, soit en ½ journée dans le cadre de classe verte, soit sur plusieurs jours pour des classes de découverte. Des animateurs sont mis à la disposition des classes pendant leur séjour.

En dehors des périodes scolaires, le domaine des enfants du Boulonnais accueille une colonie de vacances pour les enfants de 6 à 12 ans en juillet et août et des groupes extérieurs.

Le développement durable est l'une des priorités de la municipalité de Boulogne et à ce titre elle a obtenu de nombreuses distinctions. Le domaine des enfants du Boulonnais a pris une part active dans ce domaine.

Les animations proposées aux enfants ont essentiellement pour objectif la préservation de l'environnement, et « la vie au naturel ». Une mare pédagogique permet aux enfants de découvrir la biodiversité des milieux humides et la chaîne alimentaire. Un hôtel à insectes complète l'information des enfants sur la chaîne alimentaire et ouvre des perspectives sur un autre domaine : l'entomologie.

Un parcours d'interprétation dans le bois permet aux enfants de reconnaître les différentes essences d'arbre. Des animations ayant pour thème la lecture de paysage, l'ornithologie, ou la gestion des milieux naturels, sont proposées aux enfants. Toutes les animations sont en concordance avec les programmes scolaires et adaptées aux besoins des enseignants.

La gestion technique du domaine a été repensée dans un esprit de développement durable : Au niveau du jardin, des arbres fruitiers locaux plantés l'année dernière font l'objet de divers apprentissages et d'animations pour les familles avec par exemple la taille d'arbres fruitiers.

Un jardin pédagogique a été mis en place à côté du jardin olfactif et aromatique permettant d'augmenter la démarche pédagogique environnementale proposée aux classes et familles. Un parcours avicole a été créé sur le thème « de l'œuf à la poule » où l'on peut suivre l'évolution de la volaille en temps réel.

Le renouvellement de la bâche au niveau de la serre a permis la mise en place d'ateliers autour des légumes durant toute l'année quelle que soit la météo et de poursuivre l'accueil des groupes et classes vertes jusqu'à la Toussaint.

L'augmentation et la qualité des ateliers nature proposés ont généré une hausse de la fréquentation du Domaine. Nous atteignons le chiffre de 8546 personnes sur l'année.

A l'avenir, il est envisagé d'accueillir durant les petites vacances des « séjours verts » où il y aura le choix entre la découverte du patrimoine naturel et la vie à la ferme, avec des animations et des travaux relatifs à l'élevage et l'entretien des animaux de la ferme et la découverte de la nature.

De nouveaux enclos ont été construits à l'entrée de la ferme afin de pouvoir séparer les animaux suite au réaménagement de la ferme aux canards.

Le domaine va renforcer sa vocation d'outil pédagogique pour apprendre aux enfants l'importance du respect de notre environnement et découvrir les bienfaits de la consommation de produits naturels et faire découvrir les plaisirs de la campagne aux citadins qui n'ont pas l'occasion de voyager.

Devant la demande de plus en plus importante des instituteurs venant sur le domaine à la journée ou même plusieurs jours (en classe verte), il est important de développer les technologies nouvelles : wifi sur tout le domaine, postes informatiques à la disposition des élèves, tablettes pour les animateurs.

L'action du CCAS

DEPARTEMENT AFFAIRES GENERALES

➤ **Dépenses de Personnel au Budget Principal**

Sur l'exercice 2018, les dépenses de personnel avaient atteint 6 298 396,32 €. Au 31 août 2019, elles s'élèvent à 4 264 789,06 €, soit 0,03 % de moins qu'en 2018 à la même période (4 266 056,21 €)

Au 31/12/2019, les dépenses de personnel peuvent être estimées à hauteur de 6 350 000 € compte tenu de l'impact des avancements de grade des agents de catégorie C (nominations au 1^{er} juillet 2018 et au 1^{er} juillet 2019) et au regard des mouvements et besoins de personnel, notamment le recrutement d'agents non titulaires pour faire face à des remplacements ou à des surcroûts d'activité.

Il est toujours prudent de prévoir une provision pour le paiement des validations de services.

Le total des crédits à inscrire pourrait s'établir autour de 6 400 000 € pour 2020.

➤ **Besoins de crédits**

En 2019, la subvention Ville versée au budget primitif était de 2 800 000 €. Elle était de 2 730 000 € en 2018.

La subvention totale perçue en 2019 sera de 3 350 000 €. Elle était de 3 095 000 € en 2018.

Le résultat de 2018 reporté en 2019 était de 45 733,86 € alors qu'il était de 477 129,59 € pour l'exercice précédent.

Le montant des ressources Subvention + Reports a globalement diminué de 176 400 €.

Pour 2020, ce montant devrait pouvoir se maintenir entre 3 400 000 € et 3 500 000 €. Le montant de la subvention totale à solliciter restera à déterminer plus précisément en cours d'exercice, après compte fait des réalisations de 2019.

➤ **Mutualisation**

Une convention de mutualisation Ville/C.C.A.S. approuvée par délibération au Conseil Municipal en date du 26 septembre 2019 et au Conseil d'Administration du CCAS en date du 03 octobre 2019 prévoit et définit les modalités du concours et moyens apportés par la Ville au C.C.A.S. Cette convention s'inscrit dans une démarche de maîtrise de la dépense, de mutualisation des moyens et des ressources mais aussi dans une démarche d'accompagnement global des familles pour les services du C.C.A.S.

Par ailleurs, une convention actant la mise en place d'un groupement d'achats entre la Ville et le C.C.A.S. a été approuvée par délibération au Conseil Municipal en date du 26 septembre 2019 et au Conseil d'Administration du C.C.A.S en date du 03 octobre 2019.

Ces dispositifs devraient permettre, à moyen terme, d'optimiser les dépenses et notamment de diminuer les coûts financiers.

SERVICE RESTAURATION

L'activité globale du service au 30/09/2019 : Analyse du nombre de repas servis par activité.

Le nombre de repas servis au 30 septembre 2019, toute activité confondue, a augmenté de 8.15 % (+ 8365 repas) par rapport à 2018 à la même période :

- **Les activités en hausse** : Cette augmentation est due principalement aux repas servis aux écoles maternelles qui sont en très nette augmentation, + 21.51 % (+ 5760 repas). A cette hausse constatée, il convient d'ajouter les nombres de repas servis aux Accueils de Loisirs (ALSH) dans le cadre de la mise en place du « Plan mercredi » depuis la rentrée de septembre 2018. Plus de 2000 repas ont été livrés dans le cadre du « Plan Mercredi » sur les 9 premiers mois de l'année 2019. Pour mémoire, deux autres prestataires ALSH proposant une restauration sont venus s'ajouter au BAJ ; Le Centre social « Le Nautilus » et La Ferme Beaurepaire. Pendant les vacances scolaires, ces trois prestataires ALSH proposent également une restauration aux enfants accueillis.

Dans une moindre mesure, les activités de restauration suivantes sont aussi en augmentation :

Les Repas à Domicile : en augmentation de 9.20 % (+ 2170 repas) ;

Les Repas « Traiteurs » (Repas associatifs et les différentes prestations de restauration pour les Services de la Ville), sont en hausse de 7.47 % (+ 97 repas) ;

S'agissant des repas servis à la Résidence-Autonomie Quéhen, ceux-ci sont en augmentation de 8.6% (+282 repas). Cette augmentation marque l'arrêt de la baisse relevée depuis plus deux ans dans cette structure.

- **Les activités en baisse** : Malgré cette hausse globale du nombre de repas, et comme cela s'est ressenti ces derniers mois, les repas servis au self-service du CCAS sont en baisse de 6.5 % (- 2350 repas) au 30 septembre 2019. De même, les repas servis pour les crèches sont en baisse de 4.3 % (- 881 repas).
- **Les perspectives 2020**

L'acquisition d'un logiciel de Gestion de Production Assistée par Ordinateur (GPAO) pour la restauration collective avait été actée aux mois de septembre 2018. Le logiciel « Aideomenu » de la Société VICI avait été retenu. La formation des agents a eu lieu sur 5 jours à la mi-janvier 2019.

La prise en main du logiciel et la montée en charge des données indispensables à son fonctionnement se réalisent progressivement au cours de l'année 2019. Parallèlement à la mise en application de l'utilisation du logiciel « Aideomenu », la dématérialisation des bons de commande en lien avec les services financiers de la Ville est toujours en cours pour les commandes des denrées alimentaires. L'interfaçage entre le Logiciel « Aideomenu » et le Logiciel de Gestion Financière « Astre » n'est pas encore opérationnel.

Pour 2020, l'utilisation du logiciel « Aideomenu » devrait être effective. Toutefois, une phase test doit être réalisée courant novembre pour un démarrage opérationnel espéré début de l'année 2020.

Courant 2019, arrivée d'un jeune en contrat d'apprentissage qui a pour missions notamment :

- la mise à jour du Plan de Maîtrise Sanitaire
- La sensibilisation des agents aux bonnes pratiques professionnelles dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire

Quant aux travaux de la salle du restaurant, ceux-ci sont prévus, normalement, avant la fin de cette année 2019. Ils porteront sur :

- La construction d'une séparation amovible dans le fond du restaurant, dans l'esprit notamment d'y créer un espace convivial
- Le remplacement du faux plafond
- La pose de carrelage, prévue aussi dans la cuisine centrale.

Un marché unique (Ville/CCAS) pour l'acquisition des boissons nécessaires aux différents services de la commune est en cours d'élaboration. Celui-ci sera mis en œuvre à compter de janvier 2020.

DEPARTEMENT GERONTOLOGIE-HANDICAP

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

L'activité du service d'aide et d'accompagnement à domicile reste soutenue avec 45 526 heures d'interventions réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2019. Cette activité est toutefois légèrement inférieure à 2018 (- 3,2 %). Le service compte 460 usagers au 31 juillet dont environ 75 % bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) financée par le Département.

SERVICE MANDATAIRE : Le service enregistre une hausse d'activité au cours du 1^{er} semestre 2018 avec 5246 heures réalisées contre 4142 heures au 1^{er} semestre 2018. 15 usagers bénéficient de ce service.

REPAS A DOMICILE : Après une baisse constatée en 2018, l'activité du service de portage de repas augmente à nouveau en 2019 avec 19 917 repas livrés entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2019 (18578 repas livrés sur la même période en 2018). 203 Boulonnais bénéficient actuellement de ce service.

DEPANNAGE L'activité du service reste stable en 2019 avec 473 interventions réalisées du 1^{er} janvier au 31 juillet 2019 au bénéfice de 70 usagers (475 en 2018 sur la même période pour 63 usagers).

TRANSPORTS ACCOMPAGNES : Après une augmentation constatée en 2018, l'activité du service continue de croître en 2019 avec 384 interventions réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet (334 interventions sur la même période en 2018). Ce service bénéficie actuellement à 64 usagers (73 usagers en 2018).

➤ **PROJECTIONS 2ème SEMESTRE 2019 ET ANNEE 2020**

L'évaluation interne du SAAD menée au cours du 1^{er} semestre 2019 a permis d'établir le diagnostic du service et d'élaborer un plan d'actions d'amélioration que le service devra s'attacher à mettre en œuvre dans les mois à venir. Cette évaluation constitue en outre un appui à l'élaboration du projet de service prévue au cours du dernier trimestre 2019.

Une évaluation externe sera par ailleurs réalisée pour le SAAD au cours du premier trimestre 2020 en vue de son renouvellement d'autorisation.

La mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens se poursuit également concourant à la mise en place d'actions autour des axes prioritaires que sont notamment : la lutte contre l'absentéisme et la prévention des risques professionnels et des risques psycho-sociaux. A cet effet, le service d'aide à domicile bénéficie d'un accompagnement de l'ARACT¹ jusqu'à l'été 2020 afin de travailler sur la problématique de l'absentéisme et ses effets sur le fonctionnement du service.

Afin de promouvoir la qualité de vie et le bien-être au travail, l'établissement a également souhaité proposer au personnel d'intervention à domicile un accompagnement spécifique et la mise en place de groupes de parole. Des entretiens individuels avec un psychologue du travail seront aussi proposés.

La mise en œuvre d'une astreinte téléphonique les weekends et jours fériés dédiée au personnel d'intervention du SAAD est prévue au début de l'année 2020 ;

Le CCAS développe en outre des actions en matière d'accompagnement des aidants familiaux en tant que membre de la plateforme territoriale de l'aide aux aidants pilotée par la Maison de l'Autonomie du Boulonnais. Il participe ainsi à l'organisation et à l'animation du forum annuel des aidants.

L'établissement entend aussi participer à l'animation de la Maison de l'Aidant dont l'ouverture est prévue en fin d'année 2019.

Une sensibilisation a enfin été menée auprès du personnel d'intervention et administratif du SAAD concernant l'accompagnement des aidants familiaux. Une partie des agents a, à cet effet, suivi une formation d'une journée afin d'apprendre à repérer l'épuisement des proches aidants et de savoir les orienter vers les dispositifs et structures d'aide au répit.

Les services à la personne sont soumis depuis quelques années aux évolutions des politiques publiques visant à prendre en compte le vieillissement de la population. La loi Grand âge, actuellement en préparation, impactera également les services d'aide à domicile dans les mois à venir.

Parmi les évolutions à prévoir, un nouveau modèle de financement des SAAD à l'échelle nationale sera prochainement mis en œuvre. Un tarif de référence national (tarif unique applicable à tous les SAAD) sera ainsi appliqué à compter du 1^{er} janvier 2021. Le Département du Pas-de-Calais a toutefois souhaité s'engager dans la préfiguration de cette réforme dès 2020 par un appel à candidature auprès des SAAD du département. Ayant répondu à cet appel à candidature, le SAAD du CCAS sera soumis à un nouveau mode de tarification basé sur le tarif socle assorti d'un système de bonifications reposant sur des critères tels que la qualification du personnel, la téléphonie mobile, des services annexes, ...

¹ Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE (SSIAD)

- **QUELQUES CHIFFRES :** Le Service de Soins à Domicile (SSIAD) compte 15 Emplois temps plein aide-soignant, 2 infirmières coordinatrices et 1 secrétaire médicale.

Au 31 octobre 2019 le SSIAD a pris en charge 101 personnes (76 femmes et 25 hommes pour une moyenne d'âge de 84 ans).

Le SSIAD peut intervenir sur 11 communes mais actuellement les agents interviennent sur 4 communes étant donné que le SSIAD n'a pas eu, au 1^{er} semestre 2019 de demande de prise en charge sur les autres communes ayant passé une convention.

- **COORDINATION-PARTENARIAT** Afin d'assurer une prise en charge coordonnée et efficace, le SSIAD travaille en étroite collaboration avec les autres services de maintien à domicile du CCAS.

A ce titre, des réunions de coordination traitant des situations complexes sont régulièrement organisées à l'interne.

Par ailleurs, il existe historiquement un partenariat fort avec les différents acteurs de ce secteur d'activité dans lequel le CCAS est partie prenante : table tactique, schéma départemental, Maison de l'autonomie et de l'intégration Alzheimer (MAIA), pacte des solidarités. Ici plusieurs objectifs sont poursuivis : Instances de réflexion et de proposition, écriture, échanges de pratiques, ...

- **MISSION ATIH** En 2019, le SSIAD s'est inscrit dans l'étude de la Mesure des Coûts en SSIAD réalisée par l'ATIH (Agence Technique de l'information sur l'Hospitalisation). La fourniture de cette analyse a permis de recevoir une somme de 5000 €, montant arrêté en fonction du nombre de lits du service.
- **MOUVEMENTS DE PERSONNEL**
L'intégration en début d'année de deux nouvelles infirmières et d'une psychomotricienne a été l'occasion de rencontrer toutes les personnes bénéficiant des soins pour une première prise de contact. Certaines de ces rencontres se sont faites en présence des aides-soignants ce qui a permis d'observer les pratiques des intervenants et de pouvoir débriefer ensuite, soit en réunion de service soit de manière individualisée.
- **STAGIAIRES** Le SSIAD est un terrain de stage et a accueilli dans les 6 premiers mois de l'année 2019, 5 élèves infirmiers de première année, 5 élèves aides-soignants et 3 élèves auxiliaires en gérontologie.
- **PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020**

Une rencontre avec le prestataire « Malta Informatique » a eu lieu le 4 juillet 2019 pour le déploiement du nouveau logiciel « microsoins.net » ainsi que « mobisoins ». Les soignants pourront par le biais de smartphones accéder au dossier du patient et effectuer leurs transmissions en direct ce qui permettra un gain de temps pour les professionnels ainsi qu'une réactivité du service en cas de problème.

A eu lieu, une présentation de l'application Géo-soins qui permet à l'instar du SAAD d'effectuer un « pointage » des interventions, réaliser le calcul kilométrique des déplacements des intervenants, de passer des messages pour un remplacement au pied levé...

Cette présentation se révélant concluante, il est demandé l'inscription du coût de cette nouvelle version à l'exercice budgétaire ville 2020 soit 15 000 euros en investissement et 5 000 euros en fonctionnement.

- Continuer le travail de partenariat avec la MAIA, le service social du CHB et les différents services de maintien à domicile.
- Poursuivre les concertations entre professionnels de santé, usagers et familles pour trouver des solutions les mieux adaptées et le plus en amont possible.
- Dans le cadre de l'évaluation externe et des recommandations qui s'en sont suivies, il faut poursuivre la planification des groupes de travail pour améliorer les outils et la qualité de service.
- En septembre dernier, l'établissement, fort de son expérience dans le domaine de l'accompagnement social notamment, a souhaité répondre à l'appel à projet déposé par l'Agence Régionale de Santé Hauts de France concernant la création d'un Service de Soins infirmiers à domicile pour les personnes en situation de grande précarité. Si le projet ACCESSIAD est finalement retenu par l'ARS, le CCAS interviendra sur les territoires du Boulonnais et du Calais pour la mise en place de soins d'hygiène générale et infirmiers auprès de résidents des structures d'hébergement d'urgences, des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, des centres d'accueil pour demandeurs d'asile... avec pour objectif de rapprocher ces publics marginalisés de l'offre sanitaire et de les aider à s'inscrire dans un parcours de soins.

EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER A DOMICILE (ESAD)

Entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2019, le service a suivi 129 patients atteints de maladie neurodégénérative. Actuellement 37 personnes sont suivies dans le cadre de l'ESAD.

La majorité des prises en charge en soins concerne le territoire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Quelques interventions ont eu lieu sur la communauté de la Terre des 2 Caps (5) ainsi que sur celle de la communauté de communes de Desvres Samer (7).

Les interventions ont permis de stabiliser les performances de la personne et également de renforcer les stratégies compensatoires lors des actes de la vie quotidienne.

Les relais proposés en fin de prise en charge sont individualisés et personnalisés en fonction de la situation : ils sont de diverses natures (plateforme de répit, proposition d'un suivi en orthophonie, animation au CCAS).

Majoritairement les personnes suivies en 2018 ont bénéficié d'une nouvelle prise en charge en 2019 ce qui permet de ralentir les méfaits de la maladie et démontre la nécessité des actions de l'ESAD.

- **PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020**
 - Travailler en lien plus rapproché avec le SSIAD notamment sur les axes de progrès préconisés pour l'évaluation interne
 - Augmenter et renforcer les visites à domicile afin d'évaluer l'apport du service et procéder à des ajustements tant sur le fonctionnement des services que sur la prise en charge.

- L'extension temporaire accordée par l'ARS semble insuffisante au regard du constat actuel d'où une nouvelle sollicitation auprès de l'ARS en avril 2019 pour une nouvelle augmentation de la file active. Cette demande, malgré plusieurs relances, est à ce jour restée sans réponse. Selon l'Inspecteur de l'ARS, cela concerne un problème de budget contraint mais également une redistribution des financements de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie sur les EHPAD pour la mise en place notamment de Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA). Un courrier d'alerte à la signature de Monsieur le Président du CCAS sera adressé à Monsieur le Directeur Général de l'ARS en début d'année prochaine. Il est demandé au service de veiller aux éventuelles ouvertures de fenêtres d'appel à projets pour le dépôt d'un dossier de demande d'augmentation du service de lits dans ce secteur d'activité.
- Le CCAS se porte candidat à l'appel à projet de l'Agence Régionale des Hauts de France pour la création d'une équipe spécialisée de prévention et de réadaptation à domicile (ESPRAD) destinée aux personnes adultes atteintes de sclérose en plaques, de maladie de Parkinson ou maladies apparentées et aux personnes à haut risque de chute âgées de 60 ans et plus. Le CCAS s'est engagé auprès d'un partenaire associatif afin de réunir les conditions d'éligibilité requises par l'ARS dont la décision sera rendue en janvier 2020.

SERVICE LOGEMENT

➤ LES RESIDENCES AUTONOMIE

Du 01 janvier au 31 octobre 2019, 24 demandes de logements ont été enregistrées dont 6 demandes d'échange. Sur les 6 demandes d'échange : 1 mutation au 01/06/2019, 2 mutations au 01/09/2019, 2 mutations ajournées, 1 mutation refusée par le locataire

Les 6 Commissions Logements ont fait entrer 11 nouveaux résidents. Parmi les 7 demandes restantes, 4 sont en attente et 3 demandes rejetées.

Logements vacants au 31 Octobre 2019 :

7 logements sur Quéhen
2 logements sur Bellevue

➤ CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Références réglementaires :

La Loi du 02/01/2002 de rénovation sociale et le Décret 8002-287 du 25/03/2004 prévoient les modalités de création et de fonctionnement des conseils de vie sociale (C.V.S.) dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Le C.V.S., qui remplace les conseils d'établissements, a un rôle consultatif et peut faire des propositions, sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.

Mise en place de deux CVS au lieu de quatre précédemment. L'un pour les résidences autonomie Gai Logis et Maryse Latour, l'autre pour les résidences autonomie Quéhen et Bellevue.

Chaque C.V.S. est constitué de 3 collègues :

- Résidents
- Familles
- Organismes gestionnaires

La durée du mandat des membres actuels désignés pour 3 ans étant arrivée à son terme, le renouvellement des membres des différents collèges a eu lieu le 15 octobre 2019.

1 réunion spécifique du Conseil de la Vie Sociale a eu lieu le 19 novembre 2019 portant sur le rôle et l'organisation du C.V.S.

➤ TRAVAUX DE REHABILITATION

Dans le cadre de l'appel à projets Lieux de Vie Collectifs et Plan d'Aide à l'investissement, les subventions allouées par la Carsat Nord Picardie s'élèvent :

- Pour la Résidence Bellevue : Prêt à taux 0 sur 20 ans = 585 000 €
Subvention = 200 000 €
- Pour la Résidence Quehen : Prêt = 401 500 €
Subvention = 145 000 €

Deux réunions de présentation des travaux aux résidents ont eu lieu en mai 2019.

Les travaux ont débuté en juin 2019 sur les 2 résidences autonomie Quéhen et Bellevue. Une réunion de chantier est organisée chaque semaine en présence d'Habitat du Littoral, des entreprises et du C.C.A.S.

Nature des travaux :

- Etanchéité toiture-terrasse
- Electricité

- Remplacement ballons d'eau chaude, des radiateurs électriques, des portes des appartements, des portes palières, visiophones, ...
- Sécurité incendie

➤ **LE PARC LOCATIF**

Du 01 janvier au 31 octobre 2019, 39 demandes de logements ont été déposées et enregistrées. Les 6 commissions logements ont fait entrer 26 nouveaux locataires.

Logement vacant et relouable au 01/11/2019 : 2 logements cité du Vieil Atre

Depuis la mutualisation des services et la première commission logement en juillet 2018 : 33 nouvelles entrées. Parmi ces 38 nouveaux locataires, 17 ont bénéficié de logements réhabilités ou rénovés par les services techniques de la Ville, en collaboration avec le service logement.

7 logements sont aujourd'hui en cours de restauration et pourront être attribués dans les mois à venir.

➤ **L'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS DE LOGEMENT SOCIAL AUPRES DES BAILLEURS SOCIAUX**

Du 01 janvier au 31 octobre 2019, 523 dossiers ont été instruits, enregistrés et suivis par le service.

➤ **LOGICIEL METIER SONATE**

Le service est doté d'un nouveau logiciel métier en attente d'interface avec le S.N.E.

➤ **S.N.E**

L'adhésion au Système National d'Enregistrement (SNE) est effective depuis mars 2019.

➤ **PERSPECTIVES 2020**

- Poursuivre la formation logiciel métier et l'enregistrement des dossiers

- Poursuivre le plan d'actions à mettre en œuvre suite aux engagements pris pendant toute la durée du CPOM : garantir les droits des usagers, optimiser le cadre de vie et les prestations hôtelières, assurer la qualité de l'accompagnement des usagers, développer des actions de prévention de la perte d'autonomie, accompagner les personnes en situation de handicap, s'inscrire dans la dynamique de développement des politiques publiques.

- Développer et renforcer le suivi des familles logées dans le parc : visites à domicile, accompagnement social, aide aux démarches administratives.

SERVICE ANIMATION

➤ **DES ANIMATIONS POUR FAVORISER LE LIEN SOCIAL**

Les animations ont pour objectif :

- De favoriser le vieillissement actif afin que les personnes âgées conservent leur autonomie aussi longtemps que possible ;
- De développer les liens entre les générations ;
- De maintenir l'inclusion sociale des aînés afin d'éviter l'isolement.
- De participer activement à la vie de la cité

En lien avec les évènements de la Ville, les seniors ont pris part comme chaque année :

- A la Fête des Voisins en mai
- A la Fête de la Musique en juin
- Au repas estival en juillet
- Aux commémorations de la Légion d'Honneur en septembre
- A la Marche Bleue en octobre
- A la Fête du Hareng et au Téléthon en novembre
- Au repas des aînés en décembre

Afin de leur permettre de rester en lien avec l'actualité de la Ville, ont été organisés :

- Des visites guidées d'expositions « Désir de Rivage » et une « Saison en Grèce »
- Une visite guidée des fresques de la Cathédrale dans le cadre de leur rénovation
- Des sorties découverte des aménagements des Jardins de Nausicaa, du jardin Valentine Hugo, du jardin éphémère, de la promenade Charles Dickens

- Des séances de cinéma aux Stars : « Rebelles »-« Rémi sans Famille »-« Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu »-« Vent du Nord »-« Donne-moi des ailes »
- Un repas formule « Allemagne » à l'occasion des 60 ans du jumelage de la Ville avec Zweibrücken
- Découverte des nouvelles fresques du Street Art

Les programmations qui attirent le plus de public sont :

- 1- Les repas à thème (automne, printemps, chinois, « douceurs marines », « azur », ...)
- 2- Les goûters à thème avec animation (fête des mères, des grands-mères, St Patrick, ...)
- 3- Les soirées dînatoires de 18h à 20h (soirée pizza, apéritif à la plage, soirée de printemps, ...)
- 4- Les sorties (chocolaterie de Beussent, escargotière du Choquel, ferme de la Lombarderie à Wimille, zoo d'Amiens)
- 5- Les spectacles de chants, chorale ou musique programmés en après-midi
- 6- Loto quine, belote et karaoké

Des nouveautés ont été appréciées :

- Le programme pour la Semaine Bleue :

Pour la première fois, le CCAS a proposé aux seniors un programme d'animations pour la Semaine Bleue ; cet événement a été ouvert comme chaque année par la Marche Bleue le jeudi 10 octobre 2019 à laquelle ont participé une partie de l'équipe de l'USBCO et les jeunes de la MACEP.

Cette manifestation s'est poursuivie par un pot de l'amitié servi au CCAS qui a réuni un grand nombre de participants et d'associations.

Puis ont été planifiés à la Résidence Bellevue :

- une séance de cinéma
- un repas préparé par le service restauration dans le cadre de la Semaine du Goût
- une matinée découverte des activités physiques : gym seniors, zumba gold et stretching
- une séance d'information nutritionnelle : « les bases de l'équilibre alimentaire »
- une animation liée au développement durable au cours de laquelle les participants ont pu créer leurs produits d'entretien et leurs produits cosmétiques (séance créée en lien avec le DSU)



- La Fête des Chandelles le 31 janvier 2019 : après-midi jeux et crêpes à l'occasion de la Chandeleur
- La venue de la classe de percussions de M. Fabrice Bouchez du Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais (CRDB) pour un « mercredi percutant » le 24 avril 2019



Deux rencontres mensuelles instaurées en octobre 2018 sont devenues des rendez-vous incontournables :

- « Breuvages et papotages » (apéritif à 11h au sein de chaque résidence)
- Un après-midi karaoké avec l'association Opal 3

L'atelier « Le Fil Solidaire » connaît un succès croissant et attire de plus en plus de seniors habitant hors des résidences. Il compte environ 20 participants chaque semaine.

Deux demandes de subvention viennent d'être déposées par le CCAS :

1- L'une auprès de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (ARS)

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France, en lien avec les Conseils Départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, a lancé un appel à candidatures pour le financement de dispositifs d'habitat inclusif au bénéfice des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées en perte d'autonomie.

Le financement alloué consiste en une aide forfaitaire annuelle destinée à couvrir les coûts liés aux frais générés par l'animation (matériels et rémunération d'une personne dédiée à l'animation) au sein d'une structure d'habitat inclusif.

Dans le cadre de cet appel à candidatures, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a sollicité l'octroi d'une subvention de 31 000 € pour 12 mois au titre du forfait de l'habitat inclusif pour le développement d'actions d'animations au sein de la résidence Maryse Latour pour les années 2020-2021 et 2022. Cette somme est reconductible deux fois.

2- L'autre auprès de la Conférence des Financeurs du Conseil Départemental : ACTION « SENIOR ART »

Ce projet a pour ambition de préserver l'autonomie des seniors et développer l'estime de soi au moyen de divers ateliers culturels et artistiques qui se dérouleront de septembre 2020 à juin 2021.

Afin de couvrir l'ambition de permettre à tout senior de développer l'estime de soi, l'action SENIOR ART comprendra 3 volets distincts :

a) Expression

Dans ce volet, seront regroupés des ateliers d'illustration du conte « Charles et Marie » écrit par les seniors en 2016, l'édition de ce conte et la mise en place de « cafés philos »

b) Création

Pour permettre aux personnes qui souhaitent s'exprimer plus par la création manuelle que par la parole, seront proposés :

- Des ateliers peinture
- Des ateliers sculpture
- De nouveaux défis tricot-crochet

Les différentes créations donneront lieu à une exposition de clôture de l'action en mai ou juin 2021

c) Visites

Les visites culturelles ont pour objectif de développer les liens entre les participants mais aussi de susciter des idées créatives et d'éveiller l'esprit de découverte.

Le projet prévoit une participation financière des usagers de 1€ de l'heure pour les ateliers créatifs et de 3 à 5 € pour les visites.

Le budget prévisionnel est de 26 746.38 € pour une subvention sollicitée à hauteur de 10 244 €.

➤ DES ANIMATIONS POUR DEVELOPPER LA PREVENTION

Outre le lien social, les animations ont aussi pour objectif de développer des actions de prévention santé.

Chaque année, sont organisées des rencontres de sensibilisation relatives aux conduites à tenir en période de fortes chaleurs ou de grand froid.

Prévention Nutrition

A la faveur d'une subvention de 4047 € de la Conférence des Financeurs du Pas-de-Calais, a été mise en place l'action « La Bonne Fourchette » d'octobre 2018 à juin 2019.

3 séries d'ateliers visant à favoriser une alimentation saine et équilibrée pour des seniors de 60 ans et plus résidant en centre-ville ont été développées :

- La préparation en commun et le partage de repas équilibrés à partir de produits frais ;
- Des ateliers d'information nutritionnelle dispensés par une diététicienne diplômée ;
- Des séances de découverte des produits locaux sur les lieux même de production.

Pour cette action, le CCAS a travaillé en partenariat avec l'ABAL, l'Espace Maes, BAJ et l'IEM Imagine.



Prévention autonomie physique

- De janvier à avril 2019, ont été mis en place, par M. Debienne, étudiant en DEUST STAPS, deux types d'ateliers :
 - o « Move senior » pour des activités de gymnastique douce ;
 - o « Cerebral senior » pour des activités de gymnastique cérébrale (travail de la mémoire).

Ces séances ont été fortement appréciées par les participants.

- Le CCAS a obtenu une subvention de 5 818 € auprès de la Conférence des Financeurs pour une action dénommée « Activ'Seniors ».

Ce projet a pour objectifs de préserver l'autonomie des seniors grâce à des ateliers d'activité physique adaptée, et renforcer l'estime de soi au moyen d'ateliers de relaxation et bien-être.

Quatre types d'ateliers seront proposés sur la période octobre 2019 à juin 2020:

- Des ateliers « équilibre » au cours desquels seront enseignées les techniques à adopter pour se relever après une chute
- Des ateliers de sophrologie et de yoga du rire
- Des ateliers de réflexologie plantaire et palmaire
- Des séances d'esthétique et massage avec une socio-esthéticienne.

Les partenaires pour cette action sont l'Espace Maes, le Nautilus (Centre Social Municipal), les associations Opal 3 et Amitiés Aînés.

Les prestataires sont l'UFOLEP, une sophrologue, une réflexologue, et une socio-esthéticienne.

Prévention Autonomie à Domicile

- 1- Le CCAS a obtenu une subvention de 57 610,68 € de la Conférence des Financeurs du Pas-de-Calais pour l'aménagement d'un appartement adapté dénommé « HYGIE » au sein de la résidence autonomie Quéhen.

Ce projet a pour ambition de porter à la connaissance des personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie, les aides techniques et domotiques dont elles peuvent faire l'acquisition afin de garantir leur sécurité et leur confort de vie et ainsi vivre le plus longtemps possible à leur domicile dans de bonnes conditions

L'ouverture de cet espace témoin est prévue pour la fin d'année.

Des visites seront régulièrement organisées, au cours desquelles les participants pourront découvrir et tester les matériels et ainsi porter à leur connaissance les moyens possibles à mettre en œuvre pour répondre à leurs besoins personnels.

Des permanences pour les aides financières à l'aménagement des logements seront également proposées au public.

La Conférence des Financeurs, au cours de sa séance du 7 octobre 2019, a alloué au CCAS une subvention de 34 722 € pour une reconduction de l'action en 2020.

- 2- Le CCAS est partenaire observateur dans un projet européen intitulé « AGE IN » ; ce projet, piloté par Boulogne Développement Côte d'Opale, a été approuvé par la Commission Européenne en novembre 2018 ; il regroupe des partenaires français, anglais, belges, néerlandais. Les actions se dérouleront jusqu'en décembre 2021 ; le budget est de 4 317 398 €.

L'idée phare de ce projet est de développer des actions et équipements permettant à la population senior de rester le plus longtemps possible à domicile.

Dans le cadre de ce projet, sera effectuée une enquête auprès des seniors sur leurs besoins en logement ; il devrait être créé, par Habitat du Littoral, un appartement adapté (complémentaire au dossier « Hygie ») ; des actions permettant de lutter contre l'isolement social seront également mises en œuvre.

➤ DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Les échanges intergénérationnels se poursuivent :

- Avec l'école Jules Ferry : ces échanges, initiés en 2017 dans le cadre de la Légion d'Honneur, se sont poursuivis tout au long de l'année.
- Avec le centre de loisirs Boulogne Action Jeunesse (BAJ) et l'Institut d'Education Motrice (IEM) à raison d'une rencontre mensuelle avec chaque partenaire
- Les jeunes de la Maison relais de la maison d'Accueil Enfants Parents qui répondent toujours présents aux différentes manifestations organisées

De nouvelles rencontres ont eu lieu avec des élèves du collège Nazareth dans le cadre de la rénovation des fresques de la Cathédrale, sous l'impulsion des services du Patrimoine. L'un des professeurs a émis le souhait de poursuivre ces rencontres ; le contenu, la forme et la fréquence ne sont pas encore définis à ce jour.

De même, un professeur du lycée Saint Jo souhaite également développer des ateliers manuels avec ses élèves de première et terminale et des seniors.

Prévention Inclusion Numérique

Le CCAS vient de déposer une candidature auprès de la CARSAT Nord-Picardie dans le cadre de l'appel à projets « Inclusion Numérique »

Cet appel à projets « Inclusion Numérique » porte sur les thématiques suivantes :

- Soutenir le lien social des personnes retraitées
- Favoriser l'accès aux droits permettant aux retraités d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'effectuer leurs démarches en ligne
- Dépasser la fracture générationnelle face aux outils numériques

Ce projet a pour objectif de proposer des cours d'informatique aux seniors via un prestataire « les clés du clic » afin de les rendre autonomes dans leurs démarches en ligne. Il est également prévu l'achat d'un ordinateur portable et d'une tablette.

Dans le cadre de cet appel à projets, le CCAS a sollicité auprès de la CARSAT des subventions de 2903.86 € pour l'année 2020 et 960 € pour l'année 2021.

➤ **ACTION DE COMMUNICATION**

Pour la troisième année, le CCAS participe à la manifestation « A l'Asso des Berges » les 31 août et 1^{er} septembre 2019, afin de présenter les activités pour les seniors (sport, animations, activités créatives, informatique).

Cette action permet de faire connaître les différentes activités du CCAS au public.

➤ **PARTENARIATS en 2019**

Sont partenaires du CCAS :

- le Quadrant, réseau des bibliothèques, notamment le service « Le Livre chez Vous »
- le Service du Patrimoine : dans le cadre de la rénovation des fresques de la Cathédrale
- le Musée : visites guidées d'expositions
- le Service des Sports dans le cadre de la Semaine Bleue
- le centre de loisirs BAJ : animations intergénérationnelles, après-midis festifs
- l'Institut d'Education Motrice (IEM) Imagine : Téléthon, rencontres autour de goûters
- le Nautilus (Centre Social Municipal) et l'Espace Maes
- les associations Opal 3 et Amitiés Aînés : repas, spectacles, sorties
- la MACEP
- l'école Jules Ferry : rencontres mensuelles autour des échanges de savoirs

Trois nouveaux partenaires se sont associés au CCAS en 2019 :

- l'ABAL pour l'action « la Bonne Fourchette »
- le cinéma « Les Stars » pour la mise en place de séances de cinéma pour seniors à tarif préférentiel
- le Conservatoire à Rayonnement Départemental du Boulonnais (CRDB)

➤ **LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL**

En collectif : les Rencontres Solidaires

32 nouvelles personnes isolées sont venues rejoindre le groupe des « Rencontres Solidaires » sur le premier semestre 2019; avec elles, ce sont 60 personnes qui sont suivies par le service.

Ces personnes viennent par l'intermédiaire :

- des partenaires : notamment les services logement et action sociale du CCAS, le Conseil Départemental, le SAVS, l'assistante sociale de la SNCF
- du « bouche à oreilles », ce mode de connaissance du service devenant le vecteur le plus important de communication

Les nouvelles personnes résident principalement en Centre-Ville ; la majorité des autres participants réside principalement dans 3 quartiers de la Ville : Brequerecque, le secteur de la gare, le secteur Dernier Sou-Avenue Charles de Gaulle (Parc des 4 Moulins).

Pour ces personnes, la rencontre hebdomadaire collective est attendue ; elle constitue un véritable levier pour recréer du lien social.

Depuis leur création en septembre 2014, des personnes ne viennent plus régulièrement aux rencontres mais gardent le contact avec le service. Elles aiment revenir aux manifestations importantes comme la Fête du Hareng et la Fête des Voisins.

Les raisons de leur éloignement des rencontres solidaires tiennent toutes au fait qu'elles sont parvenues à recréer des liens :

- soit avec des membres de leur famille
- soit avec des anciens collègues ou anciennes connaissances
- soit avec d'autres participants aux rencontres solidaires

Ces liens leur ont permis de retrouver le goût de l'autonomie

En individuel : les visites à domicile

Avec l'arrivée d'un nouvel agent au service animation, des visites individuelles à domicile auprès de personnes isolées ont pu être mises en place ; ces visites se déroulent au sein des résidences autonomie gérées par le CCAS auprès de personnes recevant peu ou pas de visites et ressentant un sentiment de solitude. Elles concernent 25 résidents.

L'agent en charge de ces visites se rend également à l'hôpital ou à la clinique en cas d'hospitalisation de ces personnes.

➤ BOULOGNE, VILLE AMIE DES AINES

La Ville de Boulogne-sur-Mer est devenue adhérente au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés et au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) en mai 2018.

De nombreuses actions qui s'intègrent dans les thématiques retenues par le réseau francophone sont déjà réalisées au niveau de la commune (accessibilité, aménagement d'espaces, animations, lutte contre l'isolement...)

PERSPECTIVES 2020

Les partenariats et actions habituelles seront reconduits.

- 1- Recueillir les souhaits des résidents afin de toujours mieux répondre aux attentes d'animations des seniors et faire évoluer l'offre d'animation.
Ces souhaits seront recueillis au cours de l'automne 2019.
- 2- Rechercher des financements pour de nouvelles actions et/ou de nouveaux moyens
Des demandes seront déposées auprès de la Conférence des Financeurs pour un renouvellement de l'action « La Bonne Fourchette ».
Une autre demande sera effectuée pour de l'activité physique ou de la prévention routière.
Des recherches sont en cours par l'IEM Imagine pour la création d'un spectacle avec les seniors autour du thème « Harry Potter » ; si les recherches sont fructueuses, la représentation aurait lieu en juillet 2020.
- 3- Lutte contre l'isolement social : la validation du process des visites à domicile hors des résidences
En amont à la création des binômes de visites, il convient d'écrire une charte de déontologie sur notamment : devoir de confidentialité, échanges avec les équipes, soutien, ...
L'ambition est de faire reconnaître la future équipe de bénévoles comme une « équipe MONALISA ».

DEPARTEMENT ACTION SOCIALE

Le nombre de personnes reçues par le service action sociale reste stable par rapport à l'année dernière.

8857 réceptions ont été réalisées durant le 1^{er} semestre 2019.

Le nombre de réceptions pour le secteur :

- Centre est de 4236 contre 4797 en 2018
- Chemin Vert est de 4621 contre 4434 en 2018
-

Il y a une baisse de 11.7 % dans les réceptions par rapport à l'année dernière qui s'explique notamment par une légère reprise de l'activité économique, l'attribution de la prime d'activité allouée à des revenus allant jusqu'à 1500 €, etc...

S'agissant des **visites à domicile**, le service action sociale en a réalisé **292** essentiellement faites au Chemin Vert. Le nombre de visites à domicile est plus important sur le secteur du Chemin Vert en raison du territoire d'intervention plus restreint et concentré avec des immeubles collectifs.

➤ L'aide légale

- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA :

Le CCAS a signé une Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2018 – 2020 avec le Département pour accompagner **500 bénéficiaires du R.S.A** : La subvention allouée par le Conseil Départemental pour la mission référent solidarité est de 80 000 €.

Cette mesure d'accompagnement permet à la suite d'un diagnostic de lever les freins à l'emploi rencontrés par le bénéficiaire du RSA en mobilisant les dispositifs d'aides sociales afin de lui permettre de faciliter la recherche d'emploi.

- Fonds Solidarité Logement (énergie, logement et accompagnement social) :

Seuls **19 dossiers** passés en commission ont été **accordés sur 32 demandes formulées** par le CCAS au cours du 1^{er} semestre 2019.

Depuis deux ans, le CCAS a instruit deux fois moins de dossiers. Cette baisse s'explique en partie par une application stricte du règlement départemental, la revalorisation du chèque énergie de l'Etat et la possibilité pour l'utilisateur de changer de fournisseur d'énergie. Le même constat peut être fait sur l'ensemble des dossiers FSL instruits par les partenaires du bouloonnais.

- Expulsions locatives :

⇒ *Prévention des expulsions* : Le C.C.A.S intervient également en amont pour prévenir les expulsions locatives notamment en négociant des plans d'apurement avec les bailleurs sociaux, en instruisant des dossiers

F.S.L, en sensibilisant les locataires dès le 1er impayé. La Sous-Préfecture interpelle régulièrement le CCAS pour sensibiliser les familles en situation d'impayés de loyers, ce qui permet d'intervenir en amont des expulsions dès les commandements de payer. Toutefois, cela représente un travail important pour les services, soit en moyenne **160 dossiers** pour le 1^{er} semestre 2019, un constat partagé par la Sous-Préfecture.

⇒ *Concours de la force Publique* : 33 enquêtes sociales réalisées sur le 1^{er} semestre 2019 soit environ 10 dossiers de moins par rapport à l'année dernière qui s'explique par la prévention des expulsions évoquée ci-dessus.

- Regroupement familiaux : 2 enquêtes sociales pour le 1^{er} semestre 2019 contre 6 l'année dernière.
- Election de domicile : 37 nouvelles demandes acceptées au cours du 1^{er} semestre 2019
 - 1^{er} semestre 2019 : 29 personnes ayant une élection de domicile
 - 1^{er} semestre 2018 : 38 personnes ayant une élection de domicile

Les services accompagnent les personnes sans domicile stable dans les démarches d'ouverture des droits sociaux et de logement. Une collaboration étroite et systématique a été mise en place avec l'équipe de rue de l'association Blanzly Pourre afin d'accompagner au mieux les personnes vivant à la rue ayant une domiciliation au CCAS.

Au cours du 1^{er} semestre 2019, 9 domiciliations ont été clôturées par anticipation pour les motifs suivants :

- 2 personnes ont trouvé un logement
- 1 a intégré un Centre d'hébergement
- 6 ne se sont plus manifestés depuis 3 mois ou n'ont pas entamé de démarches de logement

➤ **L'aide extra-légale**

- Secours financiers

⇒ *Alimentaire, énergie (électricité, gaz et eau), aide aux frais d'obsèques - arrêté de paiement (espèces)*

- 1^{er} semestre 2019 : 581 dossiers accordés soit 37 358 € (71 dossiers rejetés)
- 1^{er} semestre 2018 : 636 accordés soit 39 224 € (80 dossiers rejetés)
- ⇒ Habillement/chaussures :
- 512 bénéficiaires soit 12 800 € pour cette année (25 dossiers rejetés)
- 579 bénéficiaires soit 14 475 € pour l'année dernière (50 dossiers rejetés)

- Prise en charge de la restauration scolaire

- 1^{er} semestre 2019 : 621 bénéficiaires (17 dossiers rejetés) :
- 416 prises en charge totale
- 179 en demi-tarif
- 1^{er} semestre 2018 : 690 bénéficiaires (46 dossiers rejetés) :
- 481 prises en charge totale
- 209 en demi-tarif

Une légère baisse dans les demandes d'aides financières du CCAS au cours du 1^{er} semestre 2019 par rapport à l'année dernière qui peut s'expliquer par :

- La prime d'activité accordée aux travailleurs précaires
- L'augmentation de l'AAH et de l'ASPA, le montant de ces allocations passe à 860€ par mois
- L'effet « zapping » des usagers dans le choix du fournisseur d'énergie notamment lorsqu'il y a des factures impayées. Ainsi, les tickets énergie ne représentent que 20 % des secours financiers attribués
- Le départ de 2 agents ayant nécessité une réorganisation.

Depuis quelques années, les demandes d'aides financières sont plus importantes sur le secteur Centre. Le secteur Centre a instruit deux fois plus de secours financiers que celui du Chemin Vert.

Cela peut s'expliquer par :

- Prise en charge de la restauration des accueils de loisirs sans hébergement les mercredis et durant les vacances scolaires (hors été) depuis 2019

1^{er} semestre 2019 : **6** prises en charge

- Micro-Crédit Personnel (mobilité et équipement de 1^{ère} nécessité)
- 1^{er} semestre 2019 : 20 demandes formulées dont **8 accordées**
- 1^{er} semestre 2018 : 17 demandes formulées dont **3 accordées**

Les dossiers ont été rejetés principalement en raison d'une incapacité de remboursement ou d'une situation de surendettement des demandeurs. Essentiellement destinés à l'achat d'un véhicule, il est difficile de réorienter les demandeurs vers d'autres dispositifs. Toutefois, le CCAS leur propose la carte de transports en commun à demi-tarif.

- Carte des transports urbains en commun - Marinéo pour les demandeurs d'emploi et les salariés en contrat aidé

- 1^{er} semestre 2019 : 86 demandes
- 1^{er} semestre 2018 : 118 demandes

Soit une baisse de 27 %

Depuis 2 ans, le nombre de demande de carte de bus a baissé pouvant s'expliquer en partie par la réforme des contrats aidés.

- Colis alimentaire d'urgence :

- 1^{er} semestre 2019 : **183 familles accompagnées**
- 1^{er} semestre 2018 : **179 familles accompagnées**

- Interventions sociales :

- 1^{er} semestre 2019 : **1288 familles accompagnées**
- 1^{er} semestre 2018 : **1337 familles accompagnées**

Dans les domaines suivants : conseil dans les domaines de la vie quotidienne, aide aux démarches administratives, orientation vers des partenaires et négociation avec des créanciers. Les interventions se multiplient en raison de la complexité des situations rencontrées (dettes élevées et multiples, aide à l'accès au numérique...).

➤ **Perspectives :**

- Développer le travail partenarial avec les Centres sociaux municipaux. Des rencontres avec les responsables de l'Espace Maës et du Nautilus en juin ont permis de présenter les champs d'intervention de chacun et de mettre en place un partenariat plus étroit.

- Recrutement d'un agent en CDD sur les missions de suivi des situations complexes rencontrées par les services du CCAS en appui de l'Adjointe aux Affaires Sociales, de la direction du C.C.A.S., des responsables de service.

LE CADRE DE VIE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Deux des enjeux de la municipalité, sont l'amélioration du cadre de vie et le développement de la ville. Pour y répondre, de nombreuses actions au quotidien sont mises en œuvre et se verront renforcées. Parallèlement les opérations structurantes seront poursuivies.

L'embellissement du cadre de vie et l'attractivité de la cité

La redynamisation de la ville

La requalification des espaces publics constitue un volet majeur du plan de relance du centre-ville engagé par la municipalité en faveur de sa redynamisation.

Pour la quatrième année, le plan de relance du centre-ville par la requalification des espaces publics et du réaménagement du centre-ville s'est poursuivi et les actions engagées se poursuivront sur 2020. Les travaux d'embellissement et de modernisation des rues du cœur de ville accompagnent ainsi les différentes mesures pour soutenir l'activité commerciale. Ces travaux se font en concertation avec les commerçants et les projets sont amendés dans la mesure du possible pour répondre aux attentes des commerçants avec par exemple la création de dépose-minute ou d'aires de livraison.

Conformément aux engagements de la municipalité, les aménagements du centre-ville seront poursuivis sur 2020 à hauteur d'un million d'euros.

Grâce à l'action déjà engagée par la municipalité de Boulogne qui s'est illustrée par de nombreuses initiatives de reconquête de son centre-ville, Boulogne a pu intégrer le programme national « Cœur de ville », un dispositif qui permettra d'aller au-delà grâce à une intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, dont les collectivités, l'Etat et les partenaires financeurs, ainsi que d'autres acteurs mobilisés ou à mobiliser.

Ce programme repose sur cinq axes structurants :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions,
- Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine,
- Fournir l'accès aux équipements et services publics

Sur l'année 2019, près de 3 200 000 euros ont été dévolus à la mise en œuvre de ce plan « action cœur de ville » avec notamment la requalification d'espaces publics, le renforcement de l'éclairage public, la poursuite du déploiement de la vidéosurveillance, l'étude de la couverture piétonne du pont de l'Entente Cordiale dont les travaux seront réalisés en 2020, la première phase de la restructuration du théâtre Monsigny, l'étude d'aménagement de la basse ville et du jardin d'enfants. Sur ces différentes opérations, des financements ont été obtenus à hauteur de 1 500 000 euros provenant de l'Etat au titre de la DPV et du FIPD, de la Communauté d'Agglomération, de la Région.

Labellisée « quatre sourires » par le jury national « Commerces de proximité dans la ville », la ville de Boulogne-sur-Mer poursuit sa politique volontaire en matière de maintien et de développement des activités économiques, des commerces de proximité et de l'artisanat dans les quartiers en participant, sous la forme d'animations, à l'organisation de la Journée Nationale du Commerce de Proximité. Comme pour les éditions précédentes, la ville a accompagné cette valorisation du commerce de proximité par la gratuité du stationnement dans deux parkings. En concertation avec les commerçants sur les dates retenues, la ville reconduira l'offre de stationnement gratuit 12 samedis par an sur certains parkings, en alternance : les Parking Quai de la Poste, St Louis, de La Liane, ou Lumière.

Dans le cadre de la redynamisation de l'activité commerciale du centre-ville, des mesures spécifiques en matière de stationnement ont été mises en place :

- La réduction de la plage horaire de stationnement payant en voirie en le faisant passer de 19 heures à 18 heures
- L'instauration d'un nouveau tarif à un euro par jour sur le parc aérien de la Liane
- Parallèlement à l'extension du centre national de la Mer, Nausicaa, et au constat que le parking de la plage était occupé à près de 80% par des véhicules hors agglomération et afin de faciliter l'accès à la plage pour les boulonnais, il a été instauré un tarif de stationnement sur ce parking afin d'organiser les conditions de rotation maximale des places et d'instaurer un abonnement gratuit pour les boulonnais sur ce parking.

La ville poursuivra son plan de relance du commerce par une participation aux salons permettant de promouvoir la ville et attirer des enseignes sur le territoire, par l'accompagnement aux démarches pour s'installer, et ce en lien avec l'agence d'urbanisme et de développement, par l'achat ou la location de cellules vides en lien avec la SEM Urbavileo pour favoriser les implantations de nouveaux commerces.

Le comptoir Victor Hugo est la première enseigne installée depuis le début de l'année dans une des cellules achetées par la SEM Urbavileo.

L'acquisition de cellules a aussi permis en 2019 l'installation affaires de filles, Missunderstood, Byzance, une boutique éphémère, biocoop. A noter la convention signée avec Action Logement qui se concrétisera courant 2020 par la modernisation des appartements situés au-dessus de Biocoop rue Faidherbe.

D'autres opportunités d'installation sont à l'étude et les demandes de commerçants souhaitant s'installer dans le centre-ville sont examinées.

A souligner la renaissance du marché Clocheville, ouvert aussi aux brocanteurs tel qu'annoncé lors des assises du commerce de proximité, et en lien avec l'Association des commerçants « Les vitrines de Clocheville ». Devant l'affluence des premières éditions, ce marché prévu mensuellement est devenu hebdomadaire depuis début août.

Délocalisation de services publics en centre-ville, dans l'espace aménagé à l'angle des rues nationale et de la Lampe ; l'objectif de cette ouverture est de renforcer l'attractivité du centre-ville en créant un flux supplémentaire qui bénéficie à l'ensemble des commerces. Dans cet espace, les citoyens ont accès au service de carte d'identité et passeport, à la billetterie culturelle, à des renseignements sur le stationnement, d'autres services seront déployés courant 2020 dans cette cellule.

Le partenariat entre la ville et le Groupement Boulogne Commerce a permis de renouveler les animations telles que le défilé de mode, les animations de l'été en ville, la patinoire, le marché de Noël...

En matière d'animation, a été reconduit le jeu vitrines de Noël organisé en lien avec les commerçants boulonnais, les gagnants sont invités à une cérémonie en mairie dans les salons d'honneur pour retirer leur lot.

Les fêtes de fin d'année sont lancées par l'allumage des illuminations de Noël fin novembre, manifestation qui rassemble plusieurs centaines de personnes et la participation des enfants.

Initiée en 2018 en partenariat avec la ville, les actions par le Bon Coin se poursuivent par la création et la diffusion d'un chéquier d'offres de réduction, l'animation d'une communauté le bonplan sur les réseaux sociaux qui relaie les événements phares de la ville qui contribuent à tisser un lien entre habitants et commerçants.

La ville accompagne aussi les initiatives des commerçants comme notamment la brocante, la première édition des puces boulonnaises, les terrasses musicales.

Toujours dans le cadre du plan action cœur de ville, et au titre de la Dotation de la Politique de la Ville, des subventions ont été sollicitées pour compléter le mobilier urbain en centre-ville pour améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'attractivité commerciale et touristique et ce en complément du suréclairage du cœur de ville programmé début 2020) et la requalification de la partie basse rue Félix Adam programmée fin 2019 début 2020.

Dans la perspective de renforcer le commerce, le dossier FISAC a été déposé courant 2019 avec des actions portant sur :

-l'ingénierie nécessaire à la réussite des projets de redynamisation,

-le développement de l'usage des outils numériques par les commerçants et les artisans

-la modernisation, la diversification, l'accessibilité, la sécurisation des entreprises de proximité existantes mais aussi l'amélioration du cadre dans lequel s'exercent ces activités.

Sous réserve de la décision de financement attendue pour fin 2019, les premières actions se déclinent courant 2020.

Afin de conforter la démarche d'attractivité du tissu urbain à laquelle le dispositif d'aide de rénovation des devantures commerciales participe, l'aide financière a été reconduite en 2019 et ce pour 3 ans.

Pour inciter les touristes venant visiter le grand Nausicaa à prolonger leur séjour dans la commune, a été reconduit en 2019 la liaison par navette bus entre le Centre National de la Mer, le centre-ville et la ville Fortifiée. Au vu du bilan de fréquentation, la navette sera reconduite selon les mêmes modalités.

De même la ville a accompagné un prestataire privé dans son souhait de visite de Boulogne-sur-Mer par un petit train touristique en fournissant les éléments permettant de réaliser la bande sonore diffusée lors de la visite explicitant ainsi les différents monuments et équipements.

Dans le cadre de l'action cœur de ville, la ville a été primée en mars pour son volontarisme en matière de commerce de proximité par le Challenge National du commerce et des services 2019.

La propreté urbaine

Depuis le 1er janvier 2017, la collecte des déchets a été, conformément à la loi NOTRe, transférée à la communauté d'agglomération du boulonnais.

Suite à une étude d'optimisation de la collecte sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération, le nombre de ramassages pour la Ville de Boulogne-Sur-Mer a été revu et mis en place depuis le 1er septembre 2018, avec accompagnement de la fourniture de bacs pour la collecte, partout où cela a été possible :

- 5400 bacs distribués sur la ville (OM, bleu et jaune).
- Ordures ménagères 2 ramassages au lieu de 3,
- Sélective, une semaine le bac bleu et la semaine suivante le bac jaune,
- Verre, 1 fois par semaine,
- Encombrants : sur rendez-vous, les habitants peuvent solliciter ce service jusqu'à 4 fois par an,
- Déchets verts : 1 fois par mois d'Avril à Octobre.

En lien permanent, les services de la Ville et ceux de la CAB, travaillent sur la poursuite de pose de colonnes aériennes ou de containers lorsque sont rencontrées des difficultés d'accès avec le camion grue qui vide les colonnes.

En 2019, ont été notamment équipés la rue Henri Malo, la rue Edmond Hédouin et certains sites ont été optimisés par des contenants de plus grand volume comme par exemple le site Navarin.

En 2020, est prévue une modification du site de la place Dalton afin d'augmenter les contenances pour les déchets ménagers et le tri et en améliorer l'utilisation par les commerçants.

Le dispositif existant sera complété, sur certains sites, pour mieux répondre au tri sélectif.

La communauté d'agglomération communique sur l'importance du tri car quand le tri s'améliore, les tonnes d'ordure ménagères baissent. C'est aussi économiquement important car le traitement des ordures ménagères coûte de plus en plus cher.

La communication s'est aussi portée sur le compostage en lien avec une incitation financière de la CAB qui prend en charge 60 à 70% du prix du composteur individuel.

Le compost est mis gratuitement à la disposition des habitants, cette opération mise en œuvre par la communauté d'agglomération en avril 2019 sera reconduite.

En 2020, les agents du contrôle du domaine public continueront d'accompagner les agents de la Communauté d'Agglomération pour une campagne de sensibilisation sur la suppression des sacs sur l'ensemble de la Ville.

Après une redéfinition des missions du service propreté de la ville, suite au transfert de compétence, la ville a dû revoir son organisation suite à la disparition des contrats unique d'insertion et avoir recours à des prestations extérieures de mai à octobre auprès d'association d'insertion pour assurer le désherbage et un nettoyage plus important. Les prestations extérieures seront poursuivies en 2020.

En matière de propreté, les moyens techniques des services de la ville ont été renforcés par l'acquisition d'une balayeuse aspiratrice de 5m³ et d'une laveuse de voirie haute pression permettant le nettoyage en profondeur des rues et d'un râteau géométrique pour le tracteur de la plage afin d'améliorer le recyclage des algues échouées.

Les services entreprennent chaque année le renforcement du matériel permettant d'assurer le nettoyage : balayeuse, laveuse de voirie, hydro gommeuse pour enlever les tags etc.: au total de 2014 à 2019 ce sont 1 600 000 Euros d'investissement dans le matériel.

A rappeler que l'alerte sécheresse a contraint de diminuer le lavage des voiries pour réduire la consommation d'eau. C'est, depuis cette alerte, le balayage des rues qui est privilégié. Le lavage n'est réalisé que pour des questions de salubrité.

Une balayeuse consomme environ 50 litres d'eau sur une matinée alors qu'une laveuse consomme environ 3000 litres d'eau.

Afin de lutter contre les mégots jetés au sol, des cendriers de rue ont été installés. En 2020, des cendriers de poche ont été distribués notamment sur la plage et lors de différentes manifestations.

Dans la continuité du plan d'actions mené pour améliorer la propreté de la ville, les actions annuelles telles que la capture des animaux errants, la dératisation et la désinsectisation seront reconduites.

Soucieuse de la cause animale et du maintien de l'hygiène publique, la Ville de Boulogne-sur-Mer a renouvelé sa convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis afin de participer au contrôle de la reproduction des chats errants. Ces campagnes ont permis de stériliser et d'identifier 56 chats errants. Les animaux sont ensuite relâchés dans les lieux où ils ont été capturés.

La ville a obtenu en 2016 un arrêté préfectoral autorisant à procéder à des opérations de perturbation intentionnelle du Goéland argenté, espèce protégée, par altération de son habitat de reproduction. Les mesures autorisées visent à priver les goélands argentés, et uniquement cette espèce, de matériaux et de sites de construction de leurs nids. Elles doivent être conduites en dehors de la période de couvaison et d'élevage des jeunes et, dans tous les cas, avant le 15 mai de l'année d'intervention.

Le service Animaux dans la ville et le prestataire de la ville, Opale Capture Environnement, sont intervenus 148 fois à la demande des particuliers afin de diagnostiquer les mesures de prévention à prendre, dans le respect de l'animal et de l'environnement, pour contrarier la construction des nids notamment par la pose de tapis de fakir pour empêcher la pose des goélands ou pour faire nettoyer les terrasses des matériaux des nids.

L'objectif poursuivi est d'inciter le goéland à quitter le centre-ville pour retrouver son milieu naturel dans les friches et les falaises en bord de mer.

Un suivi de la population de goélands est assuré en lien avec le GON Groupement Ornithologique du Nord. Le rapport du GON fait état d'une diminution de couples de goélands recensés de 26% par rapport à 2018.

Les mesures prises tant sur la mise en place de bacs de collecte que sur l'altération des nids semblent donc être efficaces.

En 2020, il conviendra de sensibiliser de nouveau les propriétaires et syndicats d'immeubles avec terrasses.

L'amélioration du cadre de vie

L'amélioration du cadre de vie est un enjeu majeur et passe par la valorisation des espaces publics, des jardins, des lieux de promenade, des lieux de vie dans un objectif de proposer un cadre de vie agréable et durable à la population et aux visiteurs accueillis sur la commune. Cette valorisation contribue à donner l'image d'un territoire où il fait bon vivre.

C'est dans cet objectif que les actions de proximité telles que la réfection de trottoirs, les réparations ponctuelles sur les voiries, le maintien en bon état de fonctionnement de l'éclairage public, le nettoyage du mobilier urbain et sa remise en peinture, la pose de plaques de rue, de maintenance de la signalisation routière tant verticale qu'horizontale seront poursuivies.

L'entretien des espaces verts par le service parcs et jardins contribue à l'image de la ville.

L'enjeu pour la ville est de conserver son label d'excellence « 4 fleurs » qui contribue à renforcer son attractivité touristique.

Dans le cadre des aménagements paysagers, suite à la rénovation du jardin Valentine Hugo, les travaux de la promenade haute en chemin de ronde se sont poursuivis et depuis mi-octobre 2019 c'est la totalité de la promenade qui peut de nouveau être empruntée par le public avec une nouvelle allée centrale en sable stabilisé. Cette promenade est agrémentée avec du mobilier urbain (bancs, poubelles urbaines...)

En 2020, c'est la signalétique sur cette promenade, dénommée promenade Charles Dickens, qui sera repensée afin de mettre en valeur ce patrimoine historique.

En face des remparts, se situe le jardin Bucciali lequel s'est vu doté d'une nouvelle entrée plus lisible : le passage « Suzanne » muni d'une grande grille en fer forgé en forme de porche.

L'amélioration du cadre de vie passe également par le ravalement des façades rendu obligatoire par un arrêté préfectoral de 1997. La municipalité, afin d'aider les propriétaires à valoriser leur patrimoine et à contribuer au cadre de vie des habitants octroie depuis 2007 une subvention.

La délibération du conseil du 20 septembre 2018, a étendu le périmètre de l'obligation de ravalement décennal à celui du projet « Action cœur de ville ». Dans ce périmètre, les rues Nationale et Faidherbe ont été identifiées comme nécessitant une intervention prioritaire. La première étape de la procédure d'obligation s'est traduite par l'envoi de 106 courriers rue Faidherbe fin 2018 et de 136 courriers rue Nationale en juin 2019. Ces courriers ont eu pour objet de rappeler aux propriétaires concernés l'obligation de procéder à la mise en propreté de leur immeuble avant la mise en œuvre de la procédure contraignante prescrite par le code de l'urbanisme.

Par ailleurs, afin de soutenir l'attractivité du centre urbain, la Ville a prorogé en 2019 pour une durée de 3 ans le dispositif d'accompagnement financier accordé pour la rénovation des devantures commerciales à la même hauteur que l'aide au ravalement de façades des particuliers.

De même, la ville entend intensifier les procédures sur les immeubles laissés à l'abandon ainsi que les procédures contre les logements indignes et indécents.

Pour ce faire, en lien avec la communauté d'agglomération, ont été instaurés le permis de diviser sur l'ensemble de la ville et le permis de louer sur un premier périmètre. Ces dispositifs conformément à la loi sont entrés en vigueur courant 2018. Depuis son entrée en vigueur ce sont plus de 1000 permis de louer qui ont été instruits.

2019 a vu le 13^{ème} jardin éphémère avec pour thématique : le jardin des superstitions. Une fois de plus, ce jardin a rencontré un important succès : boulonnais et touristes sont nombreux à s'y poser.

Parallèlement à la réalisation du bassin de rétention Place de France, par la communauté d'agglomération du boulonnais, mis en service au printemps, le profil de baignade a été révisé et transmis à l'Agence Régionale de Santé et la baignade a été de ce fait ré ouverte.

Le parcours d'Art Urbain a été complété en 2019 par une 4^{ème} édition et la réalisation de 6 fresques par des artistes internationaux, 3 artistes boulonnais sont intervenus sur le mobilier urbain.

La fresque de l'artiste argentin Antonio Segui, rue Thiers a été rénovée par Frédéric BOUTOILLE.

Des visites guidées et une application sur le parcours d'art urbain ont été mises en place en 2019 et rencontrent un vif succès. Elles seront poursuivies sur 2020.

Ces fresques réalisées dans différents secteurs de la ville contribuent, en agrémentant des pignons, à l'amélioration du cadre de vie.

La sécurité et la tranquillité publique

Afin de renforcer la sécurité des automobilistes et des piétons, la ville poursuit lors des travaux en voirie l'éclairage des passages piétons, la création de plateaux surélevés afin de limiter la vitesse parfois excessive comme en 2019 sur le virage qui relie la rue d'Outreau à l'impasse Montplaisir et au Chemin des Dames et à l'angle des rues de la Lampe et de l'Amiral Bruix.

Ce sera le cas en 2020, lors de la réfection de la rue Cazin, un plateau surélevé sera réalisé aux abords du collège.

L'avenue John Kennedy sera équipée de dispositifs de type prioriled pour renforcer l'éclairage de l'ensemble des traversées piétonnes.

La ville procédera également à la mise en place d'un sur-éclairage du cœur de ville (rues Faidherbe, d'Artois, Ernest Hamy, des Religieuses Anglaises, des Carreaux, Leuliette, Renard) permettant tout en améliorant le cadre de vie des habitants, de renforcer l'attractivité commerciale et touristique du centre-ville.

Depuis fin avril 2019, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h en ville fortifiée. Cette décision prise par la commission de circulation l'a été après concertation avec les habitants, et vise à renforcer la sécurité et la tranquillité des riverains et des usagers.

Suite à l'obtention de financement dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, le déploiement de caméras de vidéosurveillance peut se poursuivre. Ainsi 32 caméras supplémentaires seront installées et mises en service progressives de décembre à fin janvier 2020.

Elles viendront compléter les 28 caméras existantes réparties sur la commune et seront implantées dans les lieux définis en concertation avec le commissariat, soit dans les quartiers du centre-ville et aux abords de Nausicaa, dans les quartiers du Chemin vert et de Beaurepaire.

Suite à une consultation lancée en 2017 auprès des commerçants boulonnais et en concertation entre la ville, la sous-préfecture et le commissariat, a été établie une charte de la vie nocturne. Cette charte a pour objectif de faire respecter la tranquillité publique, lutter contre les abus d'alcool et garantir la sécurité de tous. Les signataires de la charte s'engagent à lutter contre les nuisances sonores, prévenir les conduites à risque et respecter les horaires d'ouverture.

La vie nocturne tient une place importante dans l'animation de la ville, cette charte contribue à concilier le développement de l'animation nocturne et la tranquillité publique.

En outre, ont été pris des arrêtés réglementant la consommation de boissons alcooliques sur le domaine public et la vente de boissons alcooliques à emporter.

Seront également reconduites mensuellement les cellules de veille regroupant la ville, le commissariat, Habitat du Littoral, le Conseil Départemental, les collèges, la Sous-Préfecture, le Procureur afin de cibler des actions spécifiques au vu des constats et de la connaissance des différents intervenants sur les problèmes d'incivilité rencontrés.

En 2018, pour la tranquillité et la sécurité des administrés, 154 contrôles animaliers ont été réalisés. Il s'agit majoritairement de contrôles de chiens mordeurs et/ou catégorisés (ou susceptibles de l'être), et de suspicion de maltraitance suite à signalement.

L'environnement et le développement durable

La protection de l'environnement et le développement d'une ville durable est l'une des priorités de l'action municipale. Cet engagement, c'est l'affirmation citoyenne que chacun de nous peut agir par des petits gestes du quotidien ou par des choix politiques forts sur le court des choses.

Depuis plusieurs années la ville s'est investie dans de nombreuses initiatives en faveur du développement durable tels que réseaux de chaleur, véhicules électriques, rénovation de l'éclairage public à base de LED, réutilisation de matériaux issus des travaux de démolition, afin de poursuivre ses actions, la ville a noué un partenariat avec EDF sur différents thèmes tels que l'action auprès des citoyens, la solidarité, l'innovation, la mise en place de solutions énergétiques.

En 2019 ont été reconduites toutes les actions visant à améliorer les économies d'énergie : installation de luminaires à leds, de robinets économiseur d'eau, de minuteriers d'éclairage pour les couloirs, amélioration de l'isolation des bâtiments.

A ce titre, la dernière tranche de la couverture de l'école Herriot permettant une meilleure isolation sera réalisée au cours de l'été 2020.

En 2020, la municipalité entend poursuivre ses actions en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable, économiser les ressources, limiter les pollutions et réaliser des économies.

L'éclairage

Dans la poursuite de la mise en œuvre des conclusions de l'audit sur le parc d'éclairage public, ont été étudiés en 2019 la suppression de points vétustes et leur remplacement par des sources leds visant à réduire la consommation de 50% minimum permettant d'obtenir des financements auprès de la Fédération Départementale de l'Energie, dans le cadre du dispositif SEVE.

Va commencer fin 2019 le changement des luminaires Place de la Résistance et début 2020, les rues du centre-ville (Rue Faidherbe, rue d'Artois, rue Ernest Hamy, rue des Religieuses Anglaises, rue des Carreaux, rue du Renard, rue Leuliette) permettant tout en réduisant le montant des consommations d'offrir un éclairage plus sécurisant.

Suivront au cours de l'année 2020 le remplacement des éclairages vétustes du Viaduc Jean Jacques Rousseau, du Boulevard Voltaire et du Boulevard Montesquieu.

Dans un objectif d'amélioration du cadre de vie, après l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue du camp de droite et avenue John Kennedy, sont lancées les opérations d'enfouissement des réseaux précités et de l'éclairage public sur les rues de Rosny, Ambroise Paré, Denis Papin, Tour d'Odre, Gabriel Péri et Brossolette, Cazin, et de la Frégate. Les travaux se dérouleront entre fin 2019 et courant 2020.

Les réseaux de chaleur

En octobre 2012, la ville a confié, par délégation de service public, la création et l'exploitation de deux réseaux de chaleur alimentant d'une part le quartier Chemin Vert et d'autre part le quartier Damrémont/Liane.

Pour rappel, ces réseaux alimentent 6 000 logements soit plus d'un boulonnais sur trois.

Les objectifs recherchés sont doubles : ils visent d'une part à l'utilisation d'énergies alternatives et fatales et d'autre part à la stabilisation voire la réduction des coûts de l'énergie pour les habitants et les institutions publiques.

L'ensemble du réseau est à ce jour achevé et les deux chaufferies sont en fonction.

Ainsi les réseaux fonctionnent à plein régime et selon une mixité énergétique qualifiée d'exemplaire en terme d'utilisation d'énergies renouvelables.

En 2019, le secteur allant du Pont Marguet aux Terrasses de la Falaise a été mis en service.

Une étude est également en cours sur la connexion entre le réseau Liane et le réseau Chemin Vert. Cette étude doit être complétée en lien avec le projet de thalassothermie de la Communauté d'agglomération du boulonnais. A l'issue, un schéma directeur commun sur les réseaux communal et intercommunal devra être établi afin de solliciter les subventions de l'ADEME, préalable à toute mise en œuvre.

La mobilité durable

Courant 2019, 5 voitures électriques sont venues compléter la flotte automobile municipale la portant ainsi à 15 véhicules. Ce qui permet de sortir de la circulation les véhicules anciens, très consommateurs et de moderniser la flotte.

La ville s'est également dotée d'une nouvelle nacelle écologique.

Le plan « modes doux » repose essentiellement sur deux types de réalisations : d'une part les espaces de circulation cycliste –d'autre part, les parkings avec arceaux et la mise à disposition de vélos.

C'est donc dans le cadre du schéma directeur de développement des pistes cyclables réalisé par la communauté d'agglomération du boulonnais, qu'a été réalisée une piste cyclable sur la rue Perrochel. Suite aux études réalisées en 2019, des pistes cyclables sur le Boulevard Montesquieu, le Boulevard et le giratoire Jean Jaurès seront créées courant 2020.

12 points de stationnement pour les vélos sont répartis dans la ville. Est à l'étude la création d'un parking sécurisé pour les vélos à toute proximité de la gare ferroviaire.

Le partenariat avec l'Education Nationale sera poursuivi permettant la maîtrise du vélo par les CM2, moyen de transport économique et écologique : découverte du code de la route, sensibilisation à un mode de déplacement en lien avec la création des liaisons douces développées par la ville.

Sera reconduite en 2020, l'opération CYCLECO portée par l'association Rivages Propres qui met en location des vélos électriques et vélos classiques et qui a développé un atelier de réparation de vélos.

Ces actions contribuent à inciter et à développer l'utilisation de ce mode de déplacement.

Impliquée dans le développement de la mobilité et une amélioration de l'accessibilité des différents quartiers de la ville, la ville porte une attention particulière au Pont de l'Entente Cordiale qui relie le centre-ville et les quartiers Damrémont et République. Afin de faciliter le passage de la Liane, une couverture piétonne du pont sera réalisée en intégrant des énergies renouvelables (énergie solaire) et contribuer ainsi à la décarbonation en accompagnant la mobilité douce. Les études et les demandes de financement se finalisent en 2019 et la construction se fera sur 2020.

Les autres mesures en faveur du développement durable

Il convient de rappeler que la ville a pris les devants en matière de produits phytosanitaires en les interdisant (la loi de 2014 impose à compter de 2020) utilisation de modes de désherbage plus propres : mécanique encensement des pieds d'arbre, désherbage thermique et fauchage tardif.

Volonté municipale affirmée de persévérer dans ce qui a déjà été mis en place depuis des années.

Plusieurs mesures complémentaires sont reprises dans la phase 2 du plan vert :

- Valorisation du Bois Farjon, lieu qui mérite d'être mieux connu et valorisé, qui accueillera un parcours en hauteur et aussi des actions de sensibilisation à l'environnement. En cours de préparation, des supports pédagogiques, des abris à insectes, lesquels seront installés en 2020.
- Le compostage individuel est favorisé par la vente de composteur dont le coût est pris en charge partiellement par la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Cette mesure sera accompagnée fin 2019 et courant 2020 par l'installation de composteurs publics et d'actions pédagogiques visant à expliquer leur fonctionnement et encourager leur utilisation. Les premiers seront installés dans le jardin des Tintelleries et ensuite déployés dans les quartiers en fonction des demandes des riverains.

De même, l'ensemble des points de collecte dans les cimetières seront dotés de bacs de tri, avec une explication simple d'utilisation et des panneaux informant de l'utilité de ce tri.

Commencée courant 2019, la récupération des bulbes sera amplifiée et leur réutilisation permettra de fleurir différents espaces à l'instar de ce qui a été réalisé au cimetière de l'Est.

« Adopte un arbre » : Opération lancée au printemps 2019 qui se poursuit cet automne par la possibilité de planter des bulbes pour préparer la floraison printanière et au printemps prochain par la distribution de graines aux boulonnais qui souhaitent s'engager sur le fleurissement et l'entretien d'un espace délaissé ou d'un pied d'arbre ou d'un pied de façade.

A noter, courant 2019, la réalisation d'un guide sur les parcs et jardins permettant ainsi de valoriser les 70 hectares d'espaces verts, patrimoine naturel qui contribue au bien être de chacun et à l'attractivité touristique. Et en 2020, sera effectué un inventaire des arbres remarquables répartis dans la ville.

A noter également en 2019, la signature de la charte des plages sans déchets plastiques, objectif déjà pris en considération par la municipalité puisque des actions en ce sens ont été développées telles que la pose de poubelles de tri, parfois en forme de poissons, panneaux de sensibilisation, cendriers de poche distribués. Ces dispositions seront amplifiées

Les aménagements urbains et les interventions sur le patrimoine bâti

Comme chaque année, l'ensemble des interventions dans le cadre des aménagements urbains et sur le patrimoine bâti sont réalisées chaque fois que possible avec le soutien financier de nos partenaires tels que l'État, l'Europe, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais... Il est à noter que les communes subissent l'effet domino de la baisse des dotations laquelle entraîne un recul des subventions des départements et des régions.

La ville de Boulogne-sur-Mer est éligible à la Dotation Politique de la ville. Ces financements complémentaires ont permis de réaliser, dans les quartiers prioritaires de la ville, l'aménagement d'espaces publics et la restructuration d'équipements.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à maintenir ou à créer de l'emploi.

En outre, sont mises en œuvre dans les marchés publics de travaux et voire de prestations de fournitures ou de maîtrise d'œuvre, les clauses d'insertion permettant ainsi aux personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le monde du travail.

Dans le cadre de son éligibilité à la Dotation Politique de la Ville pour 2019, la Commune de Boulogne-sur-Mer a élaboré un programme d'investissements qui se déclineront sur les prochains exercices budgétaires.

Répondant aux enjeux prioritaires du Contrat de Ville de l'agglomération boulonnaise 2015/2020 et des objectifs nationaux de la DPV 2019, ces opérations portent sur des thématiques complémentaires ayant pour finalité commune l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Une subvention est attendue au titre de la DPV 2019 pour la réalisation de ces opérations dont le coût total estimé est de 1 800 000 € Hors taxes :

- Réhabilitation de bâtiments scolaires et structures Petite Enfance
- Développement d'espaces sportifs
- Réaménagement des espaces d'accueil du CCAS

Les espaces publics

Dans le programme volontaire engagé par la municipalité d'embellissement et d'accessibilité au centre-ville, après la modernisation de la rue Nationale, du Boulevard Daunou, de la Grande Rue, de la rue Faidherbe, en 2019, en concertation avec les commerçants, ce sont les rues Perrochel et de la Lampe dans sa partie haute qui ont été requalifiées avec des trottoirs plus larges pour améliorer le confort du piéton et l'intégration de bandes cyclables pour rejoindre en vélo le centre-ville depuis les berges de liane.

La voirie et/ou les trottoirs du Boulevard Mariette, des rues d'Outreau, Roger Farjon, Enseignement Mutuel, tour Notre Dame, Paul Langevin, les allées pierre Héliot, Jules Vaillant, Poitou, Touraine ont été rénovées. Ces rénovations de voirie se poursuivent par le Passage de Strasbourg, la contre allée Marcourt, la rue Marcourt, la rue Claude Bernard et la Rue Ansart Rault.

Les trottoirs de la Place de la Résistance seront également refaits en cohérence avec les aménagements de la ville fortifiée.

Le boulevard Montesquieu a été repensé avec la création d'une piste cyclable, de 160 places de stationnement, la pose d'un plateau surélevé sécurisant le cheminement des piétons empruntant la passerelle piétonne vers le Boulevard de l'Europe et un nouvel enrobé a été posé. Ces travaux sont réalisés en lien avec la communauté d'agglomération et le Département.

Le programme de rénovation de voirie sera poursuivi en 2020 suivant un calendrier défini en fonction de l'état des chaussées mais également en lien avec les différents concessionnaires qui ont également des programmes d'intervention au vu de l'état sanitaire de leurs installations. Sont d'ores et déjà à l'étude les rue Cazin, de la Providence et du Cloître et l'ensemble des rues concernées par les effacements de réseaux.

Place de France, la construction par la Communauté d'agglomération d'un bassin de rétention de 13 000m³ s'est achevée au printemps 2019. Ce bassin doit permettre d'améliorer la qualité des eaux de baignade et limiter les effets sur les inondations. Mis en service, le bassin a montré son efficacité, lors des événements de pluies intenses de juin, août et octobre.

Sur cette place, des travaux d'aménagement de surface seront réalisés par la ville avec la création d'un jardin d'enfants. Il s'agit d'un projet avec plusieurs enjeux : l'amélioration de l'espace public, la mise en valeur du centre-ville pour en accroître son attractivité, la création d'un espace récréatif lieu de détente, de rencontre, de bien-être, de lien et de mixité sociale.

L'accessibilité

Poursuivant l'objectif fixé de faciliter le quotidien des personnes rencontrant des difficultés à se déplacer, les aménagements des espaces publics réalisés prennent en compte cette problématique par la sécurisation des traversées de rue (renforcement de l'éclairage, surbaissement des trottoirs, passages piétons plus protégés par des avancées, mobilier urbain adapté ...)

Les travaux visant à adapter l'environnement urbain aux différents usagers s'inscrivent dans la volonté municipale de faire de Boulogne-sur-Mer une ville amie des aînés en lien avec le référentiel de l'Organisation Mondiale de la Santé.

L'amélioration de l'accessibilité aux équipements publics se poursuit et ce au travers de la mise en œuvre de l'agenda d'Accessibilité Programmée qui reprend et phase les travaux nécessaires sur l'ensemble des bâtiments communaux sur une période de neuf ans.

Dans ce cadre, deux études sont en cours pour les groupes scolaires La Fontaine et Jean Macé. Les appels d'offres concernant les travaux seront lancés en 2020.

Le théâtre a fait l'objet d'importants travaux de mise en accessibilité avec notamment la réalisation d'une rampe sur le parvis extérieur.

Des travaux visent à améliorer l'accessibilité au sein du CCAS par la réfection du hall d'accueil et la création d'une terrasse extérieure et ce afin d'améliorer le cadre de vie des résidents.

La modernisation des structures (Les groupes scolaires, la petite enfance, la sauvegarde du patrimoine, les équipements sportifs)

Poursuivant l'objectif d'amélioration du service public et de la qualité du service rendu à l'utilisateur, la municipalité entend poursuivre sa politique de modernisation de ses structures.

L'entretien et la mise en sécurité des bâtiments scolaires

Afin de répondre aux demandes des conseils d'école, lieu d'échange entre la municipalité, le corps enseignant et les parents d'élèves sur les aménagements et amélioration des groupes scolaires, ont notamment été réalisés en 2019 outre les travaux dits de petit entretien dans l'ensemble des groupes scolaires, des aménagements visant à améliorer le confort des élèves, leur cadre de travail tant pour les élèves que pour les enseignants, pour rendre plus économes en énergie les bâtiments.

Comme chaque année, ont été mis à profit les deux mois d'été pendant lesquels les écoles font relâche pour multiplier les interventions dans les différents groupes scolaires afin d'offrir une rentrée scolaire dans les conditions optimales pour les élèves. Si les chantiers les plus importants se sont déroulés pendant l'été, les vacances d'automne permettront d'en finaliser certains.

L'école primaire Jules Ferry a fait l'objet d'une rénovation d'envergure avec le remplacement de menuiseries, de reprise en façade, de reprise des grilles extérieures, de remplacement de portes et de travaux de peinture dans les classes et les couloirs.

La façade de l'école Grimm Andersen a été repeinte à l'été.

- Ecole maternelle Condorcet : remplacement de la porte d'entrée et de volets, rénovation d'une classe, pose d'un visiophone.
- Ecole primaire Lavoisier : reprise de peinture, remplacement de porte, pose de visiophone, ajout d'éclairage au-dessus des tableaux et de prises électriques
- Ecole primaire Arago : pose de panier de basket dans la cour, pose de visiophone, remplacement des grilles d'aération naturelle
- Ecole maternelle Jehan Rictus : remplacement de menuiseries, pose de robinets thermostatiques pour réguler la température, reprise de peinture dans l'escalier menant à la salle de motricité, changement de nez de marche.
- Ecole primaire Louis Blanc : pose de deux bancs dans la cour, pose double vitrage dans le couloir, repose de faïence dans la salle des maîtres.
- Ecole maternelle Duruy : installation de supports vélos dans la cour

- Ecole maternelle Fabre d'Eglantine : reprise d'étanchéité sur 3 dômes de toiture, remplacement de portes et de revêtements de sols dans deux classes, réparation de volet et remplacement de la porte d'entrée, installation d'un toboggan, pose d'un visiophone, peinture des classes après travaux d'étanchéité, remplacement de 3 volets roulants.
- Ecole primaire Michelet : installation de robinets thermostatiques, et pose de panier de basket et de filet de hand-ball dans la cour.
- Ecole Duchenne : remplacement de revêtement de sol dans une classe
- Ecole maternelle Jean Jaurès : restauration de l'escalier d'accès, reprise de la verrière dans la cage d'escalier, peinture dans le hall d'entrée, dans l'escalier et le couloir.
- Ecole Daudet : remplacement d'aérothermes et pose de 2 bancs dans la cour
- Ecole maternelle Florian : réhausse du garde-corps métallique
- Ecole primaire Eurvin : pose d'un visiophone, réfection du muret extérieur, installation de buts d'handball et de paniers de basket dans la cour
- Ecole maternelle Herriot : peintures dans deux classes et pose d'une gâche électrique à l'entrée.
- Ecole primaire Dezoteux : pose d'un banc
- Ecole primaire Fémeland : pose de châssis en façade, et pose de 2 bancs dans la cour
- Ecole primaire Deseille : peintures intérieures et extérieures
- Ecole primaire Joliot Curie : Rénovation des clôtures dans la cour et peintures intérieures et extérieure
- Ecole maternelle Pasteur : reprise de peintures en façade
- Ecole primaire Cary Sauvage : remplacement de 40 m² de dalles de plafond dans le préau, création d'un point d'eau pour faciliter l'entretien par les agents chargés de l'entretien
- Ecole maternelle Jean Macé : remplacement de revêtement de sols dans deux classes et dans la salle d'activité, reprise de peintures dans le préau

Au total, plus de 700 000€ ont été investis dans les écoles.

En 2020, la ville entend poursuivre la modernisation des bâtiments scolaires en déclinant les opérations financées par la Dotation Politique de la Ville.

La petite enfance

Après la métamorphose de la crèche Casablanca, qui a permis d'améliorer l'accueil des enfants et les conditions de travail des agents, en 2019 une réflexion sur les mêmes enjeux a été menée pour la réhabilitation de la crèche du Chemin Vert ; un dossier au titre de la DPV a été déposé et accepté.

La réhabilitation comprend des travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture, d'isolation de la façade, le remplacement des menuiseries, la rénovation intérieure de l'aménagement des espaces de motricité, des salles de bain et sanitaires.

Les dossiers d'aménagement de travaux seront finalisés courant 2020 de même que les dossiers d'appel d'offres.

En 2019, les travaux de la crèche du Chemin Vert ont été finalisés par la pose d'un vitrail dans le hall d'accueil, d'un cheminement pour le personnel et l'éclairage extérieur.

Un visiophone a été installé à la Maison de Célestine.

La réfection de la terrasse de la crèche Arc en Ciel a été réalisée par un sol amortissant. Des stores ont été posés pour répondre à l'éblouissement pour les enfants.

La sauvegarde du patrimoine

Afin de réduire les déperditions énergétiques, améliorer les conditions de travail des agents et assurer un entretien efficient des bâtiments communaux : différents travaux visant à l'isolation, l'étanchéité de certains bâtiments et à leur conservation ont été réalisés :

- Toiture du stand de tir et de la banque alimentaire : rue de Wissant (isolation phonique et thermique)
- Archives municipales (travaux de ventilation)
- Travaux de façade sur l'école Musée
- Travaux de mise en conformité électrique de l'école municipale d'arts, et travaux d'étanchéité de la cour
- Travaux de peinture dans les circulations et sanitaires au sein de la bourse du travail, et changement de menuiseries dans le logement du concierge.

La première phase des travaux sur le théâtre s'est achevée début septembre. Elle a consisté en des travaux d'accessibilité tant à l'intérieur pour accéder au parterre que par la création d'une rampe pour les personnes à

mobilité réduite au sein des escaliers du parvis, ainsi que la rénovation des sanitaires. Les autres phases ont fait l'objet d'un lancement de maîtrise d'œuvre, laquelle, désignée en octobre, finalise le projet de rénovation comprenant l'extension du foyer, l'accessibilité aux différents étages par la pose d'un ascenseur, la rénovation des galeries, et le réaménagement du hall d'entrée et de sa billetterie pour des travaux qui débiteront courant 2020.

Le chantier le plus conséquent et le plus visible en 2020 sera celui de la rénovation du dôme de la Cathédrale. Après l'étude réalisée par le cabinet GATIER .et la consultation des entreprises, un échafaudage sera posé en plusieurs étapes pour rénover l'édifice : Renforcement de la structure, rénovation de la couverture, remplacement des vitraux, réfection de la sculpture décorative et monumentale ainsi que les peintures murales des six chapelles. A l'issue des travaux de rénovation du dôme, la restauration des fresques pourra alors être déclenchée. Le montant de cette dernière phase s'élève à 6 400 000 euros hors taxes, pour l'année 2020 les travaux s'élèveront à 1 600 000 Euros. Des financements sont sollicités auprès du FEDER, de la DRAC, du Département et la Région.

La tour Andrieu qui s'est partiellement effondrée en février 2019 a été sécurisée et les travaux de rénovation seront enclenchés en lien avec les Monuments Historiques et l'Architecte des bâtiments de France et seront suivis par un architecte agréé.

La restauration des remparts, par le biais d'un chantier d'insertion confié à l'association Rivages Propres s'est poursuivie en 2019. Elle a consisté en la dé-végétalisation et la reprise des parements sur la partie des remparts derrière le tennis club et en 2020, c'est la partie au droit du château et vers la porte Neuve qui sera enclenchée. En 2019, ce sont près de 70% des remparts qui ont été rénovés.

Le pont-levis fragilisé et sécurisé fera l'objet d'une rénovation courant 2020, ces travaux sont également suivis par un architecte agréé.

L'ensemble de ces travaux s'inscrivent dans la volonté de préserver et mettre en valeur le patrimoine et se poursuivront dans les prochaines années.

Les équipements sportifs

Le nouveau terrain de grand jeu synthétique comportant une aire de fitness a été mis en service début septembre 2019 a dans le quartier du chemin vert et bénéficie aux clubs de football mais aussi aux scolaires.

La ville est impliquée au côté de l'Union Sportive Boulogne Côte d'Opale (USBCO) pour accompagner sa montée en Ligue 2, en réalisant notamment les travaux nécessaires au classement en niveau 2 du stade de la Libération, utilisé par ce Club. Les travaux d'extension requis par la nouvelle réglementation ont pour objectif de rajouter des fonctions qui manquent à cet équipement : salle de presse, salle de travail, local délégué pour la supervision des matchs, infirmerie et local anti-dopage.

Le projet dans sa globalité a été co-construit avec l'USBCO et validé par la Fédération Française de Football (FFF) et la Ligue de Football Professionnelle (LFP). Ces travaux s'achèveront en janvier 2020.

Des travaux de mise en sécurité de l'électricité, de la mise aux normes des issues de secours de la salle Marcourt ont été réalisés, et depuis septembre 2019 cette salle a été dédiée aux sports d'arts martiaux. L'espace est composé de 2 rings, d'une aire de tatamis, de 6 sacs de frappe et d'une zone de cross fit (préparation physique générale).

Dans la continuité de l'aménagement des berges de la liane, un terrain de basket en libre accès a été réalisé pour compléter l'offre sportive. Ce dernier est sécurisé et permet diverses pratiques du basketball.

Des travaux d'entretien ont été menés sur différents équipements sportifs tels que la couverture du local du stand de tir sportif, l'étanchéité de la terrasse de la salle de sports Louis Blanc, le remplacement du dôme de la salle de l'octroi.

Suite à un diagnostic réalisé sur la piscine municipale, un échancier de travaux a été établi sur plusieurs exercices budgétaires. La première phase consiste en la reprise du plafond et dans le traitement de la qualité de l'air.

Le logement

Afin de renforcer l'accompagnement social des personnes à la recherche d'un logement et de rendre plus efficace cette démarche en recourant à un gestionnaire unique des logements, la ville a confié au CCAS la gestion du parc locatif de la ville. La commune reste propriétaire des logements et continue à assumer les travaux d'entretien nécessaires, notamment la rénovation des logements par la poursuite de l'opération « un toit un emploi » par le biais d'un chantier d'insertion financé en partie par le conseil Départemental.

Sur 2019, plusieurs logements ont fait l'objet de travaux de rénovation : 11, rue de Bomarsund, 6 rue du Pot d'Etain, un logement à Herriot ,3 logements à Jean Macé ... D'autres logements seront ciblés sur 2020.

En centre-ville, deux opérations s'inscrivent dans le plan de relance de la municipalité pour redynamiser le centre-ville : la résidence d'Artois, opération terminée, comprend 39 appartements répondant à une demande de la population active ou retraitée souhaitant être à proximité du centre pour profiter des commodités et des services de proximité et une opération de création d'une douzaine d'appartements rue Victor Hugo, au-dessus de la BNP pour lequel un concours en conception réalisation a été lancé par Habitat du Littoral et des travaux de réhabilitation en cours pour une livraison courant 2020.

La ville accompagne ses opérations de construction ou de réhabilitation par des travaux de rénovation de la voirie. En 2019, c'est la rue d'Artois qui a été entièrement refaite. La rue Victor Hugo sera inscrite au programme des rénovations de voirie.

Rue Claude Bernard, le chantier d'extension du bâtiment par la construction de 15 logements est terminé. La deuxième phase concernant la réhabilitation des 40 logements rue Yvert devrait démarrer courant 2020.

La construction d'une nouvelle résidence de 15 logements équipée d'un interphone avec visiophonie, et d'un parking sécurisé est en cours d'achèvement à l'angle des rues Degand, Thueux et Dunant.

Au niveau des résidences du CCAS, il y a quelques années, ce sont deux premiers bâtiments qui avaient été rénovés: les résidences Maryse Latour (quartier Chemin Vert) et Gai Logis (quartier Damrémond). Cette année, ce sont les résidences Quéhen (Impasse Quéhen, quartier Bréquerrecque) et Bellevue (Rue Charles Butor) qui vont connaître un coup de jeune.

Les travaux devraient durer jusqu'en mai 2020 et concerneront divers types de réfections. Par exemple : remise en état des toitures-terrasses, réfection de l'électricité, révision des menuiseries, amélioration du système de ventilation, peintures des parties communes, remplacement des revêtements de sols... et bien d'autres.

L'ensemble de ces travaux se fait en concertation avec les résidents.

Située juste à côté de l'hôpital de Boulogne-sur-Mer, la résidence Pinel compte 80 logements neufs dont 23 destinés aux étudiants en médecine de l'hôpital Duchenne a été livrée en juin 2019.

La CAB, au titre de sa compétence en matière d'habitat, a lancé une étude préopérationnelle sur les aspects sociaux juridiques et financiers de la copropriété Calmette Roux. Dans le cadre de cette étude, la ville a réalisé un diagnostic béton lequel conclue que la structure des bâtiments n'est pas en remettre en cause. Des travaux de sécurité sur cette copropriété sont toutefois nécessaires et un expert a été désigné par la ville afin de les relever et un échange se poursuivra avec le nouveau syndic de copropriété afin que ces travaux d'urgence soient entrepris.

Depuis plusieurs années, la commune a renforcé sa politique de lutte contre l'habitat indigne, un protocole de coopération en partenariat avec de nombreux acteurs dans le domaine de l'habitat été finalisé, les permis de louer et du permis de diviser ont été instaurés. En 2019, la ville a signé une convention de partenariat avec ENEDIS sur le volet spécifique de risques électriques dans les logements. Cette convention se déploiera sur plusieurs années permettant ainsi de mieux déceler les situations à risque et de les éradiquer.

Il est important de rappeler, qu'au travers des différentes opérations menées tant en matière d'entretien et de modernisation de l'ensemble de son patrimoine bâti, de ses espaces publics, qu'en matière d'opérations structurantes visant à renforcer le développement et l'attractivité de la cité, le souhait de la municipalité est de maintenir le montant des investissements publics lesquels font travailler les entreprises et visent à pérenniser ou à créer de l'emploi.

Les opérations de développement de la ville

Les chantiers de la rénovation urbaine

Suite à la rénovation urbaine du secteur de Transition, un protocole de préfiguration a été signé sur les secteurs de Triennal et Aiglon. L'étude urbaine complémentaire sollicitée par l'ANRU a été finalisée et a permis d'aboutir au programme d'aménagement global sur le quartier et de préparer le dossier de demande de financement auprès de l'ANRU. Ce dernier a été déposé et examiné en Réunion Technique et Partenariale (RTP) par l'ANRU et ses partenaires.

Le Comité National d'Engagement de l'ANRU s'est saisi de ce dossier le 15 mars 2018 et a rendu son avis le 21 mai 2018. Des échanges sont en cours avec l'ANRU afin d'aboutir à une première convention permettant la réhabilitation et la construction de logements sociaux et répondre ainsi aux besoins du quartier. Des opérations sur le secteur sont engagées par le bailleur social, réhabilitation de la tour Méhul, de la barre David et du bâtiment Cherubini. Dans l'attente de la signature de la convention, la ville lancera les études programmatiques sur la réhabilitation des groupes scolaires, démarrera les aménagements du square Cherubini et poursuivra la mise en œuvre de différentes actions dans le cadre de la gestion provisoire des espaces.

Située à la jonction des quartiers de Transition et de Triennal, une nouvelle plaine de jeux située au droit du terrain de football de l'octroi s'est achevée en 2019. Cette opération permet le doublement de la capacité d'accueil pour les associations qui peuvent ainsi bénéficier de plus de créneaux d'utilisation des terrains.

L'axe Liane

Territoire en pleine dynamique, l'agglomération boulonnaise s'est dotée d'une stratégie d'aménagement du territoire et de développement économique, pour les 15 à 20 prochaines années : l'axe Liane

Ce projet d'ensemble structurant pour l'agglomération a pour enjeu d'assurer le développement économique, de renforcer l'attractivité du territoire, de créer des équipements et des logements de qualité, de désenclaver le territoire en reliant les quartiers notamment par des liaisons douces, d'optimiser et aménager l'espace public et de s'assurer de l'insertion urbaine et paysagère.

C'est autour de cet axe que se mettent en place les grands projets : l'immeuble Lumière, l'aménagement des berges de Liane, le centre sportif de haut niveau, l'extension de Nausicaa, le Palais des sports, la résidence Marina, et prochainement, le cinéma Mégarama, la serre à papillons, le bowling, la future salle de spectacles et de congrès, des hôtels 3 et 4 étoiles et thalassothérapie

Le grand Nausicaa et ses abords

L'extension de Nausicaa qui a été livrée en mai 2018 relevant de la compétence de la communauté d'agglomération est accompagnée par la ville par l'aménagement de la promenade des jardins, permettant ainsi la requalification du Quai Gambetta, du Quai des paquebots et l'extension des jardins.

Commencée en 2016, cette opération s'est poursuivie par d'importants travaux de requalification du Bd Ste Beuve et des jardins de Nausicaa puis en 2019 par la promenade haute au-dessus du quai des paquebots reliant la promenade du Quai Gambetta jusqu'à Ifremer. Cette structure couvrira un parking de 80 places de stationnement, des sanitaires, 4 cellules commerciales pour l'accueil des friteries et confiseries. L'hiver 2019-2020 sera le temps de préparation pour la finalisation des travaux du pied de cette promenade au bord à quai, avec la livraison de cette partie au printemps 2020.

Se sont achevés courant 2019 d'importants travaux de réhabilitation de la jetée Nord-Est et du quai de Pilotage par la région au titre de sa compétence portuaire.

La ville est intervenue également sur cette réhabilitation au titre de la compétence voirie et circulations douces, par des travaux de sécurisation de celle-ci. Ces travaux ont concerné la pose de garde-corps, bancs et corbeilles.

Le secteur République Eperon

Sur le site République Eperon, l'opération d'aménagement est confiée, par le biais d'une concession d'aménagement, à la Société Publique Locale d'aménagement « Aménagement du Territoire Boulonnais » pour une durée de 20 ans. Cette opération de reconquête urbaine de friches situées au cœur du territoire urbain participe au renouveau économique et touristique du Boulonnais. La phase opérationnelle de construction s'engage après une phase préalable de recherches d'investisseurs et de démarches administratives.

Ce sont près de 100 millions d'euros d'investissements privés sur le site République Eperon qui permettront de renforcer l'attractivité de la ville et de conforter le centre-ville.

Véritables moteurs de ce changement, l'extension de Nausicaa et la création d'un palais des Congrès spectacles porté par la Communauté d'agglomération du Boulonnais, avec une capacité de 3000 places accompagné d'un espace extérieur pouvant accueillir des spectacles jusque 8 000 personnes. La Gare maritime a vocation à devenir un lieu de vie culturelle tourné sur la pratique, la création et le partage. La polyvalence souhaitée du lieu se retrouve dans la variété des disciplines ciblées (musique, danse, arts plastiques, arts urbains, arts numériques, nouvelles formes de production artistiques, ...). La gestion de la Gare maritime empruntera à la logique d'un Tiers lieu en plaçant au cœur de son fonctionnement et de sa dynamique des associations, des « créatifs » et la population. Suite à un appel d'offres infructueux, la Communauté d'agglomération a relancé une procédure de marché global de performance en dialogue compétitif pour l'Embarcadère et un marché de conception réalisation pour la gare maritime.

Au vu de ces réalisations portées par l'investissement public, les groupes VIAE et Prévithal se sont engagés à créer un complexe hôtelier comprenant un hôtel 3 étoiles et un hôtel 4 étoiles mais aussi un centre de thalassothérapie. Cet ensemble immobilier sera construit sur la pointe de l'Eperon. Cet équipement majeur entraînera la création de 150 emplois directs et 150 emplois indirects.

Sur l'Eperon, il est également prévu l'implantation d'une serre tropicale portée par un investisseur privé. Le concept consiste à proposer aux visiteurs une immersion dans un espace couvert d'environ 1000m² dans un climat équatorial chaud et humide. Les visiteurs voyagent dans un espace protégé dans lequel évoluent en toute liberté des animaux notamment des papillons et des oiseaux. L'investisseur a pour objectif d'accueillir entre 80 et 100 000 visiteurs par an. L'investisseur prévoit un démarrage de ses travaux au premier semestre 2020.

Après deux ans de travaux, la place de la République accueille la résidence de tourisme « Holiday Suites », à proximité directe du Casino. Ce projet représente un investissement de 7 millions d'euros réalisé par la société belge Twin Promotion. « Holiday Suites » a ouvert ses portes en juin 2019. La société qui a étudié le marché du tourisme de manière très détaillée est persuadée de l'intérêt croissant des touristes pour ce type d'hébergement qui permet aussi les séjours professionnels. Très rapidement, Belges, Néerlandais, Allemands et Français ont en effet été séduits par les biens proposés et ont choisi d'investir. La résidence Marina dispose d'un parking souterrain de 47 places et s'élève sur 8 étages avec 108 appartements, allant du studio-cabine de 25 m² à la suite de 55m² en moyenne entièrement équipés. Les premiers mois d'exploitation sont positifs. C'est un atout complémentaire pour la ville qui voit son offre hôtelière s'accroître et accueille une clientèle supplémentaire.

Après deux ans de procédure, la ville a choisi un nouveau délégataire de service public pour la gestion de son casino. Un nouvel opérateur a été désigné GOLDEN PALACE, qui a pris la gestion de l'équipement en juillet 2019 et des premiers travaux ont été réalisés et d'autres, conformément à la DSP, seront lancés pour réaménager les espaces intérieurs. Il est à préciser que ces travaux sont financés par l'exploitant.

Golden Palace a l'obligation d'une participation active dans l'animation de la ville et produira plusieurs artistes et spectacles dans l'année. Le premier sera le concert de JENIFER fin d'année et sera suivi début 2020 par la production d'un autre artiste.

En 2019, la Société Publique d'Aménagement a engagé les travaux de dévoiement de réseaux et de préparation de la parcelle au droit du viaduc J Jaurès, à proximité de la Tour Dammont et du casino, pour permettre la construction par MEGARAMA d'un complexe cinématographique de 14 salles dont le permis de construire a été délivré fin du premier semestre 2019. Est en outre au programme la construction d'un espace loisirs Bowling à côté du Casino, et la création d'une résidence services.

Dans le cadre de la concession d'aménagement de la zone République Eperon, la ville accompagne ces investissements privés par une participation à la ZAC pour les aménagements des espaces publics.

Les Rives de Liane

Le terrain des ex abattoirs a fait l'objet d'une vente à la société Nacarat qui réalise une opération « Rives de Lianes » qui consiste en la construction de bureaux et ateliers. Cette opération est finalisée et l'ensemble des espaces ont trouvé preneur.

Le secteur pôle gare

L'ancien site GDF/Suez situé à l'angle des boulevards Daunou et Auguste Comte est actuellement porté par l'EPF le quel établissement a réalisé la démolition du site et les travaux de dépollution du site sont se sont achevés courant 2019. Cette réserve foncière verra à terme le développement d'un programme immobilier.

Suite à une réflexion menée conjointement avec la SNCF, la CAB, et la ville, une modification du sens de circulation dans le parking de la gare est envisagée afin de mieux la fluidifier et un abri à vélos devrait implanter courant 2020.

LA VIE CULTURELLE ET SPORTIVE

Que ce soit dans le domaine culturel, sportif ou dans l'animation, une attention forte est portée aux habitants. Les enjeux sont liés au service de proximité, et la Municipalité s'attache à développer une offre adaptée au plus juste aux besoins et aux demandes des administrés.

Par ailleurs, les habitants sont considérés dans leur diversité, de la petite enfance à l'âge « senior ». La culture, le sport et l'animation proposent ainsi des cycles et des manifestations propres à chacune des tranches d'âge.

Ces propositions et manifestations participent au rayonnement et à l'attractivité de notre cité. Le patrimoine et sa valorisation, l'accueil de grandes compétitions sportives ou encore les animations estivales sont autant d'éléments qui visent à développer une image positive et dynamique de la ville.

Au-delà des événements ou des activités proposées de façon ponctuelle, la Municipalité s'implique au quotidien pour renforcer le lien social au travers de projets concertés avec les acteurs sociaux et éducatifs, animés par la volonté partagée d'être toujours plus accessibles aux habitants.

Ce sont tous ces enjeux qui ont structuré l'année 2019, ce seront cette même démarche et cette même exigence qui caractériseront les perspectives de 2020.

Quelques chiffres pour 2019

(Au 06.11.2019)

Spectacle vivant : 10 615 spectateurs

Ecole d'arts : 787 élèves

Le Quadrant : 166 294 prêts

Musée : 31 651 visiteurs

Ville d'art et d'histoire : 57 699 visiteurs, dont :

36 526 pour la crypte (au 24.09.19) > 200 416 depuis l'ouverture

3 556 pour l'Ecole Musée

Service Archéologie : 1200 personnes

Archives municipales : 865 consultations



L'animation de la ville

La municipalité travaille au renforcement de l'attractivité de la ville par le développement d'animations de qualité tout au long de l'année afin de répondre aux souhaits de la population boulonnaise et touristique. Dans le but de toucher le maximum de personnes, les animations et événements organisés sont variés et s'adressent à tous les publics (enfants, adultes, populaire...).

L'objectif poursuivi est de développer l'attractivité et le rayonnement de la ville en proposant toujours un calendrier étoffé et de la nouveauté.

Accessibles à tous et populaires, les animations proposées sont un véritable rendez-vous pour les Boulonnais et touristes qui souhaitent se divertir et passer du temps en famille.



➤ BILAN 2019 : LES FETES DE LA MER

Un des temps forts de 2019 a été l'organisation de la 9^{ème} édition de la Côte d'Opale Fête La Mer, poursuivant le mouvement initié dès 2003.

Cette grande fête maritime met à l'honneur tout le savoir-faire de la côte d'Opale. Ce temps fort confirme Boulogne comme 1^{er} port de pêche français et 1^{er} centre européen de transformation de produits de la mer.

- 15 ans : la 1^{ère} fête a été initiée en 2003,
- 4 jours de fête (en 2003 la fête durait 2 jours),
- 9^{ème} édition : la fête a lieu tous les 2 ans,
- 350 000 visiteurs,
- 7 grands voiliers (Etoile du Roy, Etoile Molène, TS Pélican, Nèle, Iris, Marité, Tenacious),
- Un navire scientifique, le Tara, la vedette des sapeurs pompier (Eric Decaux Delayen), la vedette des affaires maritimes (l'Armoise), la vedette des douanes (le Jacques Oudard Fourmentin),
- Les professionnels de la pêche ont ouvert leur bateau au public : le Sepia II, le Précurseur, l'Arpège, le Manureva, le Marmouzet III,
- Plus de 85 stands et chapiteaux qui accueillent autour de 50 associations et 35 commerçants : confiseries, petite restauration, bars, restaurants, vêtements marins, objets décoration maritime, souvenirs,
- 1 654 passagers sortis en mer,
- Plus de 30 groupes musicaux sur 4 scènes,
- 10 000 toasts confectionnés et distribués aux visiteurs,
- 1 parking personnes à mobilité réduite, un parking visiteurs et des navettes Marinéo pour amener les visiteurs sur le site,
- 150 m de quai dédiés aux pêcheurs de « Boulogne-sur-Mer, la mer en direct »,
- 200m² dédiés à la logistique et au froid,
- 400m² dédiés à la recherche, au développement, à l'innovation, à la formation et à l'emploi maritimes, à la médiation scientifique et culturelle.

Un programme riche et diversifié :

Ce rendez-vous qui se tient tous les 2 ans à la mi-juillet et pendant lequel la Côte d'Opale fête la mer à Boulogne-sur-Mer est devenu incontournable. Durant 4 jours, la mer et le monde maritime sont à l'honneur avec au programme : un rassemblement de grands voiliers et de bateaux traditionnels, des sorties en mer à bord de voiliers du patrimoine, des navires ouverts à la visite, deux parades nautiques, un village des savoir-faire et des traditions maritimes, un marché de la mer, des chants & danses, des dégustations de produits de la mer, des expositions et de nombreuses animations pour petits et grands.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, amateurs, passionnés ou professionnels se rassemblent pour venir découvrir ou redécouvrir la mer sous tous ses aspects.

Un projet fédérateur :

La ville de Boulogne, en partenariat avec la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime (FRCPM), la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le GALPA, le secteur privé et le monde associatif a décidé de conforter les acquis et les initiatives qui ont prévalu lors des précédentes éditions, en renouvelant et en développant le maillage des animations qui avaient été organisées, avec comme objectif de faire profiter le maximum de population sur un territoire géographique très large.

Le succès des précédentes éditions ne fait que renforcer les initiatives et la volonté des membres bénévoles qui font vivre le monde associatif. Toutes les associations présentes réaffirment leur volonté de participer activement à cette nouvelle édition des fêtes de la mer.

La Communauté d'agglomération du Boulonnais : Cap sur les produits de la mer, le salon des savoir-faire :

Le « village du savoir-faire à Boulogne » a pris une nouvelle fois une place prépondérante : le souhait était de mettre en valeur nos sociétés tant sur la transformation des produits de la mer (Boulogne étant le 1er pôle européen de cette activité), que sur l'enseignement, la formation mais aussi la recherche.

Les professionnels de la pêche, de la transformation du poisson, les restaurateurs et bon nombre d'autres métiers ont donc largement été mis à contribution et ont présenté au public leur domaine d'activité.

Les professionnels ont fait découvrir les métiers de la pêche en ouvrant leurs navires à la visite, en présentant engins, maquettes et photographies.

Les métiers de la transformation du poisson étaient également présents : démonstration de filetage, reconstitution d'un atelier de saurisserie-salaison. Le conditionnement, la surgélation, la conserverie ont été expliqués aux visiteurs.

Des ateliers de cuisines ont été mis en place. Les participants ont contribué eux-mêmes à la préparation des recettes en travaillant les produits locaux avant de pouvoir les déguster.

Le Campus de la mer a présenté le monde de la recherche, de l'expérimentation et répondait aux questions du public. Mister Goodfish proposait une consommation responsable des produits de la mer.

Une fête maritime au succès grandissant :

Chaque aspect du patrimoine avait un espace qui lui était consacré sous forme d'un « village ». Les professionnels comme le monde associatif, ont eu la possibilité de faire la démonstration de leur savoir-faire, d'exposer du matériel, des collections. Même si les valeurs du passé sont présentées aux visiteurs, le but est avant tout de parler du monde de la mer au présent mais aussi au futur. Tout le tissu économique et social qui vit de la pêche a été sollicité pour participer activement à la manifestation.

Lors des dernières éditions, la manifestation s'est étendue du quai Gambetta au bassin Napoléon. Ce nouvel espace a remporté un franc succès et nous a permis de fluidifier le public.

Nouveauté cette année : un Camp Napoléonien, avec reconstitution en costumes d'époque, des démonstrations de techniques de combat, avec la présence de l'Empereur officiel, a permis au public de mieux comprendre les origines du Bassin Napoléon. La fanfare de Waterloo nous a fait l'honneur de sa présence le dimanche.

De nombreuses animations pour petits et grands au rendez-vous : des défilés de mode, divers temps forts tels que des démonstrations d'hélicoptère, un village enfant avec des structures gonflables, une structure « accrovoile » a permis aux enfants de grimper en toute sécurité dans un trois-mâts à 8 mètres de haut...

➤ BILAN 2019 : ANIMATION

Bilan des animations principales de l'année jusqu'à septembre 2019

Le partenariat entre la Ville et le Groupement Boulogne Commerce a permis de renouveler les animations telles que le défilé de mode, les animations de l'été en ville, la patinoire, le Marché de Noël.

Bal Costumé – mercredi 6 mars 2019 – Palais des Sports Damrémont

Nombre d'enfants : 600 / Nombre d'adultes : 200

Bilan : La décision de positionner de nouveau le bal costumé au Palais des Sports Damrémont s'est révélée positive. Augmentation du nombre de participants, salle plus grande et plus accueillante. Le thème de l'année prochaine a déjà été choisi, il s'agira du thème « voyage autour du monde » regroupant les folklores des divers pays du globe.



Fériés en musique : dimanche 21 avril, jeudi 30 mai et dimanche 9 juin 2019 – Centre-ville, ville fortifiée, plage, berges de la Liane

Fréquentation : une centaine de personnes à chaque concert.

Bilan : animations qui ont ravi les commerçants qui avaient joué le jeu d'ouvrir, notamment les restaurateurs et cafetiers qui ont rempli leurs terrasses. Les conditions météorologiques favorables ont également contribué au succès de cette édition.



Fête de la Musique : vendredi 21 juin 2019 – Centre-ville

Fréquentation : plusieurs milliers de personnes.

Comme lors des éditions 2017 et 2018 cette Fête de la Musique avec des scènes de la ville et d'autres proposées par les commerçants permettant de toucher un public des plus larges.

Bilan : une fête de la Musique éclectique qui a plu au plus grand nombre, un public jeune et familial à la fois. Une des plus belles éditions de ces dernières années qui a rassemblé un public nombreux.

Summer Party : vendredi 5 juillet 2019 – Centre-ville

Fréquentation : plusieurs milliers de personnes.

Bilan : D'après un retour des services de la CAB, le choix d'une soirée DJ généraliste semble positif.

Quais en Fête : dimanches 7, 21 et 28 juillet et 4, 11 et 18 août 2019 – Quai Gambetta

Fréquentation : milliers de personnes chaque dimanche.

Bilan : Les Quais en Fête renforcent cette année leur attractivité et leur succès, cette animation est devenue un véritable rendez-vous pour les petits et les grands. La diversité des animations proposées et l'accès libre de celles-ci offrent aux boulonnais et aux touristes un véritable parc d'attractions à ciel ouvert.

Feu d'artifice : dimanche 14 juillet 2019 - Plage

Fréquentation : dizaines de milliers de personnes.

Bilan : Un rendez-vous traditionnel et immanquable pour tous. L'animation musicale permet de faire patienter avant de se plonger dans la féerie du spectacle pyrotechnique.

Cavalcade et concert : jeudi 15 août 2019 – Centre-Ville et Quai Thurot

Fréquentation : dizaines de milliers de personnes.

Bilan : La traditionnelle Cavalcade du 15 août attire des dizaines de milliers de personnes. Cette année le thème retenu, la diversité des groupes et la taille du cortège ont ébahi les spectateurs, toutes les revues de presse et les retours sont unanimes sur le succès de cette édition.



Fréquentation : dizaines de milliers de personnes.

Bilan : Cette édition a de nouveau rencontré un réel succès. Des améliorations techniques ont été mises en place telles que le positionnement d'un écran géant retranscrivant les images des deux rives en direct, sur l'ensemble du week-end.

➤ PERSPECTIVES 2020

Proximité avec les habitants

Le service Animation est un service à la population boulonnaise et touristique, nous sommes en contact permanent avec la population et proposons des animations éclectiques tout au long de l'année afin de répondre aux besoins de tous les publics.

La Culture / sport tout au long de la vie

Dans le but de toucher le maximum de personnes les animations et événements organisés par le service sont variés et s'adressent à tous les publics (enfants, adultes, populaire...).

Rayonnement, attractivité et développement économique de la ville

Le service Animation et Grands Evénements a pour objectif de développer l'attractivité et le rayonnement de la ville en proposant toujours un calendrier étoffé et de la nouveauté.

Accessibilité et lien social

Accessibles à tous et populaires, les animations proposées par le service sont un véritable rendez-vous pour les boudonnais et touristes qui souhaitent se divertir et passer du temps en famille.

Cadre de vie

Toujours dans le but de rendre attractive notre ville et en premier plan pour les habitants eux-mêmes, nous développons des animations susceptibles d'améliorer le cadre de vie.

La proximité avec les habitants

La proximité avec les habitants est un enjeu crucial dans une ville où une grande partie de la population est en situation de fragilité sociale et/ou économique, et peu familière des pratiques culturelles et sportives. La Municipalité est attentive à ancrer leurs actions dans la vie quotidienne du public, dans et hors les murs.

Cette proximité se traduit par des temps d'ouverture au public, des actions au sein et avec des associations ou encore des moments festifs ouverts à tous.

Les chiffres sont encourageants. La fréquentation des lieux culturels est significative et le public est présent aux rendez-vous. La fidélisation du public et son élargissement restent une préoccupation majeure pour les services culturels.



Le Quadrant, réseau des bibliothèques

Le Quadrant déploie son activité autour de deux grandes missions : le patrimoine et la lecture publique. L'abonnement pour emprunter des livres et des revues est gratuit. Les services du Quadrant sont répartis sur 3 sites : la Bibliothèque des Annonciades, la Médiathèque du Sandettie et la Bibludothèque Damrémont, et en quatre services "hors les murs" : le Livre chez Vous, le Bibliocar, PLUME, et la Bibliothèque de plage durant la période estivale.

Les collections du Quadrant s'élèvent à plus de 300 000 documents dont 110 000 livres en accès direct, 20 000 DVD et CD, 700 jeux, 230 abonnements, des ressources numériques, et des dizaines de milliers de documents anciens.

➤ BILAN 2019 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Suite à la rédaction du bilan et à la définition de nouveaux objectifs, l'année 2018 a vu le renouvellement de la convention qui lie le Ministère de la Culture et la Ville de Boulogne à travers la mise à disposition, pour la période 2019-2021, d'un poste de conservateur d'Etat. Durant l'année 2018-2019, une attention particulière à un aspect du "Plan Bibliothèques" énoncé par le Ministère de la Culture au printemps 2018 a été portée, avec le projet d'extension des horaires d'ouverture du Quadrant.

La poursuite du chantier de bibliothèque numérique

Le site web, grâce à l'implication des agents, est devenu entre début 2018 et début 2019 un véritable outil de médiation et de valorisation des collections physiques du Quadrant. Les animations avec les tablettes affichent régulièrement complet, de même que les ateliers numériques désormais bien installés à la Médiathèque du Sandettie : 16 ateliers et 129 personnes entre novembre 2018 et juin 2019 au secteur Adultes, et pour la jeunesse 9 ateliers "Geek zone" pour 45 enfants.

Le Quadrant est abonné à deux bases de données numériques : la Médiathèque numérique (VOD ARTE et UniversCiné) et ToutApprendre.com.

Une offre de prêt de liseuses va voir le jour en fin d'année 2019 au profit du public du service Le Livre chez Vous, en partenariat avec le Nautilus - Centre Social Municipal dans le cadre du projet AGE'IN (projet européen Interreg 2 Mers). Des liseuses vont être achetées, ainsi que des contenus numériques, afin d'expérimenter le prêt d'e-books. Ce nouveau service doit nous permettre à terme de généraliser ce type d'offre qui correspond à l'évolution des pratiques de lecture d'une partie du public.

Des collections qui bougent et qui s'adaptent

L'acquisition d'un nouveau mobilier et le réaménagement du fond de la salle ont permis de redynamiser les fonds BD, manga et policier à la Bibliothèque des Annonciades, en aérant les collections et en les rendant plus visibles.

Le secteur Jeunesse de la Médiathèque du Sandettie a continué l'aménagement de l'espace pour les tout-petits avec des accessoires colorés et une présentation plus pratique des albums, pour rendre l'endroit plus chaleureux et attirant pour les enfants et leurs parents. Ce travail a porté ses fruits eu égard aux retours positifs du public.

Des réaménagements ont également été effectués au secteur Jeunesse des Annonciades : achat de mobilier et d'assises pour enfants et ados, aménagement d'un coin lecture pour les tout-petits et leurs parents, amélioration de la signalétique et de la visibilité de certains fonds, achat de tours à mangas, pose de décors ludiques... Pareillement à la Bibludothèque Damrémont, des éléments de mobilier ont été acquis pour contribuer à une meilleure visibilité des collections et à un accueil plus chaleureux des enfants.

Des livres au cœur de la cité

Le fait de rendre la culture, et particulièrement la lecture, accessibles à tous les citoyens sans distinction d'âge et de condition, et en essayant de réduire la barrière symbolique que peut représenter le fait de franchir la porte d'une bibliothèque, est l'un des objectifs du Quadrant. Les services hors les murs permettent d'installer une proximité avec tous les publics, et avec les publics empêchés, quelle que soit la raison.

Le Livre chez Vous dessert une cinquantaine de lecteurs âgés ne pouvant plus se déplacer à la bibliothèque. Un partenariat actif avec le CCAS permet aux locataires de plusieurs résidences de pouvoir bénéficier des collections spécifiques du service et d'animations. De janvier à septembre 2019, l'activité du Livre chez Vous s'élève à plus de 1 600 prêts.

La bibliothèque de plage assure chaque été la façade maritime du Quadrant. Fréquentation de 2 557 personnes (2 878 en 2018). Le programme d'animations (8 au total) a suscité l'intérêt de 245 personnes.

Le service PLUME, qui a vu le jour début 2018, a été très vite adopté par les structures Petite Enfance de la Ville : Le Lions Club Val de Liane a fait cadeau à la Ville de Boulogne d'une 6^{ème} boîte à livres installée dans l'allée principale d'accès à Nausicaa, après les 5 implantées au printemps 2018.

Ouvrir plus pour ouvrir mieux

Dans un souci constant d'amélioration du service rendu au public, l'équipe du Quadrant propose à partir de la rentrée de **septembre 2019** une extension des horaires d'ouverture de chacun des sites du réseau des bibliothèques.

En tenant compte des pratiques constatées et des possibilités de chaque service, une amplitude de 4h30 supplémentaires a pu être dégagée sur l'ensemble du réseau.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

La définition et la formalisation du Projet Culturel Scientifique Educatif et Social

C'est l'enjeu majeur de la **fin de l'année 2019** et du début de l'année 2020. Au stade d'évolution auquel le Quadrant est arrivé, il est nécessaire de faire un bilan et de faire des propositions pour l'avenir. Cela permettra de répondre également aux attentes de l'Etat de pouvoir disposer des perspectives d'actions au sein des établissements auquel il est lié, de mieux évaluer leurs actions et soutenir leurs projets.

Le Service Archéologie

➤ BILAN 2019 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Dans le cadre de la programmation culturelle de la Ville, le service archéologie propose des actions ponctuelles de médiation, qui peuvent s'intégrer aux projets transversaux menés par le Pôle. En 2019, outre les manifestations récurrentes, en particulier **les Journées nationales de l'Archéologie**, le service a pris part aux manifestations proposées par le Musée de Boulogne, les Archives Municipales ou le Quadrant.

Coordonnées par le service archéologie, les **journées nationales de l'archéologie**, organisée par le Ministère de la Culture, du 14 au 16 juin 2019, associent le Musée, le service Ville d'art et d'histoire et le Quadrant, réseau des bibliothèques, pour proposer une programmation mettant en valeur toutes les facettes de l'archéologie et du patrimoine archéologique de Boulogne.

Au total, ce programme a attiré près de 1200 visiteurs. En plus du public Boulonnais, la richesse de ce programme transversal a permis de toucher un public régional, venu spécialement à Boulogne pour la journée voire des touristes (en particulier de Belgique) venus pour le week-end.

Enfin, une attention particulière a été portée aux actions en direction des quartiers prioritaires, dans le cadre du groupe de travail « Culture / Chemin Vert ».

Le service archéologie et le CSC Le Nautilus ont souhaité prolonger leur collaboration à travers le projet « Archéologue du futur / futur(e) archéologue ». Dans le prolongement du projet « le chemin des archéologues » mis en place en 2018, qui avait pour objectif de faire découvrir les métiers de l'archéologie et donner le goût de l'histoire et du patrimoine aux jeunes, ce nouveau projet propose d'explorer l'archéologie et l'histoire du territoire de manière ludique, en imaginant ce que sera l'archéologie dans quelques centaines d'années.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

En 2020, la programmation d'actions de médiation sera renouvelée en collaboration avec les services et établissements culturels de la Ville autour de la programmation des journées nationales de l'archéologie. Cet événement national rencontre de plus en plus de succès auprès du public, amateurs d'archéologie et d'histoire locale mais aussi du public familial et la diversification du programme en 2019 a montré toute l'attractivité de cette manifestation.

Parallèlement, les partenariats seront diversifiés avec les acteurs du champ social (PRE, Espace Maes...), afin de proposer des actions de médiation de haute qualité, adaptées à tous les publics.

Le service Ville d'art et d'histoire

➤ BILAN 2019 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Le service développe de nombreuses actions en direction de publics très divers. Il a organisé ou fédéré une programmation sur ces événements locaux, régionaux ou nationaux :

- Les Journées des Sites fortifiés : 206 personnes ont participé à cette édition + 50 livrets jeux distribués
- Rendez-vous aux jardins : première participation à cet événement national avec la participation d'un groupe de musiciens en résidence dans le cadre de « L'enfance de l'Art » : l'événement a rencontré peu de public en raison d'une météo défavorable. (34 participants)
- Les Journées européennes du patrimoine : plus de 10 000 visiteurs sur toute la ville
- Les Journées Nationales de l'architecture : 100 personnes attendues

Le service est intervenu ou a collaboré à :

- La Journée Internationale des droits des femmes
- Les Happy days au musée en avril : collaboration avec le Musée
- L'Instatour d'avril de l'Office de tourisme :
- La Nuit des Musées
- La Nuit des Cathédrales,
- Les Journées Nationales de l'Archéologie programmées par le service de l'Archéologie :

L'Ecole-musée développe avec le service Ville d'art et d'histoire auquel elle est rattachée, plusieurs actions en direction notamment du public boulonnais.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Participation à des actions de portée nationale, régionale ou locale en tant qu'organisateur ou partenaire et dans une démarche partenariale et transversale.

En tant qu'organisateur :

Journées des Sites fortifiés : poursuite de l'engagement de la ville dans l'activité de l'association pour la mise en valeur des espaces fortifiés avec le versement de la cotisation annuelle (2165 €) et la participation à l'événement annuel.

Printemps de l'Art Déco : première participation à cette manifestation régionale : circuit en ville et mise en valeur de Jules Leleu.

Rendez-vous aux Jardins : Manifestation nationale, programme à élaborer avec le service des parcs et jardins notamment.

Journées Européennes du Patrimoine : le service se place comme un coordonnateur des initiatives prises sur la ville. Au programme : ouverture de sites habituellement fermés, animations sur le thème national communiqué en début d'année et relais des acteurs culturels qui programment des animations particulières lors des deux jours.

Journées Nationales de l'Architecture : nouvelle édition où les projets d'architectes œuvrant sur le patrimoine de la ville pourraient être mis en avant.

En tant que partenaire :

La Journée internationale des femmes : programmer une animation sur cette thématique à travers le patrimoine de la ville.

La Nuit des Cathédrales : visites ou animations dans la basilique Notre-Dame.

La Nuit des Musées : participation du service pour les visites des souterrains du château-musée.

Journées nationales de l'archéologie : participation à cet événement coordonné par le service Archéologie.

Actions de médiation en direction des habitants en fonction de l'actualité architecturale et patrimoniale de la ville : projet de collaboration avec la Maison du projet du quartier du Chemin vert.

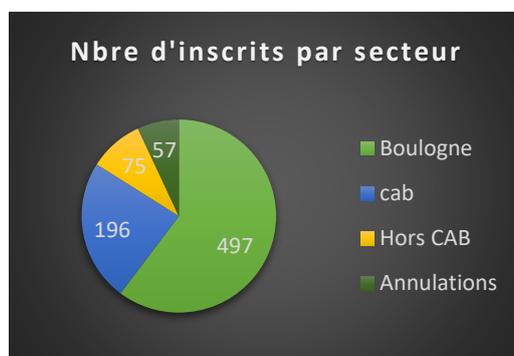
Actions pour la formation professionnelle : sensibilisation à l'histoire et au patrimoine de la ville auprès des nouveaux arrivants, séminaires auprès de professionnels.

L'Ecole-musée développe avec le service Ville d'art et d'histoire auquel elle est rattachée, plusieurs actions en direction notamment du public bouloonnais.

L'Ecole Municipale d'arts

L'EMA fait partie des institutions culturelles de la ville. Depuis 200 ans, elle accueille de nombreux élèves pour des temps d'apprentissage et de découverte des arts plastiques autour des techniques académiques, mais également des pratiques plus contemporaines.

Plus de 760 élèves l'ont fréquentée en 2018-2019 et la majeure partie est issue de la ville de Boulogne-sur-Mer.



Afin de permettre à tous les publics de découvrir les arts plastiques, l'Ecole d'art propose des ateliers pendant les vacances. Près de 20 enfants participent à chaque session d'ateliers. L'objectif de toucher des enfants « non-inscrits » à l'EMA est également atteint avec 50% d'enfants extérieurs.

Des rencontres entre le public et les artistes invités participent de l'ouverture de l'EMA sur la ville et ses habitants.

Le spectacle vivant

La proximité passe par des rencontres / dédicaces avec les artistes qui permettent aux gens de vivre des moments privilégiés. Les spectacles proposés dans le cadre des Semaines Thématiques permettent de tisser un lien plus large avec la population. Les actions offrent à chacun la possibilité de découvrir le théâtre autrement lors de rencontres organisées.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

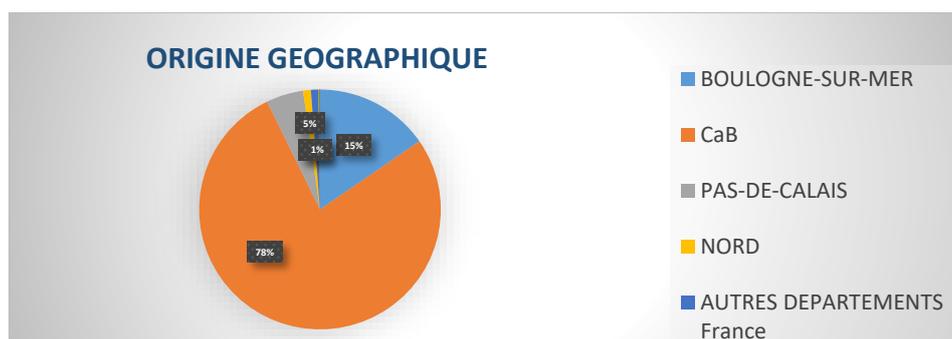
Les perspectives 2019-2020 sont de développer ces temps privilégiés avec les publics avec un nouveau rendez-vous dénommé « Variations Théâtrales » et des ateliers pendant les vacances destinées à découvrir certaines facettes du spectacle vivant.

Les Archives Municipales

➤ BILAN 2019 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Chiffres-clés 2019 : 10 145 lecteurs et visiteurs au 30 septembre au service des Archives, 104 831 visiteurs depuis l'origine des expositions itinérantes hors les murs.

Conservant 3 048 mètres linéaires d'archives, soit plus de 30 millions de documents, les Archives municipales ouvrent l'accès au plus grand nombre, jeunes, adultes, publics en situation de handicap. Les lecteurs ou visiteurs proviennent en très grande majorité de Boulogne et de la Cab.



Les Archives municipales sont l'un des services les plus actifs de la région Hauts-de-France - services municipaux, départementaux et régionaux inclus - en matière d'expositions et de publications. Ainsi, les Archives municipales organisent chaque année des expositions in situ (en 2019 *Histoire(s) de l'Art, 200 ans d'Eme* et *Boulogne s'affiche [ait]*), hors les murs (*Les Coquelins à Boulogne*) et itinérantes.

À l'occasion des journées du patrimoine 2019, les Archives municipales ont ouvert exceptionnellement leurs portes le temps de visites guidées afin de dévoiler l'envers du décor d'un service d'archives, des salles de stockage aux différentes facettes du métier d'archiviste, permettant ainsi aux Boulonnais et autres visiteurs de mieux appréhender le fonctionnement du service, garant de la mémoire de la ville. La visite s'est conclue par une présentation des plus belles pièces conservées.

Le musée

➤ BILAN 2019 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Le musée propose tout au long de l'année une programmation permettant aux publics différents modes de découverte des collections. Lieu de culture, le musée est également lieu de vie, de rencontres et d'échanges.

L'année 2019 est marquée par le développement d'une programmation culturelle rythmée tout au long de l'année. Elle se structure autour de **rendez-vous** de formats intimes et de grands **événements**, dans le cadre d'une politique partenariale renforcée.

Nouveautés 2019 :

- *Musée en musique*, élaboré en partenariat avec le Conservatoire du Boulonnais
- *Château-comptines*, élaboré en partenariat avec le service petite enfance
- Un dimanche au musée

Les *rendez-vous au musée* sont des temps de rencontre avec l'art. De format intimiste ces moments privilégiés avec les œuvres sont proposés comme des temps de pause solitaires ou partagés. Chaque rendez-vous privilégie une approche spécifique : par le sensible, par le débat, par le jeu ou l'expression artistique.

En 2019 le musée développe, en partenariat avec le Conservatoire du Boulonnais, une nouvelle rencontre fondée sur le croisement des arts visuels et de la musique.

Initiées en décembre 2018, les conférences-concerts se déroulent dans les salles d'exposition dans un format intimiste favorisant un rapport sensible et privilégié aux œuvres.

Dans le prolongement de « Quartiers d'hiver », « un dimanche au musée » vient renforcer l'offre à destination des publics individuels. Chaque 2^e dimanche du mois un programme à la carte est proposé aux visiteurs : visites-flash, rencontres et jeux à partager en famille ou entre amis.

Grâce au développement des profils de surveillants-médiateurs, l'année 2019 a constitué une année test permettant d'évaluer différentes propositions et formats.

Les visites « Château-comptine » sont élaborées avec le service petite enfance est le premier rendez-vous du musée à destination des tout-petits : *20 minutes de découverte, moment de partage parent-enfant où petits et grands s'immergent au cœur des œuvres du musée par le biais de comptines, de gestes et de manipulations*

Le musée reconduit en 2019 ses ateliers jeune public Happy days, proposés pendant les vacances scolaires à destination des 7-11 ans.

Pour la première fois pendant les vacances d'avril ces ateliers sont proposés en collaboration avec Ville d'art et d'histoire autour de la thématique Retour vers le futur autour des collections et du monument.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « PROXIMITÉ AVEC LES HABITANTS »

Le musée lieu de vie et de rencontres.

En 2020, le musée poursuit la structuration et le développement d'une programmation culturelle dynamique reposant sur quatre grands principes :

- Une offre rythmée sur toute l'année
- Des approches diversifiées et adaptées aux différentes typologies de publics
- Une politique partenariale renforcée à l'échelle du territoire favorisant la circulation et le croisement des publics
- Un équilibre entre grands événements, moments fédérateurs, et rendez-vous intimistes favorisant l'appropriation par un rapport privilégié aux œuvres.

Nouveautés 2020

- Visite-croquis à partir de janvier 2020
- Conception de sacs de jeux à destination du jeune public

La culture tout au long de la vie

Les services culturels s'attachent à mettre en œuvre des actions ou projets qui peuvent toucher tous les publics. L'Education Nationale est un partenaire incontournable, ainsi que l'Université. Par ailleurs, le public senior, au travers du CCAS ou d'associations, est également concerné par les propositions des services.



Archives municipales

➤ BILAN 2019 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

La politique d'animation du service s'est portée essentiellement sur le prêt d'expositions itinérantes, principalement vers les établissements scolaires.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

En 2020, dans le cadre de l'exposition annuelle et relative au Second Empire, un programme de médiation à destination des différents publics - adultes, jeunes et personnes en situation de handicap - devra être élaboré afin de diversifier l'offre culturelle du service et ce toujours dans un souci de démocratisation culturelle. La tâche nécessite toutefois le recrutement d'un agent chargé de la médiation, qui pourrait par ailleurs, hors temps d'exposition, faire découvrir au public scolaire le patrimoine archivistique boulonnais par le biais d'ateliers ou pochettes pédagogiques, au sein des locaux des Archives ou directement dans les écoles.

Le Quadrant

➤ BILAN 2019 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Le partenariat avec l'Éducation nationale est l'un des plus importants pour le Quadrant. Donner le goût de la lecture et des livres aux enfants dès leur plus jeune âge, et les inciter à fréquenter une bibliothèque est primordial. Cette collaboration se manifeste de différentes façons.

- *Pour la Lecture Publique*

- 200 accueil de classes sur les trois sites,

- Le service du Bibliocar assure des dépôts de livres réguliers dans les écoles. Pour l'année scolaire 2018-2019, une nette progression du service a été constatée : 20 écoles inscrites (17 en 2017-2018), soit 80 enseignants (64 en 2017-2018), et 7 080 livres prêtés (5 430 en 2017-2018).

- *Pour le Département Etudes et Patrimoine*

- Chaque année, le Département Études et Patrimoine accueille des collégiens et le cours de codicologie (étude matérielle des manuscrits) de la Licence Histoire de l'ULCO. De septembre à décembre 2018, 87 collégiens ont assisté aux ateliers du patrimoine sur le livre manuscrit, l'imprimerie, le livre d'artiste et la calligraphie et 36 étudiants ont pu mettre en pratique leurs connaissances à partir des manuscrits médiévaux conservés aux Annonciades.

- Dans le cadre des accueils de scolaires programmés avec l'IEN, les équipes Jeunesse et Patrimoine ont proposé des ateliers mêlant numérique et patrimoine. Sur l'année scolaire 2018-2019, 289 enfants ont bénéficié de cet atelier qui se déroulait sur deux séances.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'objectif est de faire perdurer la programmation annuelle d'accueils de classes dans les secteurs Jeunesse de la Bibliothèque des Annonciades et de la Médiathèque du Sandettie, ainsi qu'à la Bibludothèque Dammémont. Un travail d'évaluation sera conduit pour essayer de mesurer l'impact de ces visites de classes sur les enfants et leurs parents.

Le musée

➤ BILAN 2019 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Le musée offre un lieu d'expérience unique : de l'implication, du questionnement personnel, de l'émerveillement. En d'autres termes, de tout ce qui fait l'expérience unique que réserve le musée. C'est donc à l'intégralité des publics, avec leurs spécificités, que les services éducatifs doivent s'adresser. Le paradigme de l'éducation tout au long de la vie permet de se situer de façon plus juste.

L'action éducative du musée se compose d'une offre pédagogique variée et adaptée aux différents niveaux scolaires, de la maternelle au lycée. Par ailleurs, projets de classe ou d'établissement sont développés sur mesure, en collaboration avec le corps enseignant.

L'année 2019 présente une tendance à la hausse de la **fréquentation scolaire** notamment liées à la thématique départementale de la couleur mise en avant au sein de la programmation du festival « Mur... mur » mais aussi à l'attrait des expositions temporaires « Désir de rivages, dialogue avec un chef-d'œuvre d'Edouard Manet » et « Une saison en Grèce ».

6 265 scolaires de janvier à septembre 2019. moyenne de 2016 à 2018 : 6 219 entrées

Du collège aux grandes écoles, le musée accompagne **la formation de stagiaires** dans les métiers qui lui sont spécifiques. En 2019 le musée a accueilli 3 stagiaires pour le domaine des collections, 3 stagiaires dans les métiers de l'accueil et du Tourisme, 3 stagiaires dans le cadre de stages de découverte.

Par ailleurs, autour des collections alaskiennes et développement du partenariat Boulogne-sur-Mer – Kodiak, le musée accueille pour trois ans une doctorante en contrat convention industrielle de formation par la recherche.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Action éducative

- Une offre pédagogique renouvelée. L'année 2020 verra le développement d'une offre pédagogique élargie à la découverte de la crypte et ses collections.
- Le musée renouvellera sa participation au festival Mur...mur autour de la thématique Cric, crac, croque, en articulation avec la thématique départementale sur les formes.

Formation initiale et recherche

- Contrat CIFRE : 2020 marquera la fin de la première étape de recherche et l'aboutissement de la collecte d'archives orales auprès des protagonistes du partenariat Boulogne – Kodiak. Par ailleurs, cette première année posera les jalons d'un plan de redéploiement du pôle documentation-recherche à partir de l'exemple des collections alaskiennes anciennes et contemporaines.
- Stages et projets tutorés : le musée proposera en 2020 des sujets de stage de niveau Master autour de la régie des collections. Le pôle des publics proposera un sujet de projet tutoré autour de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Formation continue

- Le musée et la crypte poursuivront leur rôle de lieu de formation en poursuivant l'accueil de stagiaires en cours de formation initiale ou continue.
- Le musée proposera en 2020 de nouvelles formations à destination des enseignants. La première autour de la thématique « Arts et sciences » s'inscrira dans le cadre de l'opération régionale « Invitation aux musées » (en collaboration avec l'atelier Canopé 59, l'Education nationale, la DRAC Hauts-de-France)

Archéologie

➤ BILAN 2019 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Au total sur l'année scolaire / universitaire 2018-2019, le service a accueilli 32 stagiaires, du collège à l'université, représentant un total de 81 journées de formation dispensées par les agents. Ces actions de formation se répartissent entre accueil de jeunes professionnels en formation dans les universités de la Région et collégiens et lycéens du Boulonnais ou de la Région. Ces différents partenariats seront reconduits en 2020.

- Stages et formations des étudiants en archéologie
- Autres stages universitaires : master Gestion des sites et du Patrimoine de l'Université de Lille
Collaboration avec le Département Histoire de l'Ulco :
- Stages découverte du métier d'archéologue et accueil de scolaires :

Ville d'art et d'histoire

➤ BILAN 2019 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Le service développe un grand volet de son activité auprès du public jeune (année scolaire 2018-2019) : Animation des ateliers du patrimoine auprès des scolaires, avec une forte proportion de projets personnalisés : 1223 élèves – 52 classes. Crypte : 145 élèves – 13 classes.
L'Ecole-musée a accueilli lors de ses ateliers scolaires 1694 élèves – 62 classes
Actions pédagogiques pour des commandes spécifiques à travers la ville : 10 actions pour 262 élèves.
Visites du théâtre Monsigny avant ses travaux pour 12 classes (341 élèves).
Reconduite de la Journée Patrimoine Jeunes dont la participation a été élargie à toutes les écoles : 962 élèves – 49 classes.
Participation à des formations d'enseignants de l'IEN de Boulogne pour 87 enseignants sur 3 actions.
Visites de sensibilisation à l'exploitation des thèmes patrimoniaux et réalisation de fiches thématiques à l'usage des enseignants.
Animations auprès des centres de loisirs (école-musée : 7 groupes - 166 enfants – médiation du patrimoine : 3 actions pour 45 jeunes).

La mise en place d'un projet artistique et culturel qui verra une résidence d'artiste fin 2019 pour accompagner le projet de restauration du dôme et des fresques de la basilique. (7 actions pour 75 participants).

L'école-musée a engagé une collaboration avec l'Université Littoral Côte d'Opale pour le « Master Didactique des langues et Ingénierie de la formation » - Parcours Français Langue étrangère et Anglais, qui a abouti au

montage de l'exposition « L'enseignement du français aux Anglais à Boulogne-sur-Mer, 1770-1910 » présentée à l'école-musée du 28 novembre 2018 au 22 février 2019 (75 personnes à l'inauguration).

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LA CULTURE TOUT AU LONG DE LA VIE »

Actions en direction des scolaires

- Continuité des ateliers du patrimoine auprès des scolaires avec un fort engagement pour des projets personnalisés.
- Participation à la formation aux côtés de l'Education Nationale ou des acteurs du monde socio-éducatif.
- Reconduite de la Journée Patrimoine Jeunes élargie à la participation de toutes les écoles.
- Visites de sensibilisation à l'exploitation des thèmes patrimoniaux et réalisation de fiches thématiques à l'usage des enseignants.

Education artistique et culturelle

- Actions en partenariat avec la CAB dans le cadre des dispositifs « L'enfance de l'art ».
- Prolongement de l'appel à projet d'action culturelle qui accompagne le chantier de restauration du dôme et des fresques de la basilique : résidence d'artiste avec une exposition à la clef.

L'Ecole Municipale d'arts

L'Ecole d'arts collabore avec l'Education Nationale dans le cadre de projets spécifiques portés par des enseignants. Ce travail devra être renforcé sur les expositions à venir.

Spectacle vivant

Cette année, plus encore que les précédentes, l'accent est mis sur une programmation tous âges. Adultes, ados et enfants trouveront leur bonheur dans les goûter-spectacles, apéro-spectacles, concerts musiques actuelles et autres ateliers...

A partir de février, il est prévu la mise en place d'actions de médiation à destination des lycéens et des publics en difficultés. Ces actions se feront en lien direct avec 3 des soirées musiques actuelles programmées, souvent menées par les artistes eux-mêmes, et incluront d'autres acteurs, culturels ou non.

Le rayonnement de la ville

Dans le domaine de la culture, l'année 2019 fut riche en propositions de la sorte autour de deux axes forts. La valorisation du patrimoine est un atout majeur dont la Ville peut se prévaloir auprès de la population et des touristes, et ce secteur est encore riche de potentialités. Mais avant d'être valorisé et diffusé, le patrimoine doit être préservé, et cela constitue un enjeu important pour plusieurs services. Des programmations artistiques et culturelles de qualité sont aussi une composante du rayonnement de la ville, et viennent compléter la mise en valeur de son passé historique par une dynamique de propositions ancrées dans l'actualité et la diversité.

Archives municipales

➤ BILAN 2019 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

En 2019, les Archives municipales ont célébré, en partenariat avec l'Ecole municipale d'Arts, les 200 ans de celle-ci. Le projet s'articule en deux phases : la première, une exposition traitant de l'histoire de l'institution, qui a été présentée du 24 mars au 17 mai 2019 et a enregistré 472 visiteurs. La deuxième phase du projet s'articule autour d'une exposition d'affiches touristiques anciennes conservées aux Archives municipales et de productions contemporaines réalisées par des élèves de l'école d'arts. Cette confrontation artistique - *Histoire(s) de l'Art - Boulogne s'affiche [ait]* - sera présentée aux Archives municipales du 6 octobre au 6 décembre 2019.

Par ailleurs, le service, disposant désormais de créneaux de publication sur le Facebook de la ville, peut par ce biais communiquer sur l'activité du service et surtout valoriser les archives, certaines publications ayant dépassé les 25 000 personnes. En 2019, la réalisation de cinq films présentant les grandes missions du service de manière décalée, d'abord diffusés sur Facebook, puis lors des Fêtes de la mer ou dans le hall de la mairie, permet aujourd'hui de disposer d'un formidable outil de communication et de valorisation du service et du métier d'archiviste.

Pour faire suite à Boulogne 14-18, le service a accueilli pendant l'été 2019 – avec un succès très relatif - une exposition réalisée par les Archives départementales du Nord et du Pas-de-Calais et relative à la reconstruction de la région au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Enfin, depuis la fin du mois de mai, un document d'archives conservé par le service est mis à l'honneur hebdomadairement dans la Voix du Nord, dans une rubrique intitulée Trésors d'archives.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

En 2020, les Archives municipales pourraient présenter une exposition relative à la vie à Boulogne sous le Second Empire et évoquer par la même occasion les 150 ans de la guerre de 1870. À partir de pièces d'archives originales et de documents iconographiques, cette rétrospective intéressera fortement le public scolaire. Ce sera une nouvelle fois l'occasion de valoriser la richesse des fonds archivistiques boulonnais. Destinée à tous, elle fera également l'objet de la publication d'un catalogue d'une centaine de pages, véritable étude historique illustrée. Par ailleurs, les expositions réalisées les années précédentes seront toujours itinérantes et disponibles gratuitement pour les établissements scolaires et autres structures.

Parallèlement, le service s'attachera à poursuivre sa tâche de préservation du patrimoine boulonnais, en veillant à sa bonne conservation (conditionnement – restauration et reliure) et en continuant sa mission de classement des fonds avec production d'instruments de recherche règlementaires. L'année 2020 verra la poursuite du traitement des fonds municipaux ainsi que du fonds de la chambre de commerce et d'industrie.

Par ailleurs, au début de l'année, les Archives municipales étendront leur visibilité numérique avec la mise en ligne d'un site internet. Outre la présentation du service et de ses missions, le site donnera accès à des expositions virtuelles, des documents phares de l'Histoire boulonnaise ainsi qu'aux instruments de recherche du service.

Archéologie

➤ BILAN 2019 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Tout comme la conservation préventive des collections et mobilier archéologiques, les actions de recherche menées par le service contribuent au rayonnement de la Ville en approfondissant les connaissances sur le territoire et par la diffusion des résultats de la recherche. Le service participe également à la promotion du patrimoine local, en particulier à travers des publications grand-public et des expositions. En 2020, le service doit notamment contribuer à la mise en place d'une nouvelle présentation de l'histoire du territoire au Musée.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

La nouvelle programmation scientifique, en lien avec les stratégies et objectifs du **projet scientifique d'établissement (PSE)** doit voir le jour en 2020. Elle couvrira la période 2020-2025.

Une nouvelle demande d'autorisation de recherche sera déposée pour l'année 2020, dans le cadre de la fouille de l'enceinte urbaine. Elle sera centrée sur le château comtal et les fausses-braies, ainsi que sur les ouvrages avancés des fortifications, en particulier sur les fronts nord-est et nord-ouest et intégrera le plan de gestion du patrimoine, mis en place par la Direction des Affaires Culturelles. En Parallèle, le service prendra une part active aux travaux du projet collectif de recherche « Places Fortes des Hauts de France » sous la Direction de Thomas Byhet (Service Régional de l'Archéologie).

Une demande de renouvellement sera également déposée pour le PCR « Atlas archéologique de Boulogne antique », dont les travaux se concentreront dans les prochaines années sur la question des enceintes antiques et du camp militaire de la Classis Britannica.

Le Quadrant

➤ BILAN 2019 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

En tant que **Bibliothèque municipale classée**, le Quadrant a pour mission de conserver, signaler et valoriser un riche patrimoine écrit, notamment les livres anciens, rares ou précieux issus des confiscations révolutionnaires. Les collections patrimoniales sont abritées depuis 1975 dans l'ancien couvent des Annonciades. L'importance de ses fonds place l'établissement parmi les plus riches de la région.

L'un des chantiers majeurs du Département Études et Patrimoine, la rénovation des magasins et l'amélioration des conditions de conservation préventive des collections, s'est poursuivi en 2018-2019 avec 133 mètres linéaires de

collections qui ont été nettoyés, reconditionnés et leur bon signalement dans le catalogue informatisé a été vérifié. Le reconditionnement des documents de la Réserve a continué avec le traitement de plusieurs centaines de manuscrits modernes.

Une **programmation culturelle qualitative** : cet intitulé englobe une partie des missions de la bibliothèque, qui outre le fait de mettre à la disposition un ensemble de ressources documentaires et de loisirs, se doit de faire des propositions culturelles de nature à satisfaire le besoin d'ouverture et d'enrichissement des différents publics. Cela recouvre un spectre très large en termes de propositions et de contenus (animations autour du livre, du jeu, expositions, spectacles, concerts...) et de publics : les adultes et la jeunesse, les publics impliqués qui fréquentent régulièrement la structure ou sont des familiers de l'environnement culturel, les publics occasionnels susceptibles de réagir à un thème ou un contenu. Un réseau de bibliothèques est un atout dont les missions peuvent venir renforcer l'action d'autres instances en charge de l'éducation et de l'apprentissage des enfants : la famille, l'Education nationale... Ce contexte permet de définir en quelques mots les priorités qui nous paraissent devoir être celles du Quadrant en matière de programmation culturelle : la jeunesse et les publics éloignés de la culture.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Les Journées du Patrimoine

Pour 2020, les actions proposées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine seront renforcées. La formule d'un biblio-thé mettant en valeur les collections patrimoniales locales sera renouvelée avec Boulogne en Noir & Blanc. Deux séances d'initiation à l'enluminure seront proposées et encadrées par une jeune femme maître enlumineur, diplômée de l'Institut Supérieur Européen de l'enluminure et du manuscrit d'Angers.

- Dans les années à venir, conformément aux attentes du Ministère de la Culture vis-à-vis des Bibliothèques Classées, une attention particulière sera portée au bon signalement des collections patrimoniales. Plus de 230 mètres linéaires restent à inventorier et/ou décrire (manuscrits, iconographie, imprimés). Beaucoup concernent l'histoire locale. La DRAC va pouvoir financer en partie un poste de contractuel pour contribuer à la bonne réalisation de cet objectif.

- La conservation préventive et le chantier de dépoussiérage des collections devront également continuer d'être une priorité.

- Valorisation des collections : du 7 mars au 7 juin 2020 une exposition autour du Japon permettra d'exposer les estampes du legs Joly et des ouvrages anciens en regard de gravures spécialement réalisées pour l'occasion sur cette thématique par des artistes amateurs contemporains, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « &stampes ».

Service Ville d'art et d'histoire

➤ BILAN 2019 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Le service Ville d'art et d'histoire intervient sur les questions de conservation et de restauration des bâtiments et du mobilier patrimonial :

- le plan de gestion des beffrois du patrimoine mondial,
- la restauration du dôme de la basilique,
- le chantier d'urgence de la tour Andrieu,
- la valorisation de la promenade des remparts.

Par ailleurs, le service Ville d'art et d'histoire participe aux commissions dirigées par l'ABF et apporte son expertise sur l'environnement patrimonial. Il est en lien constant avec le service Urbanisme et répond ponctuellement aux demandes des habitants.

Le service Ville d'art et d'histoire a programmé cet été plusieurs animations.

La Crypte demeure un lieu patrimonial de première importance qui a connu une forte augmentation de sa fréquentation globale (+ 20%). Depuis janvier, le site a accueilli plus de 31 000 visiteurs, dont près de 14000 en saison estivale. Les visites guidées ont rassemblé 321 personnes sur l'année (dont 177 en saison estivale sur une programmation de 3 visites/semaine contre 1 quotidienne en 2018). Les concerts affichent une fréquentation de 241 spectateurs (+ 36 %). La Crypte reste un lieu convoité pour diverses manifestations, dont témoigne l'animation musicale organisée par le Conservatoire le 30 juin et le lieu de découverte favori pour des publics ciblés réunis pour des colloques ou séminaires (ex : visite pour les présidents des Universités en juin).

L'Ecole-Musée a monté deux expositions hors les murs. Elle a aussi prêté du matériel et des collections. Le fonds de la collection de l'Ecole-Musée s'est enrichi de plusieurs dons : dons de particuliers Boulonnais, don d'une particulière à Wambrechies, don d'Emile Chassot, ancien professeur au Lycée Edouard Branly et Artiste, don Aréna.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Le renouvellement du label Ville d'art et d'histoire

Un projet de convention Ville d'art et d'histoire sera présenté au Conseil national des villes et Pays d'art et d'histoire. Document essentiel, il donnera de nouvelles orientations au service qu'il pourra mettre en œuvre à partir de 2020.

Programmation pour l'Ecole-Musée

Afin de parfaire la connaissance de l'ensemble de ses pièces et pour mieux les valoriser, l'Ecole-Musée s'attachera à mener un inventaire de sa collection. Pour venir enrichir son actualité et présenter ses collections sous un nouvel angle, l'Ecole-Musée programmera une exposition sur les relations entre les animaux et l'éducation : « Plus ou moins bêtes : les animaux et l'éducation » entre avril et septembre 2020.

Musée

➤ BILAN 2019 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Les expositions

La programmation des expositions poursuit son rythme bi annuel suivant la saisonnalité de fréquentation des publics : basse saison (oct. – avril) et la haute saison (mai-sept.).

La politique d'expositions s'articule intimement à une politique de conservation (dépoussiérage, restauration d'œuvres), de recherche (enrichissement documentaire, mise à jour des dossiers d'œuvres...) et de diffusion des collections (publication, produits dérivés...). Les expositions temporaires constituent des temps forts de la saison culturelle, l'année 2019 a été marquée par les expositions *Désir de rivage* et *Une saison en Grèce*.

Désir de rivage -

Du 26 janvier au 20 mars 2019

Avec la collaboration du Musée d'Orsay

Durée 7 semaines

3 837 visiteurs

Moyenne : 548 visiteurs / semaine

Moyenne expo hiver de 2016 à 2018 : 178 visiteurs / semaine

Une saison en Grèce

Du 6 juillet au 8 décembre 2019

Avec la collaboration de la Bibliothèque nationale de France (BNF) et de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) - Avec la présentation du *Vase qui parle*, un dispositif innovant de l'université de Lille

9 418 visiteurs au 6 novembre

Moyenne : 523 visiteurs / semaine.

Moyenne expo été de 2016 à 2018 : 356 visiteurs / semaine

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Le musée proposera en 2020 deux expositions temporaires :

A partir de février 2020 : *La momie dorée d'Antinoë. De Dunkerque à Boulogne-sur-Mer*

A l'occasion d'un prêt exceptionnel du musée des Beaux-arts de Dunkerque, le musée accueillera une momie de l'Égypte romaine et réaménagera les salles égyptiennes autour des rituels funéraires et de la momification en Égypte ancienne.

L'exposition sera accompagnée d'un cycle de programmation de février à avril 2020 (ateliers, conférences, visites...)

A partir de juin 2020 : *Boulogne-sur-Mer terre de rencontre(s)*

Le musée proposera en 2020 une nouvelle exposition consacrée à l'histoire de la ville. A partir des collections, selon une approche chrono-thématique l'exposition portera un regard sur Boulogne ville-carrefour, ville ouverte sur le monde de ses origines à nos jours.

L'exposition sera accompagnée d'un cycle de programmation de juin à décembre 2020 (ateliers, conférences, visites...)

Prêts et dépôts d'œuvres de la collection

- 12 mouvements d'œuvres
- 4 prêts à l'étranger / 8 prêts en France
- 32 œuvres prêtées

2020, la Crypte est rattachée au musée

Les changements intervenus au sein du service VAH et les mouvements de personnel qui en découlent ont entraîné une réflexion, aboutie, sur le rattachement de la Crypte au musée, avec lequel elle partage les questions liées à la conservation et à la gestion des collections exposées dans des monuments classés Monuments Historiques.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, ce rattachement n'aura pas d'incidences majeures sur le fonctionnement de la Crypte, hormis le déplacement de 6 agents titulaires, dont le positionnement doit être maintenu en raison de leur polyvalence sur site et de leur connaissance du lieu.

Sur le contenu, ce rattachement autorise des perspectives qu'il est prématuré de définir.

Il est donc proposé de maintenir en 2020 :

- une programmation de visites guidées pour individuels, assurées sur le même rythme par les guides-conférenciers, et des actions de médiation partagées.
- le cycle des concerts de l'été dont la tarification doit rester stable. Une offre forfaitaire pour les 4 concerts pourrait en revanche être proposée, propice à la fidélisation du public (25 €/4 concerts).

Et développer :

- les temps d'animation musicale dispensés par le Conservatoire.
- Les outils de communication en complément de la signalétique sur place et du plan de visite en 5 langues; un guide de visite par salle d'exposition et au moins bilingue est en cours d'élaboration.

En matière de conservation des œuvres et pour la pérennité des équipements d'exposition, la souscription au contrat de maintenance du fournisseur des mobiliers est indispensable. Pour les mêmes raisons, un accord-cadre avec un restaurateur agréé est souhaité à court terme, dont le champ d'action couvrirait le musée et la crypte.

Ecole municipale d'arts

Durant l'année 2018-2019, l'EMA a fêté ses 200 ans au travers de multiples temps de rencontres et d'événements festifs. Par ailleurs, l'EMA s'inscrit dans le projet « ARCHIPEL » initié par la DRAC Hauts-de-France qui a sélectionné cinq écoles de pratiques amateur de la région (Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Calais, Denain et Saint Quentin) pour développer des résidences d'artistes en collaboration avec le FRAC Grand Large – Hauts de France.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Dans l'attente d'une nouvelle direction, les projets pour 2019-2020 restent classiques : poursuite de la collaboration avec le FRAC Grand Large et les écoles de pratique amateur de la région, poursuite de la collaboration avec la Cab dans le cadre de « Enfance de l'Art ».

Spectacle vivant

Le service Spectacle vivant s'attache à proposer des têtes d'affiches et des jeunes talents

Cette année (pour la saison 2018-2019), près de 11 000 spectateurs ont assisté aux différents spectacles vivants.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « LE RAYONNEMENT DE LA VILLE »

Développer le travail mis en place cette saison sur l'identité culturelle des théâtres (Monsigny et Carré Sam) en affirmant une programmation singulière et en proposant au public des rendez-vous variés tout au long de l'année. Faire de ces théâtres des lieux de vie, de rencontres, d'échanges afin que le public puisse s'y reconnaître et s'appropriier les lieux.

Faire des Variations Théâtrales (semaines thématiques) des temps forts traitant de sujets adaptés aux préoccupations de notre société afin de réunir un plus large public et d'horizons différents
Faire connaître la programmation culturelle hors-les-murs.

L'accessibilité et le lien social

Rencontrer l'autre, se rencontrer, rencontrer la création ou découvrir notre histoire à partir de collections anciennes... La culture est le vecteur de multiples propositions qui permettent d'échanger et de débattre. Ce lien qui se crée entre les personnes fait partie d'un des enjeux de nos actions que ce soit en direction des quartiers prioritaires, des jeunes, des seniors ou des personnes présentant un handicap.



Archives Municipales

➤ BILAN 2019 : « L'accessibilité et le lien social »

En 2019, le service des Archives a eu l'occasion de travailler plusieurs fois avec le centre social Beaurepaire qui a emprunté des expositions itinéraires à plusieurs reprises au cours de l'année, et qui a par ailleurs souhaité faire découvrir le service à certains de ses adhérents.

Le Quadrant

➤ BILAN 2019 : « L'accessibilité et le lien social »

Depuis 2018, les services culturels ne bénéficient pas d'un dossier spécifique dans le cadre du dispositif "Politique de la Ville". Mais la dimension sociale reste très présente dans la façon dont les équipes du Quadrant appréhendent la diffusion de la culture, particulièrement dans les deux sites situés en QPV, la Médiathèque du Sandettie et la Bibludothèque Damrémont.

Quartier du Chemin Vert

La dynamique de partenariats avec les structures sociales et culturelles, instaurée grâce au groupe de travail "Culture Chemin Vert" initié par l'EMA au début de l'année 2016, perdure et certaines actions ont pu s'insérer dans des projets Politique de la Ville portés par d'autres services, notamment le Nautilus - Centre Social Municipal et la Maison du Projet :

"Gardin Parties" à la Médiathèque, avec la 4ème édition au mois de juin dernier sur le thème des contes (plus de 350 personnes)

Un partenariat conduit par le Nautilus avec les Saprophytes, collectif lillois d'architectes-paysagistes-plasticiens qui "développe des projets artistiques et politiques autour de préoccupations sociales, économiques et écologiques", s'est déroulé sur l'année 2018-2019, et a permis la réalisation avec quelques habitants d'un triporteur ayant vocation à être utilisé comme outil de médiation par les services concernés au sein du quartier du Chemin Vert. Le Déambule – c'est le nom de ce dispositif choisi en concertation avec les habitants – a été inauguré en septembre 2019.

Depuis septembre 2019, le Quadrant met en place un comité de jeunes acquéreurs à la Médiathèque du Sandettie, en partenariat avec le Nautilus – Centre Social Municipal, et dans le cadre d'un dossier Politique de la Ville. Ce projet sera reconduit sur 2020.

La Médiathèque du Sandettie sera nécessairement impliquée dans le dispositif "Micro-folie" qui va être implanté au Carré Sam au dernier trimestre 2019.

Quartier Damrémont

Le contexte du quartier Damrémont est différent de celui du Chemin Vert, avec une population moins nombreuse, un tissu associatif moins vivace et un nombre plus réduit de structures municipales présentes. La Bibludothèque Damrémont participe aux réunions de projet de transformation de l'espace Maes en Centre Social Municipal

Le partenariat avec le PRE (Programme de Réussite Educative), déjà actif depuis longtemps au niveau de la Médiathèque du Sandettie et de la Bibludothèque Damrémont, s'est installé aux Annonciades suite à l'ouverture d'une antenne du dispositif en centre-ville. Cela se traduit par la participation régulière de groupes d'enfants aux

animations proposées, et par davantage d'actions conduites en partenariat au niveau du réseau : accueil de la restitution des ateliers hip-hop du PRE salle Cassar des Annonciades en juin 2019, accueil d'un spectacle pour la jeunesse (ateliers PRE, tout-public et scolaires) financé par le PRE aux Annonciades en novembre 2019...

Poursuite du service Simplissimots : il s'agit d'une permanence hebdomadaire gratuite et individuelle à la Médiathèque du Sandettie pour écouter et accompagner toute personne ayant besoin d'aide pour la rédaction d'un courrier, d'une lettre de motivation, pour le remplissage d'un dossier administratif ou des démarches sur Internet.

➤ PERSPECTIVES 2020 : « L'accessibilité et le lien social »

Poursuite de Simplissimots

Engagement de la médiathèque du Sandettie dans la Micro-Folie du Carré sam.

Poursuite de la collaboration avec les partenaires sociaux

Musée

➤ BILAN 2019 : « L'accessibilité et le lien social »

Le lien social

La volonté d'ouverture, de diffusion et d'accès des collections du Musée de Boulogne sur mer au public le plus large trouve a trouvé un écho dans de multiples projets menés avec de nombreux partenaires publics et privés.

Elle s'est attachée particulièrement à favoriser l'approche de nouveaux publics dits « éloignés » pour des raisons culturelles, sociales, économiques ou physiques.

Ces interventions ont été des temps de rencontre et d'échanges autour d'œuvres d'art.

Le but visé était autant une approche pédagogique de l'art qu'une rencontre humaine organisée et mûrie avec la structure d'accueil.

L'objectif des animations proposées est de permettre au public touché de découvrir le musée au moyen de multiples supports et grâce à une animation adaptée.

L'accessibilité

Le musée est un acteur pilote pour la prise en compte des publics en situation de handicap. Les actions marquent la continuité de cette dynamique dans une perspective de consolidation et de pérennisation d'une démarche globale d'accueil pour mettre progressivement en place un accueil adapté / accessible, proposer une programmation culturelle adaptée / accessible et inclusive, favoriser l'autonomie des publics : le Cycle de visites-conférences adaptées, les visites-conférences interprétées en langue de signe française, les visites descriptives

Ces rendez-vous sont ouverts à tous et bénéficient d'une tarification adaptée avec des outils :

- Les livrets de visite « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Accueil, information et confort de visite pour tous
- Prêt de poussettes
- Aménager des temps de pause pendant la visite : le développement des assises
- Informer les visiteurs – le registre d'accessibilité
- Renouvellement du règlement de visite

➤ PERSPECTIVES 2020 : « L'accessibilité et le lien social »

- Identification d'un parcours tactile au sein des collections permanentes / Programmation de visites-tactiles.
- Poursuite du développement des outils de médiation en méthode FALC (Facile à Lire et à Comprendre).
- Homologation des aménagements conçus pour l'accueil PMR (personne à Mobilité réduite).
- Renouvellement du site internet : identification des dispositions d'accueil adaptées.
- Enrichissement du parc matériel pour l'accueil des très jeunes enfants : poussettes, porte-bébé, linge

PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR L'ANNEE 2020

Les services culturels œuvrent au quotidien pour un meilleur service aux habitants et toujours dans un souci de l'intérêt général. L'année 2020 verra se poursuivre les projets et actions devenus incontournables dans chacun de ces services.



En parallèle, trois priorités sont posées pour l'année à venir :

- Structurer et affirmer la politique culturelle de la ville par :
 - La finalisation de la rédaction des projets scientifiques et culturels du musée et du Quadrant, réseau des Bibliothèques Municipales, ainsi que celui du Service Archéologie. Ces fondamentaux sont exigés par le Ministère de la Culture.
 - Le passage en commission des Villes et pays d'art et d'histoire de la nouvelle Convention Ville d'art et d'histoire pour le renouvellement du Label (exigé également par le Ministère de la Culture).
 - La poursuite de la redéfinition d'une identité du Spectacle Vivant en fonction des lieux de diffusion et du contexte d'agglomération
 - La rédaction d'un nouveau projet d'établissement pour l'Ecole Municipale d'arts adhérente à l'Association Nationale des Ecoles d'Arts Territoriales.
 - La mise en place d'un Plan de Gestion du Patrimoine en vue d'une meilleure anticipation des restaurations de bâtiments historiques de la ville
 - La mise en place de projets de valorisation du patrimoine architectural, archéologique et historique impliquant notamment le Service Archéologique, les Archives Municipales et le Service Ville d'art et d'histoire.

- Poursuivre les actions en direction des habitants de tous âges et de tous milieux par :
 - La mise en place du dispositif Micro-Folie au Carré Sam à destination de tous les publics
 - La collaboration avec les services de la ville, pôle petite enfance et acteurs sociaux, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs
 - L'implication dans des actions inscrites dans le dispositif de « La Politique de la Ville » et des collaborations avec l'Education Nationale

- Développer des projets pour un rayonnement national, voire international par :
 - L'organisation et la diffusion d'expositions ou de manifestations en collaboration avec de grandes institutions nationales
 - La mise en place de parcours touristiques pérennes, notamment pour la valorisation des remparts répondant aux attentes des touristes et des habitants.

Ces 3 axes, associés aux actions quotidiennes et relevant des missions structurelles de chaque service, favoriseront l'affirmation de la culture à Boulogne-sur-Mer pour une meilleure lisibilité, une valorisation accrue et une identification qualitative rayonnant au sein et au-delà de la cité.

Le service Animation poursuivra les actions telles les samedis de l'été et les quais en fête. Il s'attachera à développer de nouvelles propositions artistiques afin d'attirer toujours plus de public.

La politique sportive

La politique sportive en 2019 a largement contribué à la mise en œuvre des priorités de la majorité municipale.



BILAN 2019

Activités sportives encadrées et projets pédagogiques :

Le Challenge du Margats a fêté ses 20 ans :

Projet en collaboration avec l'ensemble des clubs sportifs et le conseil du sport qui permet de faire découvrir les sports aux jeunes Boulonnais, le Challenge du Margats a, cette année, fêté ses 20 ans. Diverses animations ont ponctué l'année. Les marraines et parrains étaient des participants des premières éditions.

Le projet EPS :

Les apprentissages sont valorisés par des journées de rencontres entre toutes les écoles de la ville.

La Fête des écoles a mis en valeur ce travail par des démonstrations des élèves devant leurs parents aux travers d'ateliers.

Goûter sport à Damrémont

Dans un souci d'appropriation du Palais des Sports par les populations de Damrémont, des activités sportives ont été dispensées dans la nouvelle salle. Les familles peuvent venir pratiquer avec leurs enfants sur le temps du goûter.

Equipements sportifs :

Terrain synthétique de l'octroi :

Le terrain synthétique de l'octroi a pu sortir de terre et être mis à disposition des usagers à la rentrée sportive. Il sera donc utilisé par les 600 membres des clubs de football du quartier mais aussi pour des activités municipales vers ces populations.

Terrain de basket et aire de fitness sur les berges :

Un terrain de basket homologué pour la nouvelle discipline olympique qu'est le basket 3 contre 3 a été créé sur les berges. La municipalité l'a voulu extrêmement qualitatif pour répondre aux exigences des meilleurs pratiquants. La CAB a aussi posé une aire de fitness pour le renforcement musculaire en face de la caserne des pompiers. Tout cela vient compléter l'offre sportive déjà bien dotée dans cette zone.

Travaux au stade de la Libération :

Plusieurs travaux ont eu lieu au stade de la Libération. Ils ont consisté en la création d'un nouvel espace obligatoire lors des rencontres (salle de presse, infirmerie, local délégué) et du raccordement sur le réseau électrique du chapiteau VIP pour pouvoir se passer d'un groupe électrogène. Ce dernier servira lors de match télévisé.

Parcours acrobatique en hauteur :

Une nouvelle offre de loisir est proposée au bois Farjon dans le quartier Montplaisir. Un parcours acrobatique en hauteur avec 4 pistes a été installé sur les arbres de cet espace naturel.

Rénovation des parties communes de la salle Louis Blanc :

Une attention particulière avait eu lieu sur la salle de sport de Louis Blanc. La surface sportive, l'éclairage et le chauffage avait été rénové. Cette année, c'est la couverture des parties communes et la zone d'entrée qui ont bénéficié de travaux lourds.

Réouverture de la salle Marcourt :

La salle Marcourt ne possédait plus les conditions satisfaisantes pour la pratique du basket. La nouvelle salle du palais des sports venait la remplacer avantageusement. Quelques travaux de sécurité ont été réalisés pendant l'été pour pouvoir lui donner provisoirement une nouvelle vocation : devenir une salle des arts martiaux. Plusieurs zones de combats ont été aménagés pour le confort des pratiquants de ces disciplines.

Manifestations :

Championnat de France de Savate Boxe française :

La compétition phare de cette année 2019 à Boulogne était le Championnat de France de Savate Boxe française. 500 athlètes sont venus s'affrontés au Palais des Sports Damrémont devant plus de 1500 spectateurs pendant 2 jours. Cet événement a encore une fois montré tout le potentiel et la polyvalence du Palais des sports.

Coupe du monde de football féminin :

La coupe du monde féminine a été suivie par les Boulonnais. La ville a diffusé le match des ¼ de finale dans la salle polyvalente. 300 personnes se sont rassemblées pour vivre la rencontre ensemble.

Course cycliste jeune dans la quartier Damrémont :

Pour la deuxième année consécutive, le sporting club boulonnais organisait une course « jeune » dans le quartier Damrémont. Cette année, l'espace Maes et le service des sports ont proposé des activités complémentaires pour rendre l'événement encore plus populaire.

Soutien au mouvement sportif et résultats :

Le SOMB, après un début de saison compliqué, a réalisé un très beau parcours en play off pour finir au porte de la finale.

L'USBCO, longtemps en position de promouvable, a connu son meilleur résultat depuis 7 ans dans le championnat national en terminant à la 6^{ème} place.

Jimmy Gressier a réalisé une saison parfaite avec un triplé historique. Il termine Triple champion d'Europe Espoir en cross, sur 10 000 et sur 5 000m.

Maxime Beaumont renoue avec les podiums en coupe du monde pour finir 4^{ème} aux championnats du monde, synonyme de tickets pour les JO de Tokyo en 2020.

Pauline Lecarpentier n'a pas pu défendre les couleurs de la France aux mondiaux senior à cause d'une maladie. Elle a toutefois pu concourir à ceux réservés pour les moins de 23 ans.

Terrence Atmane a été multi finaliste sur des tournois internationaux et fini l'année au 90^{ème} rang mondial en junior. L'année prochaine, au regard de sa date de naissance, il commencera l'année dans les 30 premiers.

Zoé Wadoux a passé une saison compliquée avec une opération de la cheville. Elle passe tout de même professionnelle avec le club de Villeneuve d'Ascq (ESBVA).

Tous ces athlètes potentiellement olympiques viennent conforter l'ambition de la ville d'être labélisée « Terre des jeux 2024 » par le Comité d'organisation des JO et éventuellement être centre d'entraînement pour des délégations officielles.

➤ PERSPECTIVES 2020

Activités sportives encadrées et projets pédagogiques :

Projet politique de la ville écocitoyenneté dans le quartier Montplaisir :

Le service des sports va s'associer à l'espace Maes pour développer un projet de réappropriation des espaces naturels aux travers d'activités sportives.

Plan Aisance Aquatique :

La ville va s'intégrer au Plan Aisance Aquatique de la nouvelle Agence Nationale du Sport destiné à accompagner le déploiement de « classes bleues » et la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée pour les enfants de 3 à 6 ans.

Projet socio-sportif :

La ville a répondu à l'appel à projet de l'Agence Nationale du Sport pour développer un projet socio-sportif à l'échelle de son territoire. Celui-ci prendra la forme d'une action novatrice pour utiliser le sport, notamment le basket, comme levier et renforcer l'apprentissage de l'anglais chez les jeunes boulonnais.

Equipements sportifs :

Stade de la Libération :

La pelouse du stade de la Libération n'a jamais connu une réelle rénovation depuis sa création dans les années 50. Les nouvelles technologies amènent à s'orienter vers un terrain hybride où la fibre synthétique vient renforcer la fibre naturelle pour être compétitif dans les championnats professionnels.

La réflexion sur la rénovation complète du stade devra être lancée en 2020 pour définir ses différentes phases. Comment réaliser un stade urbain moderne de 12 à 15 000 places assises couvertes tout en gardant une piste d'athlétisme de 3 couloirs pour les entraînements et les scolaires ? c'est ce que devra expliquer l'étude commandée.

La piscine :

L'audit technique de la piscine commandé en 2019 nous a été remis. Il dicte les travaux sur cet établissement pour les 5 prochaines années.

Roller hockey sur les berges :

La réalisation d'équipements sportifs sur les berges de la liane est une vraie réussite. Les sites en libre accès que sont le terrain de football, le skate-park et le terrain de basket sont extrêmement fréquentés. Pour finaliser la zone, un terrain de roller hockey semi enterré est imaginé sur le dernier espace libre.



Manifestations :

Le Palais des sports va encore accueillir plus de 50 événements en 2020.

Le club du Réveil a obtenu l'organisation des championnats de France de Gymnastique Rythmique en avril prochain.

Le Tir Sportif Boulonnais va organiser le championnat de France UFOLEP de Tir sportif dans le complexe sportif de Degand.

Des dossiers de candidature pour divers championnats de France sont en cours d'élaboration pour qu'ils puissent être défendus dans les meilleures conditions dans les années à venir.